

# DK NEWS



Horaire des prières

Fajr: 05h37 Dohr: 12h32  
Asr: 15h36 Maghreb: 18h04 Isha: 19h22

MÉTÉO

Alger	: 24°	16°
Oran	: 23°	17°
Annaba	: 28°	18°
Béjaïa	: 25°	17°
Tamanrasset:	31°	18°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 25 octobre 2023 / 10 Rabi Al Thani 1444 - N° 3405 - 11<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION  
**69<sup>e</sup> anniversaire de la Réunion  
des six chefs historiques :  
l'unification des rangs pour  
déclencher la plus grande  
Révolution contemporaine**

P. 3

ALGÉRIE-TUNISIE  
**Le président de  
l'Assemblée tunisienne  
des représentants du  
peuple en visite officielle  
en Algérie**

P. 24

LUTTE CONTRE LA  
CORRUPTION  
**Lancement officiel  
du Réseau algérien  
de transparence  
Narakom**

P. 24

JOURNÉE DES NATIONS UNIES

## Une occasion pour renouveler l'appel à s'unir davantage

L'ONU a célébré, hier, sa journée internationale qui correspond à l'entrée en vigueur de la Charte des Nations unies le 24 octobre 1945, une occasion pour rappeler la nécessité de s'unir davantage pour surmonter les divisions et restaurer la paix et la stabilité dans le monde. La Charte des Nations unies, ratifiée il y a 78 ans par la majorité des signataires (y compris par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité) marque en effet l'acte de naissance des Nations unies. A l'occasion de la célébration de cette journée qui intervient cette année aussi dans un contexte marqué par une succession de crises - les conflits armés et le changement climatique notamment - le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a écrit dans un message : "Notre monde est divisé. Nous pouvons et nous devons être des nations unies".

P. 24



5<sup>ÈME</sup> JOURNÉE ALGÉRO-ALLEMANDE  
DE L'ÉNERGIE

**Le projet d'hydrogène  
South2 Corridor au centre  
des débats**

P. 6

CULTURE DU TOURNESOL

**Résultats  
encourageants pour  
une première  
expérience à Blida**

P. 6

FINANCES

**Installation du  
nouvel inspecteur  
général des services  
fiscaux**

P. 4

SANTÉ

HYGIÈNE  
DENTAIRE

**Avez-vous  
les bons  
réflexes ?**

Pp 12-13

F  T B A L L

SERIE A ITALIENNE  
(AC MILAN)

**Bennacer retape  
dans le ballon pour  
la première fois  
depuis sa blessure**



ETATS UNIS

**Ventes  
record pour  
le nouveau  
Spider-Man  
sur PlayStation**

P. 17

TRANSPORT  
FERROVIAIRE

**Renforcement  
de la ligne de  
chemin de fer  
Oran-Bechar  
par des trains  
Coradia**

P. 2

## ENERGIE

## M. Arkab participe aux travaux de la Conférence OMC Med Energy à Ravenne (Italie)



Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, participera, mardi, aux travaux de la Conférence et exposition sur les technologies offshore en Méditerranée OMC Med Energy à Ravenne (Italie), indique lundi un communiqué du ministère. M. Arkab sera accompagné des P-dg de Sonatrach et Sonelgaz et de cadres du ministère lors cet événement prévu du 24 au 26 octobre, précise le communiqué.

A cette occasion, le ministre de l'Énergie aura des entretiens avec ses homologues participant à l'événement, ainsi qu'avec des présidents et responsables de grandes compagnies opérant dans le secteur de l'énergie, ajoute la même source. La conférence et exposition OMC Med Energy est un rassemblement international qui a lieu tous les deux ans à Ravenne, marqué par l'organisation de plusieurs expositions, rencontres et ateliers dans le domaine du pétrole et de l'énergie en général.

## ALGÉRIE - FRANCE

## M. Arkab reçoit le PDG de TotalEnergies

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, lundi, le PDG de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, avec qui il a examiné la coopération avec Sonatrach, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du PDG de Sonatrach, les deux parties ont passé en revue les relations entre le Groupe public et TotalEnergies, notamment dans les domaines du gaz naturel et du gaz de pétrole liquéfié (GPL), et les perspectives de coopération entre les deux groupes dans des projets structurels en Algérie et à l'étranger, précise le communiqué.

Les deux parties ont évoqué également les projets futurs en matière de développement de la production des hydrocarbures, d'énergies renouvelables, de transition énergétique et de stockage de l'énergie, selon la même source.

## M. Hachichi évoque avec le PDG de TotalEnergies les perspectives de renforcement du partenariat

Le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu lundi à Alger le PDG du groupe TotalEnergies, Patrick Pouyanné, pour évoquer notamment les perspectives de renforcement du partenariat entre les deux compagnies, a indiqué Sonatrach dans un communiqué.

En présence de cadres dirigeants des deux compagnies, "les deux parties ont évoqué, lors de cette rencontre, le niveau des relations de partenariat historique entre les deux sociétés et ont passé en revue l'état d'avancement des projets en cours de réalisation", selon le communiqué.

Lors de cette rencontre, "les deux parties ont convenu d'identifier les opportunités de partenariat, particulièrement dans l'amont pétrolier aussi bien en Algérie qu'à l'échelle internationale", ajoute la même source.

## DIPLOMATIE

## Nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de la Namibie

Le gouvernement namibien a donné son agrément à la nomination de M. Abdelkrim Diaf en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Namibie, indique lundi, le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger dans un communiqué.

## TRANSPORT FERROVIAIRE Renforcement de la ligne de chemin de fer Oran-Bechar par des trains Coradia (Direction)



La ligne de chemin de fer de transport de voyageurs reliant Oran et Bechar sera renforcée par des trains Coradia, à partir de demain mardi, a-t-on appris, lundi, de la direction des Transports de la wilaya d'Oran. La desserte assurée avec ce type de trains au départ d'Oran en direction de Bechar sera lancée à partir de 9h30, les journées du samedi, lundi et mercredi, alors que la desserte Bechar-Oran aura lieu à partir de 6h20 du matin durant les journées du dimanche, mardi et jeudi, selon la même direction. Les trains Coradia viennent ainsi renforcer le train couchette qui assure la même ligne, a indiqué la même source, précisant que le départ de la desserte Oran vers Bechar se fera à partir de 21 heures, les journées du dimanche, mardi et jeudi, tandis que le trajet Bechar-Oran aura lieu à partir de 22 heures, les journées du samedi, lundi et mercredi, a-t-on souligné.

Le même communiqué ne fait mention d'aucune programmation de dessertes, le vendredi, et ce, en raison de travaux de maintenance, ce jour-là.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES 6 morts et 131 blessés le weekend dernier

Six (06) personnes ont trouvé la mort et 131 autres ont été blessées dans 111 accidents de la circulation survenus le weekend dernier en zones urbaines, a indiqué, lundi, un bilan des services de la Sûreté nationale.

Le facteur humain demeure, selon les services compétents de la Sûreté nationale, la principale cause de ces accidents, précise la même source. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique au respect du code de la route et à la prudence au volant, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

## TIZI-OUZOU

## Neuf blessés dans une collision à Azazza

Neuf (9) personnes ont été blessées dans une collision survenue lundi après-midi dans la commune d'Azazza, à une trentaine de kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit en milieu de l'après-midi à hauteur du lieu-dit Tirsatine à l'entrée de la ville d'Azazza lorsqu'un véhicule léger et une camionnette sont entrés en collision faisant neuf (9) blessés, a-t-on précisé.

Les éléments de la Protection civile de l'unité d'Azazza sont intervenus pour évacuer les victimes vers l'établissement public hospitalier de la localité, a-t-on ajouté.

## Perte de 3.000 poussins dans l'incendie d'un poulailler à Ait Toudert

Au total, 3.000 poussins ont été perdus dans l'incendie d'un poulailler survenu lundi dans la commune d'Ait Toudert (daïra de Ouacifs) au sud de la wilaya de Tizi-Ouzou, selon un communiqué de la Protection civile. L'incendie s'est déclaré dans l'après-midi dans un poulailler (un hangar aménagé en poulailler), a-t-on précisé, soulignant qu'outre les poussins perdus, 300 botes de foin ont été également détruites par les flammes.

L'intervention des équipes de la Protection civile et l'appui des camions-citernes des communes d'Ait Toudert et d'Ait Boumahdi ont permis de sauvegarder le hangar, les équipements de travail dans le poulailler, 500 botes de foin et une centaine de volailles", a-t-on souligné de même source.

## BANGLADESH

## Quinze morts et une centaine de blessés dans une collision de trains

Au moins 15 personnes ont été tuées et 100 autres blessées au Bangladesh dans la collision lundi de deux trains, selon les autorités locales, qui s'attendent à un bilan plus lourd. Dans la ville orientale de Bhaïrab, un train de marchandises a percuté un train de voyageurs circulant dans la direction opposée, faisant dérailler deux wagons de passagers, ont indiqué des responsables. "Nous avons récupéré 15 corps et il y a beaucoup de blessés", a déclaré Sadiqur Rahman, un fonctionnaire à Bhaïrab, située à environ 60 kilomètres au nord-est de la capitale Dacca.

"Le bilan des morts va s'alourdir", a-t-il ajouté, précisant que les sauveteurs pouvaient encore voir des corps écrasés et coincés sous des wagons renversés.

Au moins 100 personnes ont été blessées, a-t-il ajouté.

L'accident s'est produit vers 16h00 (10h00 GMT) lorsque les deux trains sont entrés en collision.

## CHINE

## Un séisme de magnitude 5,9 secoue les eaux au large de Taiwan

Un séisme de magnitude 5,9 a secoué mardi, à 7h05 (heure de Pékin), les eaux au large du district de Hualien à Taiwan, d'après le Centre du réseau sismique de Chine (CRSC).

L'épicentre a été localisé à 23,96 degrés de latitude nord et 122,83 degrés de longitude est.

Le séisme s'est produit à une profondeur de 10 km, a indiqué le centre.

## ETATS UNIS

## La grève dans l'automobile s'étend au constructeur Stellantis

Le syndicat automobile UAW a décidé lundi de mettre à l'arrêt une seconde usine d'envergure, un site de Stellantis dans le Michigan, dans le cadre de la grève qui touche les trois grands constructeurs automobiles américains depuis mi-septembre.

"Lundi, 6.800 membres de l'UAW de l'usine d'assemblage de Sterling Heights (SHAP) ont rejoint la grève, arrêtant la production de la plus grande et plus lucrative usine de Stellantis" aux Etats-Unis, a annoncé le syndicat United Auto Workers, dans un communiqué.

Cela porte le total de grévistes depuis bientôt six semaines chez Ford, General Motors et Stellantis à plus de 40.000, sur leurs 146.000 employés encartés à l'UAW.

C'est la première fois que les "Big Three", les trois constructeurs historiques américains, sont visés en même temps.

## BOUIRA

## Démantèlement d'un réseau de trafic de psychotropes

Un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes, composé de quatre (4) individus, a été démantelé par les services de la gendarmerie nationale à Bouira, a-t-on appris, lundi, auprès de ce corps de sécurité.

Menée dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, cette opération a été effectuée par la brigade de recherche, et celle de sécurité et d'investigation (BSI) de la Gendarmerie nationale, après avoir reçu des informations faisant état de l'existence à Bouira d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes.

Un plan a été mis en place par les éléments de la Gendarmerie qui ont réussi à arrêter les quatre membres de ce réseau criminel et à saisir une quantité de 6.020 comprimés de psychotropes de type Ecstasy ainsi qu'une somme d'argent, a-t-on précisé de même source.

Les quatre mis en cause seront présentés devant les instances judiciaires concernées, après l'accomplissement des procédures d'enquête relative à cette affaire, a-t-on ajouté.

## HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

**69<sup>e</sup> anniversaire de la Réunion des six chefs historiques : l'unification des rangs pour déclencher la plus grande Révolution contemporaine**

Il y a 69 ans, jour pour jour, s'est tenue à Alger la Réunion des six chefs historiques, la dernière d'une série de rencontres organisées par un groupe de jeunes issus du Mouvement national qui ont décidé d'unifier les rangs, mettant de côté leurs désaccords, pour déclencher la plus grande Révolution de l'histoire contemporaine.

La décision du recours à la lutte armée pour libérer le pays du joug colonial n'était pas facile à prendre car sa mise en œuvre sur le terrain était compliquée, mais le courage et le génie d'un groupe de jeunes algériens nationalistes, dévoués et déterminés ont rendu possible le déclenchement d'une glorieuse Révolution contre l'une des plus grandes puissances coloniales.

Les six chefs voulaient que cette Révolution soit populaire, sans commandement individuel ni leadership partisan, avec pour slogan "Par le peuple et pour le peuple". Une Révolution menée politiquement par le Front de libération nationale (FLN) et militairement par l'Armée de libération nationale (ALN).

Le travail amorcé depuis longtemps par les jeunes du Mouvement national a été couronné, le 23 octobre 1954, par la Réunion décisive des six chefs historiques. En effet, à cette date, Mohamed Boudiaf, Larbi Ben M'hidi, Mostefa Ben Boulaid, Krim Belkacem, Didouche Mourad et Rabah Bitat se sont réunis en toute discrétion au domicile du moudjahid Mourad Boukechoura à Rais Hamidou (Alger) pour tracer les contours de la Guerre de libération nationale, qui a ancré les principes de la lutte du peuple algérien et fait de son unité un impératif pour réaliser l'objectif suprême : l'affranchissement du joug colonial et le recouvrement de la liberté et de l'indépendance.



Plusieurs points importants figuraient à l'ordre du jour de cette Réunion des six chefs

historiques, notamment le choix de la date, de l'heure et du mot d'ordre du déclenchement de la guerre de libération à travers l'ensemble du territoire, la rédaction de la Déclaration du 1er Novembre, la carte militaire localisant les sites de déploiement des forces françaises et l'adoption de la décentra-

lisation dans la gestion des affaires de la Révolution, en accordant la priorité à l'intérieur par rapport à l'extérieur. Une des décisions prises lors de cette réunion a été le découpage de l'Algérie en cinq zones : les Aurès (Mostefa Ben Boulaid), le Nord-Constantinois (Didouche Mourad), la Kabylie (Krim Belkacem), le Centre (Rabah Bitat) et l'Ouest (Larbi Ben M'hidi). Après la réunion, Mohamed Boudiaf s'est rendu au Caire pour informer les membres de la délégation extérieure des résultats de la rencontre et faire diffuser la Déclaration du 1er Novembre sur les ondes de "Sawt El Arab". Parmi les décisions prises lors de la réunion figure également l'attribution d'une appellation à la nouvelle organisation qui allait remplacer le Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA), à savoir le Front de libération nationale (FLN), et sa branche armée l'Armée de libération nationale (ALN). Avant la Réunion des six chefs historiques, le Groupe historique des 22 avait tenu une réunion, le 24 juin 1954, au domicile du militant Lyès Derriche à El Madania (Alger), sous la conduite de Mostefa Ben Boulaid, laquelle a marqué un tournant décisif dans la préparation de la Révolution nationale.

**M. Laid Rebiga souligne l'importance de la réunion historique de Légrine (Batna) dans l'histoire de la Révolution**

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga, a souligné lundi soir, lors d'une visite au monument historique immortalisant la réunion de Légrine (commune d'Ouled Fadhel, dans la wilaya de Batna), "l'importance" de cette réunion historique. "Nous commémorons l'anniversaire de cette réunion qui s'est tenue durant la dernière semaine d'octobre 1954, sous la supervision du Martyr Mostefa Ben Boulaid, et en présence de responsables de la région des Aurès, parce que cette rencontre

représentait un tournant décisif de la glorieuse Révolution", a déclaré le ministre en marge de sa visite dans la demeure du défunt moudjahid Abdallah Benmessaouda, dit "Meziti", qui avait accueilli cette réunion. "Dans ce lieu, et au cours de cette réunion, les héros de l'Algérie en lutte se sont réunis et ont pris, après une large diffusion de la Déclaration de Novembre, des décisions cruciales, notamment la répartition des tâches et la définition des limites de la wilaya 1 historique", a souligné M. Rebiga. Le

ministre a ajouté que sa visite de deux jours dans la wilaya de Batna, est "importante" dans le cadre du programme de commémoration du 69<sup>e</sup> anniversaire de la réunion de Légrine qui sera riche en activités, à l'image du colloque scientifique national qui s'ouvrira en présence de spécialistes, et de la réinhumation des restes de 21 martyrs". M. Rebiga a également insisté sur le fait qu'il s'agit là d'un "processus auquel nous attachons une grande importance car il procède de notre

loyauté envers les Chouhada". Le ministre des Moudjahidine, accompagné du wali de Batna, Mohamed Benmalek, avait entamé sa visite par une cérémonie de recueillement à la mémoire des Martyrs, près du monument dédié à la réunion historique de Légrine, avant d'honorer plusieurs Moudjahidine et ayants-droit.

Il a ensuite inspecté un certain nombre de projets de développement, notamment une école coranique, et inauguré d'autres réalisations telles qu'un bureau de poste

et un stade communal dans la région de Doufana, avant de présider une cérémonie, au cours de laquelle, il a été procédé au raccordement de 165 foyers de la mechta Roknia (Ouled Fadhel) au réseau de distribution du gaz naturel. Au second jour de sa visite à Batna, mardi, M. Laid Rebiga présidera, à l'université Batna-1, l'ouverture d'un colloque national sur la réunion de Légrine, avant d'assister à la réinhumation des restes de 21 Martyrs au cimetière des Chouhada de la commune de Tilato.

**PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE FAUX ET L'USAGE DE FAUX****Exposé de M. Tabi devant la commission des affaires juridiques de l'APN**

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi a présenté, lundi, un exposé sur le projet de loi relative à la lutte contre le faux et l'usage de faux devant la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés à l'Assemblée populaire nationale (APN).

M. Tabi a indiqué devant les membres de la commission, que ce projet visait à mettre fin à "ce phénomène qui s'est transformé en comportement social dangereux, au détriment de la majorité des Algériens honnêtes". Le ministre a souligné, en outre, que ce phénomène "a touché plusieurs domaines et s'est caractérisé par des indus avantages, des subventions, des aides sociales, des exonérations fiscales, voire un logement accordés à une certaine catégorie, ce qui a coûté des sommes considérables au Trésor public ces

dernières années". Ce projet, qui constitue un nouveau cadre juridique pour définir les mécanismes de lutte contre le faux et l'usage de faux, vise à "définir les règles des transactions dans la société et traiter en profondeur les déséquilibres résultant de ce phénomène, promouvoir une concurrence équitable dans tous les domaines, garantir l'égalité pour tous, préserver l'intégrité des écritures et des documents, assurer l'accès des bénéficiaires aux aides de l'Etat, et définir les crimes concernés et les sanctions qui leur sont applicables".

Le projet de loi prévoit également "l'inclusion de tous les crimes de faux et usage de faux prévus par le code pénal dans la nouvelle loi applicable sur le faux en écritures publiques, faux pour obtention d'aides du Gouvernement, être exonéré d'impôts ou

pour fuir des engagements", a ajouté le ministre. "Elle est applicable également pour le faux-monnayage, ou la falsification de titres bancaires y compris les monnaies numériques, imitation de sceaux, de timbres et de marques, fausse déclaration et faux serment ainsi que l'usurpation de fonction, de noms et de prénoms", a-t-il poursuivi.

Ce projet de loi propose la mise en place de mécanismes de prévention contre ce type de criminalité à travers la numérisation, l'obligation des administrations de sécuriser les documents, la généralisation de la signature électronique, la promotion de la coopération interinstitutionnelle et l'échange d'informations entre les différents intervenants en la matière.

Selon le projet de loi, le parquet peut

introduire une action en justice concernant les crimes cités, offrant aussi la possibilité de procéder à une perquisition électronique et à toutes les méthodes d'investigations légales.

Concernant les crimes préjudiciables au Trésor public, le projet de loi stipule que l'agent judiciaire du Trésor peut se constituer partie civile devant les juridictions compétentes. Le projet insiste sur la compétence des juridictions algériennes dans les crimes commis en dehors du pays, mais qui sont préjudiciables à l'Algérie, ses institutions et ses citoyens. Le projet de texte propose des peines allant à 30 ans de prison ou la perpétuité, tout en durcissant la peine en cas de complicité ou d'implication d'un fonctionnaire de l'Etat dans des affaires de faux et d'usage de faux.

## TOURISME

**Le Groupe HTT, un partenaire clé pour la promotion du tourisme (ministre)**

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a affirmé, lundi à Alger, que le Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT) était un "partenaire clé" pour la promotion du tourisme, eu égard à son portefeuille foncier représentant environ 20% de l'ensemble des établissements hôteliers nationaux. Présidant la rencontre d'évaluation et de concertation consacrée au Groupe HTT, en présence de son directeur général par intérim, Aït Habbouche Smail, et des directeurs généraux des établissements de gestion touristique et hôtelière, le ministre a indiqué que "le secteur public, représenté par ce Groupe, contribue grandement à la réalisation du développement local grâce à son réseau hôtelier et thermal composé de 73 unités, réparties sur 32 wilayas et employant plus de 8000 travailleurs". Il a rappelé, par la même occasion, le programme consacré par les pouvoirs publics à la réhabilitation et à la modernisation

des unités hôtelières relevant du Groupe, pour leur mise en conformité avec les normes internationales en vigueur, d'autant que plusieurs unités sont considérées comme de chefs-d'œuvre architecturaux". M. Didouche a estimé que cette réunion "se veut une occasion pour évaluer cette opération et avoir une vision claire sur l'avenir de ces établissements", ajoutant qu'"il s'agit aussi d'examiner l'efficacité de la gestion des établissements et des unités du Groupe, ainsi que leur stratégie de développement et d'adaptation aux normes internationales, notamment dans le domaine de la numérisation".

Le directeur général par intérim du Groupe HTT a, pour sa part, affirmé que "cette rencontre vise à renforcer la coordination et les échanges entre les différents responsables du Groupe et les cadres de la tutelle", faisant savoir que "le bilan d'activité du Groupe, le programme de modernisation et de

réaménagement de ses différentes unités hôtelières et son programme de numérisation seront présentés à cette occasion". "Grâce aux efforts de ses cadres et de ses travailleurs, le Groupe a repris progressivement ses activités, en 2023, après une stagnation de plus de deux ans en raison de la crise sanitaire induite par le Covid-19", a-t-il dit. Après avoir évoqué "les résultats positifs réalisés durant la saison estivale", le responsable a appelé à "consentir davantage d'efforts pour la réussite de la saison du tourisme saharien". Il a rappelé en outre la reprise de l'activité de plusieurs hôtels relevant du Groupe après le parachèvement de leur programme de modernisation et de réaménagement, citant notamment l'hôtel Rais d'Alger. D'autres hôtels sont en cours de rénovation, tels que l'hôtel Seybouse à Annaba, qui ouvrira prochainement, a-t-il ajouté, faisant état du lancement de plusieurs autres projets.

## JEUNESSE

## Le CSJ et la Grande Mosquée de Paris signent une convention-cadre

Une convention-cadre a été signée, lundi à Alger, entre le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) et la Grande mosquée de Paris pour renforcer la coordination et la complémentarité entre les deux institutions en faveur des jeunes de la communauté nationale établie à l'étranger, indique un communiqué du conseil. Signée par le président du CSJ, Mustapha Hidaoui, et le recteur de la Grande mosquée de Paris, Chems-Eddine Hafiz, cette convention s'inscrit dans le cadre de "la mise en place de relations de partenariat avec les établissements en lien avec la jeunesse en vue de trouver les moyens permettant aux jeunes de la diaspora de contribuer au processus de développement national", précise le communiqué.

M. Hidaoui a déclaré que cette convention traduirait l'attachement des deux parties au "renforcement de l'action coordonnée et complémentaire pour soulager les préoccupations et les propositions des jeunes de la diaspora à travers des mécanismes permettant de les associer au processus de développement national, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Pour sa part, le recteur de la Grande mosquée de Paris a indiqué que cette initiative tendait à "renforcer la coordination avec le CSJ dans ses différents projets et programmes destinés aux jeunes de la diaspora" et à "appuyer les efforts au service de cette catégorie", selon la même source.

Cette convention porte sur plusieurs aspects, dont la garantie d'un encadrement optimal aux jeunes de la communauté nationale établie à l'étranger, conclut le communiqué.

## EDUCATION

## Conférence nationale pour le suivi des préparatifs de la saison hivernale

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaïed a présidé une conférence virtuelle nationale consacrée au suivi des préparatifs de la saison hivernale et de l'installation des chauffages au sein des établissements d'enseignement sur l'ensemble du territoire national, indique, lundi, le ministère dans un communiqué.

La conférence, tenue dimanche, en présence des cadres centraux et des directeurs de l'Éducation, a été consacrée au "suivi des préparatifs de la saison hivernale et du taux d'installation des chauffages dans l'ensemble des établissements scolaires à l'échelle nationale, en application des instructions données lors des précédentes conférences virtuelles tenues depuis le mois de mars 2023", note la même source.

"Un dispositif permanent a été mis en place pour le suivi instantané de l'installation des chauffages dans les établissements d'éducation et d'enseignement et le traitement des insuffisances au moment opportun", lit-on dans le communiqué, dans lequel, le ministre a jugé "inadmissible de voir des établissements scolaires sans chauffage". Afin de prévenir des risques du monoxyde de carbone, M. Belaïed a instruit d'"organiser des campagnes de sensibilisation au niveau des écoles en coordination avec la Protection civile". La rencontre a également constitué une occasion pour le ministre d'évoquer la restauration et le transport scolaires, relevant "l'impératif de prendre toutes les mesures et d'intensifier les contacts avec les parties prenantes afin d'offrir des repas chauds et d'assurer le transport des élèves". Au terme de la conférence, le premier responsable du secteur a passé en revue les axes de la prochaine conférence, prévue en présentiel fin octobre courant, invitant les responsables à "préparer l'état des lieux et les données connexes", a conclu le communiqué.

## PARLEMENT

## Le bureau de l'APN arrête le calendrier des prochaines séances

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN), réuni lundi sous la présidence de M. Brahim Boughali, président de l'APN, a arrêté le calendrier des prochaines séances devant reprendre jeudi par une plénière consacrée aux questions orales, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

"L'APN tiendra lundi 6 novembre 2023 une séance plénière pour l'examen de la loi organique modifiant et complétant la loi organique 18-15 relative aux lois de finances, modifiée et complétée, suivie de l'examen du projet de loi relatif à la presse écrite et la presse électronique", précise la même source qui a ajouté que "la séance de mercredi 8 novembre sera consacrée à l'examen du projet de loi relatif à l'activité audiovisuelle, le vote desdits textes de loi étant fixé au mardi 14 novembre".

Après avoir examiné les questions orales et écrites déposées à son niveau, le bureau de l'APN a transmis au gouvernement celles remplissant les conditions légales et a examiné une demande pour organiser une journée parlementaire sur "l'efficacité de la saisine parlementaire".

Lors de la réunion, le bureau a examiné la composition des commissions paritaires pour connaître l'objet de désaccord entre les deux chambres du Parlement concer-



nant le projet de loi sur les forêts et le patrimoine forestier, le projet de loi sur la protection et la préservation des terres relevant du domaine de l'Etat et le projet de loi fixant les conditions et les modalités

d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement". Dans son allocution liminaire, M. Boughali a salué les efforts des journalistes algériens "face à la désinformation et pour démasquer l'arrogance des agresseurs en Palestine", exprimant sa gratitude à une "presse nationale jalouse des causes de sa nation". Le président de l'APN a réaffirmé "l'attachement du peuple algérien au droit des palestiniens à leur terres, en témoignent les marches massives organisées la semaine dernière à travers l'ensemble du territoire national", sans oublier le rôle des médias nationaux qui étaient "à la hauteur de cet événement grandiose".

Il a également adressé ses salutations "aux femmes et hommes des médias palestiniens qui dénoncent la barbarie de l'ennemi occupant pour contrer les versions fallacieuses par lesquelles leurs colporteurs tentent de travestir la vérité".

## ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE

## Aoun reçoit l'ambassadeur saoudien et une délégation du groupe "Jamjoom Pharma"

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu lundi l'ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite, Abdullah bin Nasser Albussairi, accompagné d'une délégation du groupe "Jamjoom Pharma", présidée par le président du conseil d'administration de ce groupe saoudien, Mahmoud Youssef Jamjoom, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales par la création d'une dynamique d'investissement entre les deux pays, a porté sur le projet de partenariat avec le groupe "Jamjoom Pharma", dont la production a déjà commencé, ainsi que la possibilité de l'étendre dans un avenir proche pour in-

clure de nouveaux types de médicaments qui contribuent à couvrir le marché national, indique la même source. Lors de cette rencontre, le ministre a affirmé que "le lancement de la production de ces médicaments contribuera inévitablement à éliminer certaines des fluctuations que connaît le marché national", soulignant que l'Etat algérien apporte tout son soutien et son aide aux véritables investisseurs. De son côté, l'ambassadeur saoudien a salué "le grand développement" connu par la production pharmaceutique en Algérie, notant par la même occasion les facilités accordées au projet du groupe "Jamjoom Pharma" et à d'autres investisseurs à la lumière de la nouvelle loi sur l'investissement, conclut le communiqué.

## FINANCES

## Installation du nouvel inspecteur général des services fiscaux

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a présidé la cérémonie d'installation de l'inspecteur général des services fiscaux, M. Smail Hammaoui, et ce dans le cadre du renforcement des capacités d'encadrement de la Direction générale des impôts (DGI), a indiqué un communiqué du ministère.

La cérémonie d'installation s'est déroulée, dimanche, au siège du ministère des Finances, en présence de la directrice générale des impôts et des cadres de l'administration fiscale.

A cette occasion, M. Faïd a mis en avant "le rôle primordial de l'Inspection générale des services fiscaux dans la promotion de l'inté-

grité et du professionnalisme dans l'accomplissement du devoir fiscal, ainsi que l'importance de sa mission qui vise à consacrer les principes de transparence et d'intégrité dans le secteur fiscal, en sus de sa mission de contrôle dans la mise en œuvre des politiques fiscales", lit-on dans le communiqué.

Le ministre a également salué "la haute efficacité" du nouvel inspecteur général qui "a une grande expérience et occupé plusieurs postes et responsabilités au niveau des services externes des impôts, outre le fait qu'il a fait preuve lors de son parcours professionnel de grandes qualités morales et éthiques ce qui lui permet d'assumer cette grande res-

ponsabilité avec loyauté et compétence", ajoute la même source. M. Faïd a, en outre, mis l'accent sur l'importance de transmettre l'expertise et la connaissance, notamment dans le domaine fiscal, aux nouvelles générations, à travers l'orientation et l'encadrement, "en vue d'assurer une amélioration durable de la fiscalité tout en garantissant les critères d'intégrité et de transparence".

La nomination du nouvel inspecteur des services fiscaux traduit "l'engagement du ministère des Finances à renforcer les capacités et les compétences de l'administration fiscale, ainsi que les efforts de lutte contre l'évasion fiscale", conclut la même source.

## ÉNERGIES RENOUVELABLES ET HYDROGÈNE VERT

## Signature d'un contrat de coopération algéro-allemand

Le ministère de l'Énergie et des mines et la société allemande pour la coopération internationale (GIZ) ont signé, lundi à Alger, un contrat d'exécution de la coopération technique dans le cadre du projet commun "TaqaatHy", portant sur le développement de la coopération dans le domaine des énergies renouvelables et l'hydrogène vert.

La signature du contrat s'est déroulée en marge de la 5ème édition de la Journée algéro-allemande de l'énergie, tenue à Alger en présence du ministre de l'Énergie et des mines, Mohamed Arkab, et du secrétaire d'Etat parlementaire, ministre fédéral de l'économie et de la protection du climat de l'Allemagne, Stefan Wenzel, ainsi que de l'ambassadrice d'Allemagne en Algérie, Elisabeth Wolbers.

Le contrat portant sur ce projet, doté d'une enveloppe financière de 12 millions d'euros, a été

signé du côté algérien par le directeur général de l'Énergie auprès du ministère de l'Énergie et des mines, Tahar Djouambi, et du côté allemand, par la directrice résidente de la GIZ, Martina Vahlhaus.

Intervenant à l'occasion, le directeur général de l'Énergie a affirmé que ce contrat visait à "approfondir la coopération algéro-allemande dans le domaine des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert en Algérie, tout en soulignant que cet accord démontrait "l'excellence de la coopération algéro-allemande et la volonté commune d'aller de l'avant pour établir des projets communs profitables aux deux parties".

Selon M. Djouambi, ce contrat porte sur la réalisation du projet "TaqaatHy", le qualifiant de projet "important et innovant, qui permettra de renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays", ajoutant que ce projet qui sera mis en œuvre avec le soutien de l'Allemagne "assurera un accompagnement pour l'atteinte de nos objectifs tracés dans ce domaine".

"Ce contrat représente une nouvelle opportunité d'échange et de partage d'expériences sur des sujets d'intérêt commun et sa mise en œuvre contribuera à la réalisation de notre programme de développement des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de l'hydrogène vert", a-t-il également soutenu. Le même responsable a mis l'accent, en outre, sur "l'importance de réaliser des projets de partenariat concrets avec la partie allemande, en veillant à l'intégration des technologies, le transfert de savoir-faire, l'assistance technique, ainsi que la formation et le développement de la fabrication locale de la majorité des équipements notamment dans le domaine des énergies renouvelables". De son côté, l'ambassadrice d'Allemagne en Algérie, Elisabeth Wolbers, a indiqué que ce contrat constitue "un projet de partenariat très concret entre les deux pays, et vise à développer davantage la coopération dans le domaine des énergies renouvelables et de mettre en œuvre des technologies clés dans l'hydrogène vert". L'objectif de ce projet, a-t-elle mentionné, est de renforcer les capacités stratégiques, institutionnelles et techniques de l'Algérie pour le développement des énergies renouvelables à grande échelle mais aussi de taille moyenne, ainsi que de renforcer les capacités de développement de l'hydrogène vert. "Ce contrat permettra d'identifier les possibilités de création de valeur locale et d'applications locales ainsi que domestiques de l'hydrogène vert", a-t-elle souligné.

## BORDJ BOU ARRERIDJ Plus de 13.000 emplois créés dans le secteur économique depuis début 2023 (wali)

Plus de 13.000 postes d'emploi permanents ont été créés dans le secteur économique depuis le début de l'année 2023, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a affirmé lundi le wali, Kamel Nouicer.

Dans une déclaration à la presse en marge de la visite de la zone industrielle Mechta Fatma à El Hamadia, le wali a mis l'accent sur la dynamique économique vécue par la wilaya à la faveur du soutien et accompagnement des hautes autorités du pays et pouvoirs publics aux investisseurs sérieux.

Il a ajouté que le nombre d'emplois couverts par la sécurité sociale créée depuis le début de l'année a dépassé 13.000 postes qualifiés via l'ANEM outre l'intégration de 6.959 travailleurs par des entreprises économiques réduisant ainsi le taux de chômage dans la wilaya à 7 %.



Les autorités locales, a ajouté le wali, misent sur la création de plus de 10.000 autres emplois dans le secteur privé avec l'entrée en activité de nombre d'entreprises dans la ZI de Fatma

et la ZI R'mail de Ras El Oued, et ce après la levée des entraves aux opérations d'aménagement et raccordement aux réseaux divers pour une enveloppe financière de 8 milliards DA.

## ANNABA Vers l'augmentation du nombre de points de commercialisation des légumes secs (CCLS)

Le réseau de distribution de légumes secs sera étendu, dans la wilaya d'Annaba, pour être porté à 20 points de vente directe à des prix réglementés, dans le cadre des dispositions prises pour contrôler le marché de ces produits de large consommation, a indiqué, lundi, le directeur de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), Abdelkrim Belhout.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'un total de 13 points de vente directe avaient déjà été ouverts dans plusieurs communes de la wilaya, auxquels s'ajouteront 7 autres points supplémentaires, dont un mobile, afin de couvrir les besoins des consommateurs,

notamment dans les agglomérations à forte densité de population comme Annaba, Draâ Errich, Sidi Amar, El Hadjar Ain El Berda et Berrahal.

L'intensification du réseau de points de vente directe des légumes secs constitue un "moyen efficace de contrôle du marché et de fourniture des quantités nécessaires à des prix réglementés", a ajouté M. Belhout, rappelant que l'importation par l'OAIC (Office algérien interprofessionnel des céréales) répondra aux besoins du marché et permettra de contrôler "de manière significative" la chaîne d'approvisionnement avec ces consommables, tout en luttant contre les tentatives de porter atteinte au

pouvoir d'achat des citoyens. La CCLS d'Annaba dispose d'une capacité de stockage de 400.000 quintaux de légumes secs entre pois-chiches, lentilles, riz et haricots secs, permettant de couvrir les besoins des wilayas de l'Est du pays, a-t-on fait savoir. D'autre part, 860 hectares ont été destinés à la culture de céréales et de légumes secs, au titre de la campagne agricole en cours (2023-2024), dans les zones agricoles des communes d'Ain El Berda et d'El Hadjar, ce qui a donné lieu, ces dernières années, à des résultats encourageants en termes de qualité, en particulier pour les pois-chiches et les lentilles, a encore affirmé la même source.

## KHENCHELA Plus de 267 millions DA pour raccorder 86 puits artésiens au réseau électrique (direction)

Une enveloppe financière de 267,67 millions DA a été octroyée au projet de raccordement de 86 puits artésiens au réseau électrique, dans la wilaya de Khenchela, a appris l'APS, lundi auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Il s'agit de 82 puits collectifs et 4 individuels à travers les périmètres agricoles destinés aux

jeunes au Sud de la wilaya, a précisé le chargé de communication de la direction, Mohamed Tahar Boukehil.

Cette enveloppe a été dégagée du programme complémentaire de développement décidé au profit de la wilaya de Khenchela par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et porte sur le raccordement de forages des périmè-

tres agricoles de R'mila, Djelil, Oued Lemhane, Bouneguer, Safihat Bouslah, Bikhher Trouma et Zellas du Sahara N'memcha, selon la même source. Les études du projet ont été exécutées et la coordination avec la direction des services agricoles (DSA) est en cours pour lever certaines entraves avant de lancer les travaux effectifs de raccordement, a pré-

cisé Boukehil. Parallèlement, le projet de raccordement au réseau d'électricité agricole de 957 puits artésiens des communes de Khirane, de Babar, d'Ouldja, de Chechar, de Metoussa, d'Ain Touila et de Djellal est en cours de parachèvement, a ajouté le même cadre qui a rappelé que ce projet porte sur la pose de 500 km de lignes et mobilise 1,256 milliards DA.

## SOCIÉTÉ DE TRANSPORT URBAIN ET SUBURBAIN DE JJEL M. Chorfa appelle à diversifier les services de l'entreprise

Le ministre des Transports, Youcef Chorfa, a souligné, lundi à Jijel, la nécessité de diversifier et d'étendre les services fournis par la Société publique de transport urbain et suburbain afin de générer des ressources supplémentaires et de garantir sa pérennité.

"L'entreprise devrait étendre ses activités en incluant des services supplémentaires tels que des ateliers de mécanique et de réparation d'autobus, et en concluant des accords avec les collectivités locales, les APC, notamment, portant sur la réparation des autobus de transport scolaire", a indiqué le ministre lors d'une visite du siège de cette société.

M. Chorfa, qui effectuait une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Jijel, a souligné que la diversification des services de l'entreprise pourrait également donner lieu à la création de succursales vouées à la formation de conducteurs de bus et au contrôle technique des véhicules lourds, et même légers, ce qui contribuera à obtenir des ressources supplémentaires à même de prolonger la durée de vie de la

société", d'autant, a-t-il dit, qu'il est "actuellement envisagé d'appliquer le contrôle technique obligatoire aux motos, ce qui signifie que la demande augmentera à l'avenir".

De plus, la possibilité d'investir dans des agences de contrôle technique "sera ouverte à tous les investisseurs qui le souhaitent", a encore fait savoir, M. Chorfa.

Par ailleurs, lors de sa visite au port de Djendjen, le ministre a déclaré que les travaux de réalisation du terminal à conteneurs seront achevés "d'ici à la fin de l'année 2024" pour permettre au port de recevoir des navires et des porte-conteneurs géants.

Le ministre des Transports a aussi fait part, s'agissant du transport aérien de voyageurs, de la "possibilité de revoir les vols domestiques et internationaux assurés par l'aéroport Ferhat-Abbas de Jijel, en ajoutant des vols vers l'ouest et le sud du pays", tout en envisageant "la possibilité de mettre en place des vols supplémentaires vers la capitale française Paris". M. Youcef Chorfa, accompagné des autorités locales, avait au-

paravant présidé la mise en service, au port de Djendjen, un dispositif de chargement automatique de clinker d'une capacité de 18.000 tonnes/jour.

## TIPASA Levée du gel des activités de l'APC de Sidi Rached (Wilaya)

Le gel des activités de l'Assemblée populaire communale (APC) de Sidi Rached (wilaya de Tipasa) a été levé par les autorités locales, suite à la dissipation des causes du blocage ayant affecté la gestion des affaires de cette collectivité locale, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Le gel des activités de l'APC de Sidi Rached a été décidé, en février dernier, par le wali de Tipasa, Aboubakr Seddik Boucetta, conformément à ses prérogatives définies au chapitre du "pouvoir de substitution du wali" dans le code communal.

Suite à la cohésion constatée entre les membres de cette collectivité, la décision de gel a été

## GUELMA Près de 4.000 arbres fruitiers distribués (conservateur des forêts)

Pas moins de 3.780 arbres fruitiers ont été distribués à Guelma depuis le mois de mars à ce jour à des propriétaires terriens souhaitant planter ces arbres de plusieurs communes, apprend-on lundi du conservateur des forêts, Boubakeur Ouadi.

Ces plants d'arbres fruitiers ont été distribués à 23 propriétaires de terres agricoles dans le cadre de la convention signée entre la direction générale des forêts et l'opérateur ATM Mobilis, a précisé le même cadre. Les principales espèces fruitières distribuées sont l'olivier (1.430 arbres), l'amandier (890), le caroubier (265) au côté de figuiers, pommiers, abricotiers, poirier, grenadier et cerisier, a ajouté le conservateur des forêts. Ce programme concerne les 12 communes d'Oued Feragha, Hammam N'baïl, Bouhamdane, Sellaoua Anoua, Medjaz Amar, Houari Boumediene, Tamlouka, Bendjerah, Nechmaïa, Boumehra Ahmed, Fedjoudj et Hélopolis, a noté le même responsable.

La conservation des forêts a requis des bénéficiaires de ce programme de disposer d'un foncier agricole apuré et de procéder au creusage des trous qui reçoivent les plants d'arbre, a-t-on rappelé.

## ADRAR Un lycéen met au point une application pour suivre le cursus des élèves

Une application pour suivre le cursus scolaire des élèves vient d'être mise au point par un élève du lycée "Abou Hamed El-Ghazali" d'Adrar, a-t-on appris lundi des responsables de cet établissement pédagogique.

Introduite dans la gestion numérique dans ce lycée à partir de cette année scolaire, cette nouvelle application, appelée "Rakmanati", vise à faciliter la scolarisation des élèves et leur suivi comme l'enregistrement électronique de leurs entrées et sorties en fonction de leurs emplois du temps, et permet aussi d'informer les parents, via de la messagerie électronique "WhatsApp". Créée l'année dernière par un élève de cet établissement, en l'occurrence, Issam Salhi, ce dispositif a été mis en application au lycée "Abou Hamed El-Ghazali" dans le cadre de la numérisation de sa gestion, a indiqué le proviseur, Fateh Ouadjelani.

Expliquant son projet innovant, le lycéen Issam Salhi a indiqué que "l'idée de mettre au jour cette application a germé depuis plus de deux ans avant de devenir réalité sous la supervision et l'accompagnement du président du club scientifique et d'innovation au lycée "Sidi Ahmed Didir" de Tamentit, l'enseignant Abdallah Rahmani, avant d'être adoptée au lycée Abou Hamed El-Ghazali d'Adrar.

Ce lycéen qui détient à son actif une vingtaine de projets innovants primés, nourrit de larges espoirs de trouver un accompagnement approprié pour les valoriser au sein des entreprises nationales et étrangères, et contribuer ainsi à promouvoir le développement socioéconomique.

Dans ce même contexte, ce jeune prodige a salué l'orientation du wali, Larbi Bahlouel, émise l'année dernière concernant la mise sur pied d'un salon des innovations numériques des scolaires de la wilaya.

Il a souhaité sa concrétisation par la création d'un laboratoire scientifique pérenne devant servir d'espace d'ateliers d'innovation dans le domaine de la numérisation, qui est devenu un défi de l'heure. De son côté, le président de l'association des parents d'élèves du lycée, Belaid Abdesslem, a valorisé l'introduction de cette innovation "trait-d'union entre l'établissement et les parents d'élèves" et qui permet à ces derniers de renforcer le contrôle parental des élèves.

## INDUSTRIE

## Le reverse engineering, un outil essentiel pour la promotion de la production nationale (Président CNESE)

Le reverse engineering, une méthode qui consiste à analyser un système industriel pour en déduire son fonctionnement, représente un outil essentiel pour la promotion de la production nationale et le développement des petites et moyennes industries, a indiqué lundi à Alger le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Sidi Mohammed Bouchenak Khelladi.

"En alignant nos actions sur les engagements du Président de la République, notamment l'engagement n°13, qui vise à promouvoir la production nationale et à orienter l'industrialisation vers les micros, petites et moyennes industries, le reverse engineering devient un outil essentiel pour atteindre ces objectifs", a souligné M. Bouchenak Khelladi lors d'un Séminaire portant sur "l'apport du reverse engineering sur l'écosystème technique national", tenu en présence du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun et celui de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi.

Selon lui, "l'Algérie, malgré son potentiel, fait face à des insuffisances dans son écosystème technologique, en particulier dans le domaine de l'ingénierie. Ces lacunes entravent notre capacité à dé-

velopper de nouveaux produits à déployer de nouvelles installations industrielles et à obtenir des certifications conformes aux normes internationales".

Ainsi, le reverse engineering peut jouer un rôle "crucial" dans la mise en place des bases d'un écosystème technologique performant et ouvre des opportunités pour la création d'entreprises et la diversification des secteurs d'activités, estime encore le président du CNESE. Le reverse engineering (rétro-ingénierie) est définie comme l'analyse d'un produit fini pour en déterminer le fonctionnement interne et la méthode de fabrication et modifier ou reproduire tout ou une partie des données techniques qui caractérise ce produit.

Concrètement, il s'agit de développer des prototypes locaux en utilisant les connaissances et un savoir-faire nationaux, tout en dé-

veloppant le transfert technologique dans le respect de la propriété intellectuelle, a-t-on expliqué lors du séminaire.

Cet évènement, organisé par le Conseil, avait pour objectif principal la sensibilisation à l'impact potentiel du reverse engineering sur l'écosystème technologique, ainsi que sur son rôle dans la relance industrielle, la réduction des importations et la promotion du contenu local.

Il vise aussi, à identifier les filières à forte valeur ajoutée à cibler dans le cadre d'un programme national de développement du reverse engineering, tout en lançant une réflexion collective sur les mesures que pourraient prendre les pouvoirs publics pour soutenir le développement technologique national, ainsi que les actions à entreprendre pour mettre en place un plan d'ingénierie inversée, tout en respec-



National Economic Social and Environmental Council

tant les droits de la propriété intellectuelle.

### Plus de 1600 demandes d'enregistrement des nouveaux brevets d'invention

En marge de cette rencontre, le directeur général de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), Abdelhafid Benmehdi, a estimé dans des déclarations à la presse que la reverse engineering constituait une "opportunité" pour les startups et les PME pour développer certaines technologies et dans divers sec-

teurs. Abondant dans le même sens, le responsable a indiqué que la pratique de l'ingénierie inversée exigeait une veille technologique qui permet aux entreprises d'avoir une vision "claire et précise" sur l'évolution d'un secteur et le segment qu'elle peut développer pour permettre l'obtention d'un brevet d'invention.

Dans ce cadre, il a fait savoir que l'Institut avait recensé jusqu'à septembre dernier, plus de 1.600 demandes d'enregistrement des nouveaux brevets d'invention, déposés par des universités, instituts et entreprises.

## 5ÈME JOURNÉE ALGÉRO-ALLEMANDE DE L'ÉNERGIE

### Le projet d'hydrogène SouthH2 Corridor au centre des débats

Le développement du partenariat dans le domaine de l'hydrogène vert notamment dans le cadre du projet "SouthH2 Corridor" a constitué l'un des principaux sujets de débat entre les participants à la 5e édition de la Journée algéro-allemande de l'énergie, organisée lundi à Alger. Lors de cette Journée, initiée par le ministère de l'Énergie et des Mines en collaboration avec le ministère fédéral allemand de l'Économie et de la Protection du climat, les participants ont focalisé sur les possibilités de réaliser le corridor "SouthH2", qui représente un "nouveau projet pour le transport de l'hydrogène vert produit en Algérie. Dans ce contexte, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a estimé dans son discours qu'il s'agit d'un "projet ambitieux qui nécessite des études techniques et économiques approfondies". M. Arkab a assuré que "les études en question sont en train d'être menées avec les entreprises concernées par cet important projet" notamment les sociétés SNAM (Italie), Gasconnect-Austria (Autriche), Trans Austria Gasleitung

GmbH (Autriche) et Bayernets GmbH (Allemagne). Le projet "SouthH2 Corridor" constitue une "vraie dorsale de transport de l'hydrogène de l'Algérie vers l'Allemagne, via la Tunisie, l'Italie et l'Autriche, visant à fournir un hydrogène renouvelable en utilisant les gazoducs existants", a-t-on souligné lors de cette Journée.

L'objectif visé est celui de transporter près de 4 millions de tonnes d'hydrogène vert par an à travers des gazoducs reconvertis pour le transport d'hydrogène, explique-t-on. Selon le directeur des énergies renouvelables au groupe Sonatrach, Billel Kalache, ce projet est actuellement au stade d'études qui visent à évaluer la faisabilité de transporter de l'hydrogène vers les territoires européens, et son intérêt économique, avant de passer à l'étape des études de réalisations des projets.

De son côté, Miloud Medjellid, président du comité chargé de la stratégie nationale de l'hydrogène vert au niveau du ministère de l'Énergie et des mines, a appelé à une coopération "stratégique" avec les partenaires allemands, assu-

rant qu'elle est "essentielle" pour atteindre les objectifs ambitieux fixés dans la stratégie nationale pour le développement de l'hydrogène, adoptée par le gouvernement.

La mise en œuvre de cette stratégie représente, a-t-il ajouté, une opportunité "majeure" pour l'Algérie et permettra de développer une filière "prometteuse", de renforcer l'indépendance énergétique et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'importance de ce corridor, qui a reçu le statut de "projet important et stratégique" pour l'Union européenne, a été également évoquée par Ellen von Zitzewitz, responsable du partenariat énergétique bilatéral avec la région MENA au niveau du ministère fédéral allemand de l'Économie et de la Protection du climat.

Cette intervenante a fait savoir que l'objectif tracé par l'Allemagne est celui d'aller vers une production de 80% d'énergies sur la base du renouvelable, dont une grande part sera réservée à l'hydrogène vert. Intervenant par visio-conférence, le directeur exécutif décarbonisation chez la SNAM (société

italienne de transport de gaz) Piero Ercoli, a assuré que l'Algérie dispose d'un potentiel "important" en matière d'hydrogène et peut devenir un pôle de production de l'hydrogène renouvelable avec la maîtrise des coûts.

M. Ercoli a mis en avant les capacités importantes en matière de transport qui peuvent être dimensionnées pour une montée en puissance en fonction du marché et des volumes de la demande européenne, assurant que des tests ont déjà été démontrés sur ce marché énergétique.

La 5ème journée algéro-allemande de l'énergie a vu la participation d'environ 200 participants représentant les organismes institutionnels, économiques et de recherche des deux pays, outre

d'autres partenaires, notamment des pays d'Autriche, d'Italie, de la Commission européenne et de l'Union européenne, ainsi que de l'Agence internationale des énergies renouvelables (IRENA). Lors de cette journée, les participants ont abordé plusieurs thèmes en lien avec le secteur énergétique, entre autres, les tendances actuelles sur le marché mondial de l'énergie solaire et le programme algérien des énergies renouvelables. Les communications ont porté sur le partenariat bilatéral en énergie avec un échange sur les évolutions actuelles de la politique énergétique et les moyens de promouvoir des projets communs, notamment dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

## CULTURE DU TOURNESOL

### Résultats encourageants pour une première expérience à Blida

Des résultats jugés encourageants ont été obtenus à l'issue de la première expérience de culture de tournesol menée dans la wilaya de Blida, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction des services agricoles (DSA).

"La wilaya a réalisé une récolte dépassant les 26 qx de tournesol, une plante oléagineuse dont la culture est vivement encouragée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural", a indiqué la responsable de l'inspection phytosanitaire et vétérinaire, Radhia Djellouli.

Elle a ajouté que les plants de tournesol ont été cultivés, juin dernier, sur une superficie de six (6) ha dans une ferme pilote de la

commune de Mouzaia (ouest de Blida), dont l'exploitant a décidé de mener cette expérience, inscrite dans le cadre de la consécration de la sécurité alimentaire.

"Cette première expérience du genre dans la wilaya a donné des résultats encourageants pour le développement et l'extension de cette agriculture stratégique", a-t-elle précisé, rappelant que le tournesol est notamment exploité pour la production d'huile de table et de fourrages, ainsi que dans la fabrication d'autres produits de consommation.

Mme Djellouli a indiqué que l'exploitant ayant réalisé cette culture a bénéficié d'un accompagnement par une équipe

d'ingénieurs agronomes, du début de la culture du tournesol jusqu'à sa récolte. En vue d'inciter les agriculteurs à adhérer au programme d'extension des cultures oléagineuses destinées à la transformation industrielle, de nombreuses mesures incitatives ont été prises par l'Etat. Il s'agit, entre autres, d'assurer un accompagnement technique et une formation pour les concernés et l'octroi d'une aide de 3.000 DA pour chaque quintal produit.

La production de tournesol de la wilaya a été acheminée vers la Coopérative de céréales et légumineuses secs (CCLS) d'El Affroun, selon la même source.

APS

## NÂAMA

### Une récolte d'environ 10.500 quintaux de dattes attendue (Direction)

Une production d'environ 10.500 quintaux de différentes variétés de dattes est prévue dans la wilaya de Nâama, au titre de l'actuelle campagne de récolte, qui a démarré à la mi-octobre en cours, a-t-on appris de la Direction des Services Agricoles (DSA). La récolte de dattes a démarré sur une superficie globale estimée à 227 hectares, dans la commune de Kalaat Cheikh Bouâmama et les vergers de Ksar Moghrar, El Fokani et Djeniene Bourzegg (Oasis Derme), ainsi que dans les oasis de Asla et Tiout, avec un rendement moyen de 46 quintaux à l'hectare, a indiqué le Directeur du secteur, Cherouine Boudjemâa.

Une augmentation de la production est prévue, cette année, par rapport à l'année écoulée, qui a connu une production d'environ 8.220 quintaux, en raison de la multiplication du nombre de palmiers producteurs, grâce aux différents programmes de développement agricole et la facilitation dans l'octroi des autorisations de forage des puits et de soutien de fixation des systèmes d'irrigation, ainsi que le suivi de la protection des végétaux et la campagne de traitement préventif contre les parasites qui affectent les palmiers et les dattes, selon le même responsable. Le programme de soutien a été mis en œuvre, ces deux dernières années, avec la distribution d'arbres résistants à la sécheresse, gracieusement, aux petits agriculteurs, sachant que 60 agriculteurs des régions du sud de la wilaya, qui activent dans la phoeniciculture, ont bénéficié de 3.000 palmiers, selon la même source. Ce programme vise à créer de nouveaux périmètres agricoles dans des régions fertiles au sud de la wilaya, qui dispose de plusieurs atouts tels que les eaux souterraines et les puits, a-t-on souligné.

QATAR-ITALIE

Signature d'un accord d'approvisionnement en GNL sur 27 ans

Le Qatar a signé un accord d'approvisionnement en gaz naturel liquéfié (GNL) d'une durée de 27 ans avec l'italien Eni, a annoncé lundi QatarEnergy.

"Des filiales de QatarEnergy et d'Eni ont signé un accord de vente et d'achat permettant de fournir jusqu'à un million de tonnes par an de GNL" à l'Italie, a affirmé le géant gazier de l'émirat du Golfe dans un communiqué, en précisant que les livraisons débuteront en 2026 pour une durée de 27 ans. Le gaz proviendra du projet North Field East, dont la société italienne détient 3,125%, et sera livré au FSRU Italia, une unité flottante de stockage et de regazéification située dans le port de Piombino, en

Toscane. "Nous franchissons une nouvelle étape importante dans le renforcement de notre partenariat avec Eni", a déclaré le ministre qatari de l'Énergie et PDG de QatarEnergy, Saad Sherida Al-Kaabi, cité dans le communiqué. "Nous continuerons à démontrer notre engagement envers les marchés européens en général, et le marché italien en particulier", a-t-il ajouté.

L'accord conclu avec Eni est similaire dans sa durée à ceux annoncés ces dernières semaines avec la société française TotalE-

nergies, et la britannique Shell.

Le Qatar est l'un des principaux producteurs de GNL au monde avec les Etats-Unis et l'Australie. Les pays asiatiques, notamment la Chine, le Japon et la Corée du Sud, figurent parmi ses principaux clients, mais il est de plus en plus courtisé par les pays européens. En juin 2022, Eni a pris une part de 3,1% dans le projet d'expansion North Field East, devant lui permettre d'augmenter sa production de GNL de 60%, à 126 millions de tonnes par an, d'ici à 2027.



MARCHÉS BOURSIERS

Les taux obligataires se replient : les Bourses finissent mitigées

Après avoir été tirés vers le bas, les marchés boursiers ont fini en ordre dispersé lundi aidés par une redescende des taux obligataires américains, brièvement montés à un plus haut de 16 ans. Paris a clôturé en hausse de 0,50%, Francfort a grappillé 0,02%, Milan a gagné 0,74%. Londres, de son côté, a terminé la séance à

la baisse (-0,37%). Outre-Atlantique, Wall Street, qui avait ouvert nettement dans le rouge, a terminé divisé. Le Dow Jones a perdu 0,58% et le S&P 500 -0,17% mais le Nasdaq a avancé de 0,27%. Malgré un contexte géopolitique encore très tendu au Proche-Orient, les investisseurs sont rassurés sur l'approvisionnement

mondial en pétrole. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre a cédé 2,52% à 89,93 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison le même mois, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, est tombé de 2,94% à 85,49 dollars. Vers

20H20 la monnaie nipponne se redressait légèrement de 0,12% à 149,68 yens pour un dollar. Elle avait touché un point bas à 150 yens pour un dollar plus tôt. L'euro prenait quant à lui 0,69% face au dollar à 1,0667 dollar pour un euro. Le bitcoin gagnait 5,86% à 31.619 dollars au plus haut depuis juillet.

La Bourse de Tokyo en repli en matinée malgré la détente des rendements américains

Après un départ en légère hausse, la Bourse de Tokyo est vite retombée dans le rouge mardi en matinée, les investisseurs restant inquiets malgré la détente la veille des rendements obligataires américains, perçue comme un simple répit.

L'indice vedette Nikkei perdait 0,42% à 30.868,26 points vers 01H00 GMT et l'indice élargi Topix cédait 0,96% à 2.217,31 points. Le taux d'intérêt des emprunts américains à dix ans s'est replié lundi, mais non sans avoir précédemment dépassé 5%, un nouveau sommet depuis 2007. Les

marchés boursiers continuent par ailleurs de scruter de près la situation au Proche-Orient. Le titre du fabricant japonais de moteurs électriques Nidec sombrait d'environ 8,5% vers 01H00 GMT, les investisseurs sanctionnant ses résultats trimestriels inférieurs aux attentes publiés la veille. En dépit d'effets de change positifs liés à la dépréciation du yen, Nidec a vu ses bénéfices net et opérationnel décliner sur son deuxième trimestre sur fond de coûts de recherche-développement importants, et ses ventes n'ont que très légèrement progressé

(+0,7%). Les prix du pétrole remontaient mardi matin en Asie, après avoir nettement reculé la veille.

Vers 00H40 GMT le baril de WTI américain reprenait 0,76% à 86,14 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord gagnait 0,71% à 90,47 dollars. Au niveau des devises, le cours dollar/yen était quasi stable à 149,77 yens pour un dollar (+0,04%). L'euro valait 150,80 yens, là aussi quasi inchangé par rapport à lundi 21H00 GMT (150,74 yens).

La monnaie européenne s'échangeait pour 1,0671 dollar, un cours stable par rapport à la veille.

La Bourse de Paris en hausse, aidée par la baisse des taux américains

La Bourse de Paris a terminé en hausse de 0,50% lundi, soutenue par la redescende des taux obligataires américains après un pic à 5% pour les titres à 10 ans, un record depuis 16 ans. L'indice vedette CAC 40 a gagné 34,25 points à 6.850,47 points. En début de journée, il avait atteint son plus bas en séance depuis janvier. Sur l'ensemble de la semaine dernière, la Bourse de Paris a lâché 2,67%, sa plus forte perte hebdomadaire depuis début juillet. Vendredi, l'indice avait perdu 1,52%, tom-



bant à son plus bas niveau en clôture depuis le 5 janvier.

Lundi matin, le taux d'intérêt de l'emprunt des Etats-Unis arrivant à échéance dans dix ans a dépassé le seuil des 5%, une première de-

puis novembre 2007. Vers 15H45 GMT, il était redescendu à 4,86%. "Le niveau est important, mais ce n'est pas nouveau comme phénomène, les marchés étaient déjà mal en point depuis quelques

semaines. Ce qui leur importe le plus, c'est vraiment qu'on ne voit pas de point d'arrivée" à cette augmentation des taux, pointe Alexandre Baradez, responsable de l'analyse marchés d'IG France.

COMMERCE

Première réunion du groupe de travail économique Chine - Etats-Unis

Le groupe de travail économique Chine-Etats-Unis a tenu mardi sa première réunion par liaison vidéo, a indiqué le ministre chinois des Finances dans un communiqué cité par l'agence Chine Nouvelle.

Lors de cette réunion coprésidée par le vice-ministre chinois des Finances et le Secrétaire au département américain du Trésor, les deux parties ont eu "des discussions approfondies, franches et constructives" sur les situations et les politiques macroéconomiques des deux pays et dans le monde, sur les relations économiques bilatérales et sur la coopération pour relever les défis mondiaux, précise l'agence Chine Nouvelle. La réunion intervient, ajoute la même source, après le consensus auquel sont parvenus au mois de juillet dernier He Lifeng, vice-Premier ministre chinois et responsable des affaires économiques et commerciales et la secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen, à 31.619 dollars au plus haut depuis juillet.

MARCHÉS DES CHANGES  
Le dollar s'essouffle

Le dollar était en baisse lundi par rapport à la monnaie unique européenne, qui gagnait 0,71% à 1,0669 dollar pour un euro alors que les taux obligataires américains à long terme se repliaient après avoir atteint un sommet en 16 ans. Le dollar index qui compare le dollar à un panier de monnaies chutait de 0,53% à 105,60 points. En hausse tôt le matin lorsque le rendement des bons du Trésor à dix ans a brièvement touché 5,02%, un plus haut depuis 2007, le billet vert s'est ensuite replié alors que les taux obligataires faisaient aussi marche arrière.

Après cet accès de fièvre, vers 17H45 GMT, les taux à dix ans reculaient à 4,83%. Le rôle de valeur refuge du billet vert en période d'incertitude géopolitique se trouvait atténué car en fin de semaine dernière, la Réserve fédérale américaine (Fed) a semblé aller dans le sens d'un "ralentissement" de son tour de vis monétaire pour lutter contre l'inflation, suggérant qu'assez avait été fait, expliquait Derek Halpenny, de MUFG. L'or redescendait également de ses sommets de fin de semaine où l'onze a frôlé les 2.000 dollars vendredi, et se repliait lundi de 0,29% à 1.988,60 dollars l'onze. De son côté, le bitcoin se maintenait au-dessus des 30.000 dollars, en hausse de 4,04% à 31.061 dollars, porté par plusieurs revers judiciaires du régulateur américain, la SEC, qui laissent espérer une éclaircie dans le secteur aux Etats-Unis.

	Cours de lundi 17H45 GMT	Cours de vendredi 21H00 GMT
EUR/USD	1,0669	1,0594
EUR/JPY	159,69	158,77
EUR/CHF	0,9508	0,9451
EUR/GBP	0,8716	0,8771
USD/JPY	149,68	149,86
USD/CHF	0,8912	0,8920
GBP/USD	1,2240	1,2164

GHANA

Approbation de la construction d'une première mine de lithium

Le gouvernement ghanéen a approuvé la construction de sa première mine de lithium, l'un des principaux minéraux utilisés dans la production de batteries lithium-ion, présentées comme un substitut aux combustibles fossiles. Située sur la côte sud du pays, la mine d'Ewoyaa sera gérée par une filiale de la société australienne "Atlantic Lithium Limited", laquelle a reçu un bail de 15 ans. Ce projet

se met sur les rails après six ans d'exploration du métal sur les lieux. Dans le cadre de cet accord, le Ghana a augmenté le taux de redevance de 5% standard à 10%, et la participation de l'Etat dans le projet de 10% à 13%, a indiqué le ministère des Terres et des Ressources naturelles dans un communiqué. L'entreprise travaillera également à la construction d'une usine de traitement de lithium afin de

maximiser les avantages économiques du minerai, qu'elle expédie souvent en Chine pour y être traité, a ajouté le ministère. La mine est supposée avoir un potentiel "de rentabilité exceptionnelle", avec une éventuelle production de 2,7 millions de tonnes par an, souligne, de son côté, Atlantic Lithium Limited. Cela prévoit une production totale de 3,6 millions de tonnes de concentré de spodumène (en-

viron 350.000 tonnes par an) sur une durée de vie minière de 12 ans. "Il s'agit de la déclaration d'intention du Ghana de s'imposer comme une plaque tournante leader en Afrique dans la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques grâce à la production à long terme de lithium", a relevé Neil Herbert, président exécutif d'Atlantic Lithium Limited.

## MONOXYDE DE CARBONE Les premiers détecteurs fabriqués localement seront disponibles début 2024 (Sonelgaz)

Les premiers détecteurs de monoxyde de carbone fabriqués par Sonelgaz seront disponibles au début de l'année prochaine 2024, a indiqué lundi à Alger un responsable du groupe public.

Chaque année, les accidents liés au monoxyde de carbone engendrent des victimes et Sonelgaz a décidé de produire ses propres détecteurs algériens qui seront fin prêts d'ici le début de l'année 2024, a indiqué à l'APS Mohamed Chikhaoui, directeur chargé de mission à Sonelgaz, en marge d'un séminaire portant sur "l'apport du reverse engineering sur l'écosystème technique national". "Sonelgaz œuvre actuellement à produire d'ici le début de l'année 2024 des détecteurs de monoxyde de carbone pour équiper les foyers algériens", a-t-il affirmé. Le groupe Sonelgaz a été chargé, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des ministres tenu le 24 janvier dernier, d'équiper gratuitement les foyers de systèmes d'alarme (lumineux et sonores) pour prévenir les fuites du monoxyde de carbone, dans le cadre des mesures pratiques visant à limiter le phénomène d'asphyxie par gaz brûlés. Par ailleurs, le même responsable a rappelé également que le groupe œuvre, toujours dans le cadre du reverse engineering (la rétro-ingénierie), à développer "dans un futur proche" les bornes de recharge des voitures électriques. Evoquant l'expérience à l'actif du groupe Sonelgaz en matière de reverse engineering, M. Chikhaoui a assuré que celle-ci a été opérationnellement lancée en 2009 dans le cadre de la stratégie du groupe visant une autonomie technologique et une réduction de la facture d'importation et des délais de livraisons des pièces stratégiques du secteur. Le groupe avait mis en place ainsi des ateliers à M'sila et Eulma (Sétif) composés des équipes d'ingénieurs multidisciplinaires dont la mission principale est de concevoir des pièces et des équipements, dans le cadre du reverse engineering. Le reverse engineering est définie comme l'analyse d'un produit fini pour en déterminer le fonctionnement interne et la méthode de fabrication et modifier ou reproduire tout ou une partie des données techniques qui caractérisent ce produit. Concrètement, il s'agit de développer des prototypes locaux en utilisant les connaissances et un savoir-faire nationaux, tout en développant le transfert technologique dans le respect de la propriété intellectuelle.

Le séminaire sur "l'apport du reverse engineering sur l'écosystème technique national" s'est tenu en présence du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun et celui de la Formation et l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi.

## CONSTANTINE Arrestation d'une bande criminelle pour tentative d'incendie de la salle des archives de la délégation communale Ali-Mendjeli

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Ali Mendjeli (Constantine) ont démantelé une bande criminelle, composée de deux fonctionnaires (dont une femme) de la délégation communale de la circonscription administrative Ali Mendjeli qui falsifiaient des actes publics et qui ont tenté d'incendier la salle des archives de cette délégation communale, apprend-on lundi de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

L'affaire remonte à septembre passé lorsqu'un employé de la délégation a signalé un acte de vandalisme commis à la salle des archives suivi d'une tentative d'incendie, a précisé la même source, ajoutant qu'immédiatement, les policiers se sont rendus sur place découvrant trois bouilles remplies d'essence et des traces de feu sur des dossiers placés dans un sac en plastique. L'enquête approfondie a permis d'identifier le suspect principal en l'occurrence un fonctionnaire du service des cartes grises dont la perquisition du domicile après autorisation légale a permis de trouver des actes administratifs blancs avec cachet et des formulaires administratifs, selon la même source. Après son arrestation et la poursuite de l'enquête, l'identité d'un second suspect employé à la même délégation a été déterminée et la perquisition de son domicile a permis de découvrir trois feuilles blanches signées et cachet, des copies de cartes biométriques, de cartes grises en plus d'attestations de résidence et actes de naissances authentiques, selon encore la même source. En vertu d'un dossier pénal, les deux suspects ont été présentés devant le parquet local pour "formation d'association de malfaiteurs pour préparer des crimes contre les biens, crime de falsification de documents publics, crime d'incendie et destruction volontaire d'actes originaux émanant des autorités publiques, incendie de bâtiments des collectivités locales et abus de fonction", a ajouté la même source.

## ENVIRONNEMENT Plus de 4.000 écoles primaires au niveau national disposent d'un jardin (ministère)

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a recensé 4.473 écoles primaires au niveau national ayant consacré des espaces pour la création de jardins scolaires durant cette année scolaire, a indiqué à Alger une responsable au ministère de l'Intérieur.

Intervenant lors d'une journée d'études organisée par l'Institut national des études stratégiques globales (INESG) sur le thème "Les jardins scolaires : un soutien éducatif aux défis du développement", Mme KENZA Boukhedimi a fait savoir que "4.473 écoles primaires ont été recensées au niveau national avec un espace intérieur dédié à la création de jardins scolaires, soit près de 22% des écoles", ajoutant que "954 écoles primaires ont consacré des espaces extérieurs pour la création de jardins scolaires en dehors de leur enceinte".

De son côté, le président du conseil scientifique de l'INESG, Djoudi Bouras, a mis l'accent sur l'importance des jardins scolaires pour développer les compétences individuelles et collectives des élèves, ainsi que pour cultiver leur esprit de citoyenneté, appelant à poursuivre la création



tion de ces espaces dans les établissements éducatifs à l'échelle nationale, tout en encourageant la création de clubs environnementaux.

Pour sa part, la représentante du ministère de l'Éducation nationale, Mme Aicha Hadji a affirmé, dans une intervention intitulée "Contribution du secteur de

social et environnemental souhaité".

Elle a souligné, dans ce sens, que le nombre total de clubs environnementaux créés dans les établissements éducatifs s'élevait à "18.325 clubs au niveau national, afin de développer l'esprit de citoyenneté, d'ancrer les valeurs morales chez les élèves et de les sensibiliser à l'importance du travail collectif et à l'exploitation de leur créativité".

De son côté, le directeur général de l'Office national de développement et de promotion de la formation continue (ONDEFOC), Djoudi Slimane, a proposé la création de "termes écologiques" au niveau de chaque commune ou circonscription administrative pour "permettre à tous les élèves de pratiquer cette activité environnementale, tout en assurant la formation des enseignants accompagnateurs".

## BEJAIA Extinction de plusieurs incendies ces dernières 24 heures (Protection civile)

Plusieurs feux de forêt qui s'étaient déclarés dans la wilaya de Bejaïa, ont été maîtrisés ces dernières 24 heures, après l'intervention "immédiate et énergique" de la protection civile, selon un communiqué diffusé lundi par la direction de ce corps constitué.

Après avoir éteint tous les incendies, au nombre de 24, qui étaient en activité sur le territoire de la wilaya ces dernières 24 heures, 12 autres feux ont été signalés en milieu de matinée dans plusieurs massifs forestiers, ayant nécessité une intervention immédiate et énergique des éléments de la protection civile pour évi-

ter leur propagation et les éteindre", a-t-on indiqué de même source.

Ainsi, tous ces feux ont été circonscrits et éteints, hormis deux foyers en activité, l'un à Mazekouane, à 14 km à l'est de Bejaïa et l'autre aux alentours du massif d'Amizour, à 25 km au sud-ouest de Bejaïa et sur lesquels se concentrent tous les efforts pour les éteindre, a-t-on précisé.

Pour ce faire, tous les moyens des unités opérationnelles ont été mobilisés et déployés, et ce, parallèlement à l'engagement des moyens humains et matériels de deux colonnes mobiles, celles de Bejaïa et Laghouat, a-t-on ajouté. Les éléments

de la protection civile, engagés dans la lutte contre ces incendies, ont dû œuvrer d'arrache-pied pour secourir les zones touchées, à l'instar d'Ikharazene dans la circonscription de Boukhlija, a-t-on fait savoir.

Dans cette localité d'Ikharazene, le feu menaçait quelques riverains et leurs habitations, ce qui a nécessité leur évacuation temporaire vers des lieux plus sûrs, ont affirmé, de leur côté, les services de la wilaya.

Aucune victime ni atteinte d'habitations n'ont été déplorées et le feu a été maîtrisé, a-t-on souligné.

## CHLEF 13 blessées dans un accident de la circulation à Sidi Okacha (Protection civile)

Treize (13) personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu, lundi sur la RN 19 à l'entrée de la commune de Sidi Okacha, au nord de Chlef, indique un communiqué de la direction de wilaya de la protection civile. L'accident est survenu aux environs de 11h30, à proximité du carrefour "Bouhlou" à l'entrée sud de la ville de Sidi Okacha, traversée par la RN19, suite à un carambolage entre trois véhicules touristiques, a précisé la Protection civile. Outre les



13 victimes souffrant de diverses blessures, dont deux (2) enfants et sept (7) femmes, tous évacués par

les unités de la protection civile vers les services hospitaliers de la même commune, ce carambolage a causé des dégâts matériels considérables aux trois véhicules impliqués, selon la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances de cet accident, tandis que la direction locale de la Protection civile a réitéré son appel à la vigilance et à éviter l'excès de vitesse, a conclu le même communiqué.

## JUSTICE Affaire du meurtre de Djamel Bensmail : 38 accusés condamnés à la peine capitale

Le tribunal criminel d'appel près la Cour d'Alger a prononcé, lundi, dans l'affaire du meurtre de Djamel Bensmail, la peine capitale à l'encontre de 38 accusés, condamnés pour homicide volontaire avec préméditation, torture et incitation à la torture, mise à feu volontaire des cultures ayant entraîné la mort de plusieurs personnes, indique un communiqué du Procureur général près la Cour d'Alger.

"Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure

pénale, le Procureur général près la Cour d'Alger informe l'opinion publique que le tribunal criminel d'appel près ladite Cour avait prononcé, en date du 23 octobre 2023, la peine capitale dans l'affaire du meurtre de Djamel Bensmail à l'encontre de 38 accusés, condamnés pour homicide volontaire avec préméditation, torture et incitation à la torture, mise à feu volontaire des cultures ayant entraîné la mort de plusieurs personnes, création et adhésion à un groupe ou à

une organisation s'adonnant à des actes de sabotage, agression contre des agents de la force publique et publication du discours de haine et de discrimination", précise le communiqué.

Dans la même affaire, "six (6) accusés ont été condamnés à une peine de 20 ans de prison et 23 autres à une peine de prison allant de 3 à 10 ans, tandis que 26 autres ont été acquittés", conclut le communiqué.

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Une quarantaine de morts dans un nouveau naufrage (nouveau bilan)

Un nouveau naufrage dans l'ouest de la RDC a fait dimanche des morts et des disparus, huit jours après une catastrophe similaire dont le bilan officiel était d'au moins 47 morts, ont indiqué lundi des sources concordantes.

Un représentant de la société civile a fait état de "40 morts" et "plusieurs dizaines de disparus" dans ce nouvel accident.

Un responsable de la province de l'Équateur évoquait de son côté "des morts" dont il ne précisait pas le nombre, en attendant des informations d'"une équipe d'enquêteurs envoyée sur place".

Il s'agit encore une fois d'une embarcation en bois, appelée "baleinière", qui a chaviré en pleine nuit alors qu'elle transportait passagers et marchandises.

Ce nouveau naufrage est survenu dans la nuit de samedi à dimanche au niveau du village de Boyeka, sur la rivière Lulunga, à environ 140 km du chef-lieu de la province Mbandaka, a précisé



Joseph Boyoko Lokondo, l'un des animateurs de l'organisation et groupe de pression "Génération consciente".  
"Les mêmes causes, une sur-

charge et une navigation nocturne, produisent les mêmes effets", a-t-il déploré, en évoquant un bilan provisoire de "40 morts, 200 rescapés et plusieurs

dizaines de disparus".

Dans la nuit du 13 au 14 octobre, une baleinière a fait naufrage sur le fleuve Congo à Mbandaka.

Selon un bilan communiqué le lundi suivant par le ministre des Transports de RDC, Marc Ekila, l'accident a fait au moins 47 morts et un nombre indéterminé de disparus.

La surcharge est la cause de cet accident, selon le ministre, qui a également rappelé que les embarcations en bois n'étaient pas autorisées à naviguer la nuit.

Grand pays d'Afrique centrale, la République démocratique du Congo compte très peu de routes praticables et les déplacements se font souvent sur les lacs ainsi que sur le fleuve Congo et ses affluents.

## BRÉSIL Une attaque dans une école a fait un mort et trois blessés

Une adolescente est morte et trois autres jeunes ont été blessés lors d'une attaque à l'arme à feu lundi dans un établissement scolaire de Sao Paulo, au Brésil, selon les autorités locales.

"Une élève est morte et trois blessés ont été amenés à l'hôpital", a annoncé le gouvernement de l'Etat de Sao Paulo.

Deux des adolescents hospitalisés ont été atteints par des balles et le troisième s'est blessé en fuyant l'agresseur, ont précisé les autorités.

L'attaque a eu lieu tôt le matin dans l'établissement secondaire de Sapopemba, un quartier de l'est de Sao Paulo, la plus grande ville d'Amérique latine. Le tireur a été arrêté et son arme a été saisie, a indiqué le gouvernement local, sans préciser ses motivations. Selon la presse brésilienne, il s'agit d'un élève de l'établissement. L'adolescente tuée était âgée de 15 ans, ont rapporté plusieurs médias.

"Nous sommes consternés par cette nouvelle terrible attaque contre une de nos écoles.

La priorité actuelle est d'apporter notre soutien aux élèves et aux enseignants", a déclaré sur X (Twitter) le gouverneur Tarcisio de Freitas.

## 35 bus incendiés à Rio après la mort d'un criminel présumé

Au moins 35 autobus ont été incendiés lundi dans des quartiers populaires de l'ouest de Rio de Janeiro après la mort d'un membre présumé d'une milice para-policière lors d'une opération des forces de l'ordre, ont annoncé les autorités locales. "Des miliciens de la zone ouest ont brûlé des autobus payés par l'argent public pour protester contre une opération policière", a écrit le maire de Rio, Eduardo Paes, sur le réseau X.

L'édile a précisé que "des services de transports publics avaient été interrompus" dans cette zone très peuplée de la ville.

La mairie a déclaré l'"état de vigilance", le troisième sur une échelle de cinq, alertant les habitants sur des problèmes "à fort impact" sur la population. Selon le dernier bilan du syndicat des entreprises d'autobus de la ville, Rio Ônibus, 35 bus ont été incendiés. Le gouverneur de l'Etat de Rio, Claudio Castro, a confirmé que les forces de l'ordre avaient mené une opération lors de laquelle est mort le neveu et bras droit d'un des chefs d'une milice de l'ouest de Rio.

Composés pour la plupart d'anciens membres de forces de l'ordre, ces milices sont apparues dans un premier temps comme une alternative à la police pour lutter contre le trafic de drogue. Mais organisées comme des mafias, avec des systèmes sophistiqués d'extorsion, elles contrôlent des services comme la distribution du gaz, de l'internet, les transports locaux ou la télévision par câble. Elles disputent actuellement des territoires de Rio aux gangs de narcotraffiquants. Il y a trois semaines, trois médecins ont été tués par balles dans un bar face à une plage d'un quartier aisé de Rio. Les enquêteurs ont estimé qu'ils avaient été tués "par erreur", l'un d'entre eux ayant été confondu par les criminels avec un membre d'une milice.

## INDE Trois morts dans une bousculade

Au moins trois personnes ont été tuées, dont un enfant, et 14 autres blessées dans une bousculade survenue lundi soir lors du rassemblement d'un festival dans l'Etat du Bihar, dans l'est de l'Inde, a déclaré la police locale. L'incident s'est produit dans le district de Gopalganj, au Bihar, où des centaines de personnes s'étaient rassemblées pour offrir des prières à l'occasion du festival Durga Puja.

Les blessés ont été envoyés dans un hôpital local. L'identité des trois personnes décédées n'a pas été confirmée. "Un petit enfant est tombé à l'intérieur des locaux où se déroulait la fête. Il a été blessé.

Lorsque les gens ont essayé de transporter l'enfant blessé à l'hôpital, une bousculade s'est soudainement produite, et deux femmes et un enfant sont morts après que des gens les avaient écrasés", a indiqué la police.

Il a ajouté que le site du festival était très encombré au moment du drame.

APS

## ETATS UNIS

### Un "super brouillard" cause sept morts dans des carambolages

Un "super brouillard" a causé lundi des carambolages géants sur une autoroute du sud des Etats-Unis, impliquant plus de 150 véhicules et causant la mort d'au moins sept personnes, selon la police.

"Les premières investigations révèlent qu'au moins 158 véhicules ont été impliqués dans l'accident de ce matin (...) sept décès ont été confirmés", a indiqué lundi soir la police de l'Etat de Louisiane sur Facebook, prévenant que le bilan pourrait s'alourdir.

"Plus de 25 personnes ont été transportées dans des hôpitaux de proximité afin d'être soignées pour des blessures légères à sérieuses", a-t-elle ajouté. En début de matinée, un brouillard extrêmement dense, causé par la brume matinale et des fumées de feux de marécage, a drastiquement réduit la visibilité des automobilistes, occasionnant des collisions. Une portion de l'axe routier sur lequel s'est déroulé le carambolage "a pris feu peu de temps après l'accident initial", a précisé la police, partageant des images de véhicules encastrés et brûlés.

Les "super-brouillards" se forment généralement quand de la vapeur d'eau condensée se mélange à la fumée et l'humidité dégagées par des matières organiques humides en combustion, selon le National Weather Service (NWS).

Lors de tels épisodes, la visibilité peut alors être réduite à moins de 3 mètres, selon le NWS.

### Un Américain a tenté de couper les moteurs d'un avion en plein vol (compagnie)

Un pilote d'Alaska Airlines qui n'était pas en service mais était assis sur un strapontin dans le cockpit sur un vol commercial a été inculpé de tentative d'homicide après avoir tenté de couper les moteurs de l'avion en plein vol.

L'Embraer E-175 d'Horizon Air était en route depuis Everett, dans l'Etat de Washington, vers

San Francisco quand l'incident s'est produit dimanche, a indiqué la maison-mère, Alaska Airlines, dans un communiqué.

L'appareil, qui transportait 80 passagers, a été dérivé vers Portland dans l'Oregon, où il a atterri en toute sécurité.

D'après Alaska Airlines, les pilotes d'Horizon Air ont signalé "une menace crédible à la sécuri-

été en lien avec un pilote n'étant pas en service d'Alaska Airlines qui voyageait assis sur le strapontin du cockpit". L'occupant du strapontin a tenté en vain de perturber le fonctionnement des moteurs", a précisé la compagnie. "Le commandant de bord et le copilote d'Horizon ont réagi rapidement, la puissance du moteur n'a pas été perdue et

l'équipage a sécurisé l'avion sans incident". Alaska Airlines n'a pas identifié l'individu mais un homme nommé Joseph Emerson, âgé de 44 ans, a été inculpé lundi par les services du shérif du comté de Multnomah, à Portland, de 83 chefs d'accusation pour tentative d'homicide, mise en danger d'autrui et mise en danger d'un avion.

## ROYAUME-UNI

### Cinq morts dans la tempête Babet, de nouvelles inondations

Cinq personnes sont mortes au Royaume-Uni dans le passage de la tempête Babet qui a entraîné d'importantes inondations, et le pays reste sous la menace de nouvelles fortes pluies dans les prochains jours, ont prévenu lundi les autorités.

Un cinquième corps, celui d'un homme coincé dans un véhicule, a été retrouvé dans la région d'Aberdeen en Ecosse, l'une des plus touchées par la tempête qui a frappé la semaine dernière le Royaume-Uni et une partie de la Scandinavie, a indiqué lundi la police écossaise. Il s'agit de la troisième vic-

time enregistrée en Ecosse, tandis que deux autres personnes ont été retrouvées mortes en Angleterre.

Des milliers de personnes ont vu leurs logements inondés à travers le pays, et plusieurs centaines restent sans domicile.

Si la tempête est désormais passée, l'Agence de l'environnement a indiqué lundi avoir encore émis plus de 100 alertes aux inondations, notamment en Angleterre dans le Derbyshire et le Nottinghamshire (nord), "où certaines rivières ont dépassé leur précédent plus haut niveau enregistré

en 2007". "Davantage de pluies sont attendues (...) qui tomberont sur des sols saturés, ce qui signifie qu'il y a toujours un risque (...) de possibles nouvelles crises significatives" jusqu'à mercredi, a indiqué Sarah Cook, en charge de la gestion des inondations à l'agence, citée dans un communiqué.

La ministre de l'Environnement, Theresa Coffey, en déplacement à Retford dans le Nottinghamshire, a estimé sur la chaîne Sky News que certaines personnes devraient attendre "plusieurs mois" avant de pouvoir retrouver leur logement.

## ENVIRONNEMENT

### La Suède tente d'endiguer la fuite de gazole d'un ferry échoué

Les garde-côtes suédois s'activaient lundi pour contenir la nappe de gazole échappé d'un ferry qui s'est échoué dimanche au large de la côte sud de la Suède.

"Nous savons que la nappe s'étend actuellement sur plus de 5 km en mer", a dit Erik Svensson, le coordinateur des opérations de nettoyage dans un communiqué. "Le sauve-

tage environnemental est une priorité: il s'agit de retirer de l'eau le maximum de gazole pour préserver les plages autant que possible", a-t-il ajouté. Outre les opérations de nettoyage, les garde-côtes enquêtent sur les causes de l'échouement et du déversement du carburant qui a suivi, ont-ils précisé. Le ferry Marco Polo de la compagnie TT-Line

s'est échoué au sud de Karlshamn (sud de la Suède) dimanche matin et ses 75 passagers ont rapidement été évacués. Une enquête préliminaire a été ouverte pour violation de la législation maritime.

Le carburant s'est propagé jusqu'à toucher la terre ferme en fin d'après-midi sur une bande côtière située dans la municipalité de Sölvesborg.

Les garde-côtes travaillent "à déterminer l'enchaînement des événements", a dit Mattias Lindholm, responsable des relations presse des garde-côtes.

"Le navire s'est échoué, puis a poursuivi sa route sur quelques kilomètres en laissant s'échapper du carburant jusqu'à ce qu'il s'échoue à nouveau, là où il se trouve encore aujourd'hui" a-t-il ajouté.

## SÉTIF

## Dépistage précoce du cancer du sein pour plus de 1.000 femmes à El-Eulma (association)

Pas moins de 1.054 femmes de la ville d'El-Eulma (Sétif) et des localités environnantes, ont bénéficié, depuis le début de ce mois d'octobre, d'un dépistage précoce du cancer du sein au titre d'une campagne initiée par l'association Wafa d'aide aux patientes atteintes de cette maladie, a indiqué, lundi, le président de cette association, Boualem Boussekine.

M. Boussekine a précisé, dans une déclaration à l'APS, que l'opération, qui visait, dans le cadre d'octobre Rose, les femmes de la ville d'El-Eulma et de certaines zones reculées de cette commune, a permis de diagnostiquer, sous la supervision de médecins spécialistes et de radiologues des secteurs public et privé, des cas suspects de cancer du sein.

Le président de l'association Wafa a ajouté que l'opération, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'octobre, touchera un total de 1.700 femmes parmi lesquelles les cas suspects qui seront orientés vers des structures spécialisées afin de compléter les examens médicaux et déterminer avec précision, le cas échéant, le stade d'évolution de la maladie en vue d'une prise en charge médicale et psychologique.

Cette campagne de santé a visé "le plus grand nombre possible" de femmes de la région d'El-Eulma, en particulier celles qui n'ont pas encore subi de dépistage, a encore indiqué, M. Boussekine, ajoutant que la campagne ambitionnait également "d'inculquer la culture de la détection précoce de cette maladie" qui reste "l'une des principales causes de décès parmi la gent féminine, dans la région" et de "sensibiliser à l'importance de prévenir le mal, et de le contrôler médicalement pour un traitement en temps opportun en minimisant les efforts et les coûts".

A cette occasion, les femmes ciblées ont reçu des conseils et des orientations quant à la nécessité de l'auto-palpation qui doit être effectuée périodiquement afin d'améliorer le taux de guérison des personnes touchées et de réduire la mortalité.

Depuis sa création en 2019, l'association Wafa d'aide aux patientes atteintes d'un cancer du sein a distribué, avec l'aide bienfaitrice anonymes, un total de 400 prothèses mammaires à des femmes qui ont subi une mastectomie totale ou partielle à cause d'un cancer du sein, a rappelé, M. Boussekine.

## Prochaine réception d'une polyclinique au village Djermane à El Eulma (DSP)

Une polyclinique sera prochainement réceptionnée au village Djermane situé dans la commune d'El Eulma (Sétif) dans le cadre de l'amélioration des prestations sanitaires publiques dans les zones rurales, a indiqué lundi le directeur local de la santé, Ali Benkmal.

Les services de la direction de la santé ont entamé les mesures pour la relance des travaux de cette structure à 90 % terminés qui étaient à l'arrêt après la résiliation du marché de l'entreprise de réalisation et son remplacement par une autre qui devra exécuter les travaux restant (chauffage central et clôture) dans les prochains 15 jours en vue de sa réception "au premier semestre 2024 au plus tard", a indiqué le même responsable.

Les principaux équipements médicaux de la polyclinique ont été acquis et le travail est mené pour acquérir le matériel restant conformément aux instructions du wali, Mostefa Limani données lors de son inspection début de cette semaine du projet qui a mobilisé 220 millions DA, a ajouté le même cadre.

A terme, cet équipement consolidera l'offre en prestations médicales dans la région et éviter aux patients les déplacements vers la ville d'El Eulma, a ajouté le directeur de la santé.

La wilaya de Sétif dispose de 6 établissements publics hospitaliers (EPH), 4 établissements hospitaliers spécialisés (EHS), 9 établissements publics de santé de proximité (EPSP), 68 polycliniques, 235 salles de soins et 29 cliniques d'accouchement, selon la même source.

Au cours des deux dernières années, des structures sanitaires ont été mises en service dont un hôpital (60 lits), à Béni Aziz et deux polycliniques à Guellal et Mehdi.

## SECTEUR DE LA SANTÉ Rencontre d'évaluation du système de numérisation du secteur de la santé

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présidé lundi à Alger, une rencontre d'évaluation du système de numérisation du secteur de la santé, au cours de laquelle il a affirmé que le retard enregistré dans ce domaine dans certains établissements de santé sera corrigé d'ici à la fin de l'année.

Lors de cette réunion organisée à l'Ecole nationale de management et de l'administration de la santé (ENMAS), le ministre a précisé que le taux de numérisation a dépassé 75% et que le retard enregistré dans ce domaine dans certains établissements de santé sera corrigé d'ici à la fin de l'année.

La numérisation contribue, ajoute le premier responsable du secteur, "à améliorer les services des établissements publics et la prise en charge des patients", soulignant qu'il a été procédé à la mise en place des "mécanismes et des moyens nécessaires" à ce processus et que les délais de son évaluation avaient été fixés.

M. Saihi a également souligné l'importance de respecter les délais fixés pour mener à bien ce processus, saluant, par ailleurs, les progrès enregistrés dans le domaine de la numérisation au niveau des services d'urgences, il s'est révélé que 80% des cas peuvent être pris en charge au niveau des établissements de santé de proximité, et seulement 20% au niveau des établissements hospitaliers" indique le ministre.

M. Saihi a également fait part du lancement de 30 plateformes électroniques dédiées aux différentes activités sanitaires,



notamment celles en lien avec la réservation de rendez vous annuels des malades atteints de cancers.

Il a également évoqué l'accélération qu'a connue la numérisation dans le domaine de la gestion des médicaments, notamment au niveau de la Pharmacie centrale des hôpitaux qui permettra "de réduire au maximum le gaspillage, et de perfectionner la gestion", assurant que "la généralisation du système informatique intégré permettra un meilleur contrôle des différentes activités". De son côté, Pr

Rahal, Directeur général des services de santé au ministère de la santé, a présenté, par visioconférence, le bilan national de l'évaluation de la numérisation dans les différentes directions de la santé et de la population à travers le pays, en relevant "des avancées positives dans certaines wilayas, et un retard notable dans d'autres". Le Directeur du service informatique auprès de la Pharmacie centrale des hôpitaux a également présenté un exposé détaillé sur la numérisation relative à la gestion du stock de médicaments.

## Renforcement du dossier électronique des malades avec des données en santé mentale

Le ministère de la Santé œuvre, dans le cadre du projet de numérisation du secteur, au renforcement du dossier électronique des malades avec des données en santé mentale, a affirmé mardi à Blida le Directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Dr Djamel Fourar.

Dr Fourar, qui intervenait à l'ouverture d'un forum national sur la "Collecte des données numériques en santé mentale", organisé à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale (10 octobre), a souligné que son département ministériel s'"attelle au renforcement du dossier électronique des malades avec des informations rela-

tives à la santé mentale, dans le cadre du projet de numérisation générale, lancé ces derniers mois à travers les différents établissements hospitaliers du pays".

Il a ajouté que "le ministère de la Santé aspire à la concrétisation de ce projet qui permettra de faciliter l'échange d'informations entre les staffs médicaux pour un suivi et une prise en charge globale des malades, tout en renforçant le système d'information et de données, notamment concernant la santé mentale".

Il a relevé, en outre, que "le plan national de promotion de la santé mentale englobe, dans son 6e axe, la collecte de données liées à la santé mentale et leur numérisation". A son tour, le sous-

directeur de la promotion de la santé mentale auprès du ministère de tutelle, Pr Mohamed Chakali, a estimé que la numérisation du secteur, particulièrement concernant la mise à disposition d'un dossier électronique des malades, "permettra la collecte de données précises sur le nombre de malades et leur état de santé, dont particulièrement leur santé mentale".

Il a noté, à ce titre, que 24 établissements hospitaliers spécialisés en santé mentale, ouverts à travers le pays, assurent la prise en charge de près d'un million de personnes, dans l'attente de leur renforcement avec de nouvelles structures de santé qui fourniront des prestations sanitaires modernes. Le re-

présentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Dr Hamadou Nouhou, a salué, à l'occasion, les "efforts consentis par l'Algérie en matière de numérisation de la santé mentale dans une démarche visant à améliorer la prise en charge et le suivi des malades". "Une démarche au diapason des objectifs de l'OMS", a-t-il souligné, exprimant sa "joie" de visiter le CHU Frantz Fanon (lieu d'organisation du colloque), un établissement pionnier dans le domaine de la santé mentale.

La manifestation, abritée par l'Etablissement hospitalier de transplantation d'organes et de tissus du CHU Frantz Fanon, a vu la participation de psychiatres de différentes wilayas du pays.

## EHU D'ORAN

## Lancement prochain d'opérations de reconstruction mammaire par autogreffe

Le service de chirurgie maxillo-faciale de l'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) "1er novembre 1954" d'Oran se prépare à lancer des opérations de reconstruction mammaire par lambeau grand-dorsal micro-anastomosé (autogreffe), a indiqué le chef de ce service, Karim Baghdad Hireche.

"Nous comptons lancer la reconstruction mammaire par lambeau grand-dorsal micro-anastomosé au début de l'année 2024", a-t-il indiqué en marge de sa conférence sur ce thème, donnée lundi au "8ème Congrès national du cancer: du dépistage au traitement",



organisé à l'EHU d'Oran. L'excédent cutané-graisseux et une partie du muscle grand-dorsal sont

utilisés pour reconstruire le sein, a-t-il expliqué, ajoutant que les résultats sont souvent probants dans ce

genre d'opération. Il s'agit d'utiliser le lambeau grand-dorsal, associé à un tatouage des mamelons, pour reconstruire les seins de manière naturelle (autogreffe), a-t-il encore précisé, notant que l'opération, qui nécessite des techniques chirurgicales très fines, est encore nouvelle en Algérie. Le service de chirurgie maxillo-faciale a déjà utilisé la reconstruction par lambeau grand-dorsal pour des greffes du visage. Le Pr Hireche et son équipe ont réussi, en 2023, à greffer 5 patients, qui ont subi des ablations de tumeurs au visage.

AGRESSION SIONISTE À GHAZA

57 professionnels de la santé tombés en martyrs depuis le 7 octobre

Au total, 57 professionnels de la santé sont tombés en martyrs et 100 autres blessés à Gaza depuis l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne, le 7 octobre, indiquent lundi les autorités sanitaires.

Le porte-parole du ministère palestinien de la Santé, Ashraf Al-Qudra, a déclaré, lors d'une conférence de presse tenue à l'hôpital Al-Shifa dans la ville de Gaza, que "les violations sionistes contre le système de santé ont causé la mort en martyrs de 57 membres du personnel de la santé et à la blessure de 100 autres".

Il a ajouté : "12 hôpitaux et 32 ? centres de santé sont hors service, à cause des tirs ciblés et du manque de carburant".

Al-Qudra a poursuivi : "Les hôpitaux ont perdu leur capacité de traitement, et les équipes médicales soignent les blessés



avec des moyens très limités. Il a souligné que "l'occupation sioniste a affaibli le système d'ambulances en détruisant 25 véhicules et en les mettant hors service".

GUINÉE

Une épidémie de diphtérie fait une soixantaine de morts

Une épidémie de diphtérie a fait une soixantaine de morts dans le centre-est de la Guinée depuis le mois de juillet, a annoncé jeudi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). La diphtérie est une maladie hautement contagieuse à prévention vaccinale. Elle peut être mortelle dans 5 à 10 % des cas, avec un taux plus élevé chez les jeunes enfants. La diphtérie typique est une infection respiratoire qui induit des atteintes du système nerveux central, de la gorge ou d'autres organes, entraînant la mort par asphyxie. Plus fréquentes, les infections cutanées sont souvent moins graves, explique l'Institut Pasteur sur son site internet.

Sur le total des cas rapportés, 520 sont

suspects et 18 confirmés avec 58 décès dont 13 parmi les cas confirmés (taux de létalité sur l'ensemble des cas, 11%), a précisé l'OMS dans un communiqué. Le groupe d'âge de 1 à 4 ans représentait la plus grande proportion des cas signalés, précise l'agence sanitaire onusienne. La préfecture de Siguiri est la plus touchée, avec 510 cas (95%). Sur les 363 patients admis dans les centres de traitement de Siguiri, 37 (10%) sont décédés.

Les autres préfets ures ayant rapporté des cas sont Mandiana (13 cas), Kankan (13) et Kouroussa (2). Sur les 15 patients admis au centre de traitement de Kankan, 12 (soit 80%) sont décédés, poursuit le communiqué. Selon l'OMS, les centres de traitement du pays n'ont pas la capacité en termes de

ressources humaines et matérielles pour une prise en charge adéquate des cas. Elle souligne l'insuffisance de la couverture vaccinale par l'anatoxine diphtérique, tétanique et coquelucheuse (DTC3), qui était en Guinée de 47% en 2022 et est restée inférieure à 50% depuis 2014. "Ce taux est insuffisant pour atteindre la couverture de 80-85% nécessaire au maintien de la protection de la communauté", a-t-elle alerté, notant que cette faiblesse chronique de la couverture vaccinale maintient le risque de diphtérie à un niveau élevé dans le pays.

L'OMS ne recommande pas à ce stade l'application de restrictions générales aux voyages ou aux échanges commerciaux avec la Guinée.

BÉNIN

Les maladies non transmissibles, de véritables causes de décès au Bénin (ministre)

Les maladies non transmissibles (MNT) sont la principale cause de décès au Bénin et la situation continue de s'aggraver si rien n'est fait, a déploré mardi à Cotonou le ministre béninois de la Santé, Benjamin Hounkpatin.

S'exprimant à l'occasion du Forum national sur la réglementation des produits alimentaires malsains, des boissons et du tabac au Bénin, qui se tiendra du 10 au 12 octobre, le ministre béninois a fait observer qu'un adulte béninois sur quatre est hypertendu et qu'un sur huit présente un taux de glycémie anormal.

Selon M. Hounkpatin, plus de 97% des adultes au Bénin souffrent au moins d'un facteur de risque susceptible de déve-



opper les MNT qui regroupent plus d'une cinquantaine de maladies, notamment les maladies cardio-vasculaires, le diabète, les cancers, la maladie respiratoire chronique et les maladies mentales. "De plus, deux tiers

des hypertendus et 97% des diabétiques s'ignorent et ne le découvriraient qu'à l'occasion d'une complication grave souvent irréversible", a-t-il regretté.

Cette situation grave, a-t-il poursuivi, est à l'origine du qu-

tidien des citoyens rythmés par des décès prématurés ou l'apparition à un âge précoce de complications, avec ses conséquences économiques et sociales. Ainsi, a-t-il précisé, pour faire face aux défis liés aux MNT, le gouvernement béninois s'efforce de renforcer la prévention et améliorer la qualité de la prise en charge de ces maladies à tous les niveaux, particulièrement au niveau des soins de santé primaires.

Le forum national sur la réglementation des produits alimentaires malsains vise à sensibiliser les Béninois sur l'importance de l'adoption d'une alimentation saine en évitant le tabac, l'alcool et en multipliant les activités physiques et sportives.

THAÏLANDE

Le gouvernement promet d'agir face au pic de pollution inhabituel pour la saison

Un pic de pollution inhabituel pour la saison en Thaïlande a forcé les autorités à promettre des mesures pour améliorer la qualité de l'air, rapportent des médias.

Vendredi, Bangkok était dans le top 10 des villes les plus polluées au monde, selon l'application de surveillance de la qualité de l'air IQAir.

Ce pic soudain était largement dû aux conditions atmosphériques, les particules fines s'accumulant en raison d'un air plus froid, d'une pression atmosphérique élevée et d'un temps sec, selon le gouvernement.

Il a mis en garde les groupes vulnérables

contre le taux élevé de PM2,5, des particules si fines qu'elles peuvent pénétrer dans le sang. Dans un communiqué, les autorités ont promis de "limiter les zones où les brûlis sont autorisés, de mettre en place des réglementations, d'augmenter les points de surveillance et de négocier avec les secteurs concernés au sujet de la pollution transnationale". Mais pour des groupes de défense de l'environnement, le gouvernement ignore l'un des principaux responsables du problème: l'industrie. "Nous devons mettre le pansement là où se trouve la blessure", a déclaré Alliya Moun-ob, responsable de la

campagne contre la pollution de l'air à Greenpeace Thaïlande. Dans le monde, "plusieurs études montrent que l'activité industrielle est à l'origine d'une grande partie des PM 2,5, mais nous disposons de peu de données" officielles sur la Thaïlande. Pour Greenpeace, le pic de pollution si tôt dans la saison devrait être un signal d'alarme sur la nécessité de s'attaquer au problème de manière transparente. Selon le ministère thaïlandais de la Santé, plus de deux millions de Thaïlandais ont eu recours à un traitement médical cette année pour des problèmes liés à la mauvaise qualité de l'air.

VIETNAM

Quatre cas d'infection humaine par la variole du singe recensés

Quatre nouveaux cas d'infection humaine par la variole du singe ont été détectés au Vietnam, a indiqué le département de la Santé de la métropole méridionale de Hô Chi Minh-Ville.

"Quatre nouveaux cas de variole du singe ont été confirmés à Hô Chi Minh-Ville, ce qui porte le nombre total d'infections à treize", a souligné le département de la Santé.

Le département a fait savoir que les nouveaux malades avaient été isolés et recevaient le traitement nécessaire.

Le département de la Santé de Hô Chi Minh-Ville continue de surveiller et de coordonner étroitement les actions des départements et institutions concernés en vue de surveiller la situation épidémique et de réagir rapidement en cas d'urgence. Les deux premiers cas d'infection par la variole du singe au Vietnam ont été confirmés en octobre 2022. Ils ont été détectés chez des ressortissants revenant de l'étranger. Cet automne, la première transmission interhumaine du virus de la variole du singe au Vietnam a été confirmée dans la province méridionale de Binh Duong. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a qualifié la variole du singe d'urgence mondiale dans le domaine de la santé publique en raison de sa vitesse de transmission et du risque de propagation.

BURKINA FASO

La dengue a fait 214 morts depuis le début de l'année

La dengue a tué 214 personnes au Burkina Faso depuis le début de l'année, a annoncé le gouvernement burkinabé à l'issue d'un conseil des ministres. Du premier janvier au 15 octobre dernier, 50.478 cas suspects ont été notifiés, dont 25.502 cas probables et 214 décès.

Pour la seule période du 9 au 15 octobre, 10.417 cas suspects ont été signalés, dont 4.377 cas probables et 48 décès, a précisé la même source. Sur les 13 régions du Burkina Faso, celle du Centre compte le nombre le plus élevé de cas suspects de dengue, suivie de la région des Hauts-Bassins, a-t-on ajouté.

Afin de faciliter le diagnostic et la prise en charge des patients, le ministère burkinabé de la Santé a décidé de la gratuité des tests de dépistage rapide dans les centres sanitaires publics. Les autorités sanitaires ont aussi annoncé la poursuite des opérations de pulvérisation intra-domiciliaire et spatiale à Bobo-Dioulasso et à Ouagadougou. La dengue, qui sévit dans les régions tropicales et subtropicales, est transmise à l'homme par les moustiques. La maladie, qui provoque généralement une légère fièvre après la période d'incubation, entraîne la mort dans certains cas.

CHINE

Pékin promet une aide au Bangladesh pour lutter contre la dengue

La Chine fournira au Bangladesh une aide pour la lutte contre la dengue, a annoncé mercredi l'ambassadeur de Chine au Bangladesh, Yao Wen, lors d'une cérémonie de don de kits contre cette infection virale à un grand hôpital de Savar, dans la banlieue de Dacca.

Depuis le début de l'année, 1.109 personnes sont mortes de la dengue sur les 228.779 cas recensés jusqu'ici, selon le ministère bangladais de la Santé. M. Yao a exprimé sa sympathie à l'égard des personnes décédées et ses condoléances aux membres de leur famille.

Le ministre bangladais de la Gestion des catastrophes et des Secours, Enamur Rahman, présent à cette cérémonie, a déclaré que la Chine était un partenaire de développement et un ami de longue date du Bangladesh.

"C'est un grand jour aujourd'hui", a-t-il salué, disant que son pays était "très reconnaissant envers le gouvernement et le peuple chinois".

# HYGIÈNE DENTAIRE AVEZ-VOUS LES BONS RÉFLEXES ?

*Avec l'épidémie et les confinements successifs, on est allé un peu moins chez le dentiste. Pourtant il est très important de prendre soin de ses dents, d'autant plus qu'il existe des liens entre les dents et la santé en général. Nos conseils.*

La bouche est une porte d'entrée pour les bactéries. Or, les gencives sont en lien direct avec la circulation sanguine donc, en l'absence d'hygiène bucco-dentaire, une bactérie peut se retrouver un peu partout dans le corps et accentuer des problèmes de santé existants, voire être responsable d'une infection cardiaque par exemple. Une mauvaise santé bucco-dentaire peut aussi être responsable de carences. À l'inverse, les personnes souffrant de diabète ou de pathologies cardiovasculaires notamment doivent être particulièrement vigilantes car ces pathologies peuvent influencer sur leurs dents, donc bien penser à avoir leur dentiste.

## L'ENNEMI NUMÉRO 1 DES DENTS : LE SUCRE

On a tous en tête ce conseil : "Ne mangez pas de bonbons, tu auras pleins de caries !". La raison ? Dans notre bouche comme dans l'ensemble de notre corps, se trouvent des bactéries parfaitement inoffensives, qui se nourrissent essentiellement de sucres et qu'elles dégradent ensuite en acides. Ces acides attaquent progressivement l'émail des dents jusqu'à ce qu'un trou apparaisse, c'est la carie. Mais attention, le sucre ne se trouve pas que dans les bonbons. Il faut aussi se méfier des sucres cachés, notamment les plats cuisinés industriels, les gâteaux apéritifs ou encore les chips.

## Attention au grignotage

Le corps humain est bien fait : des que l'acidité augmente dans la bouche, la salive a la capacité d'abaisser progressivement cette acidité. Mais, le problème, c'est que lorsqu'un grignotage incessant, la salive n'a plus le temps de jouer son rôle protecteur contre les caries.

Le conseil, c'est de choisir un encas peu sucré, pourquoi pas un laitage, par exemple un yaourt. L'avantage c'est qu'il est riche en calcium, un nutriment qui contribue à reminéraliser l'émail des



dents. Pour le goûter des enfants, c'est mieux aussi de les habituer très tôt à ne pas manger trop sucré.

## LE SODA SUCRÉ OU LIGHT, C'EST MAUVAIS POUR LES DENTS

Le problème des sodas, sucrés ou light, c'est aussi qu'ils sont acides : l'acidité d'un soda équivaut à celle d'un citron. Qui dit acidité, dit érosion de l'émail donc risque de carie. Donc même light c'est à éviter.

Idem pour les jus de fruits aux agrumes qui sont sucrés ET très acides. En particulier le jus de pamplemousse, qui est le plus cariogène.

C'est aussi le cas des boissons énergisantes utilisées par les sportifs, également très acides et très sucrées. Et d'ailleurs c'est pour cette raison que les sportifs ont souvent des problèmes carieux plus importants.

L'astuce : utiliser une palette, cela aide à dissimuler l'acidité dans toute la cavité buccale.

## MAUVAISE HALÈNE : SOUVENIT LIÉE À UNE MAUVAISE HYGIÈNE DENTAIRE

Dans 8 cas sur 10, la mauvaise haleine (l'halitose) est d'origine bucco-dentaire et doit inciter à consulter un dentiste. Pourquoi ? Parce que les bactéries qui se trouvent dans les espaces interdentaires et qui dégradent les sucres en acides, fabriquent en même temps des composés volatils sulfurés et malodorants.

C'est pour cela qu'il faut pas négliger le nettoyage interdentaire. Pour éviter cela, on peut utiliser des fils dentaires ou des brossettes, voire des bains de bouche pour compléter le brossage.

Dans les autres cas, sa cause est plutôt digestive, voire liée à un problème d'hydratation d'ailleurs constatée avec le port du masque. Déjà, on a tendance à moins boire quand on porte un masque. Ensuite, le masque incite à une respiration buccale plutôt que nasale. Donc résultat : cela peut générer une légère sécheresse buccale.

Le conseil : bien s'hydrater tout

au long de la journée et si la mauvaise haleine persiste, consulter un dentiste.

## SE BROSSER LES DENTS 2 FOIS PAR JOUR, C'EST POSSIBLE

Dans les nouvelles recommandations de l'Union française de santé bucco-dentaire, si on ne peut pas se brosser les dents 3 fois par jour, on peut le faire deux fois, pendant 2 minutes. Et à la place on peut mâcher du chewing-gum sans sucre car le fait de mastiquer avec vous faire saliver donc cela aura un effet anti-carie

ou se rincer la bouche à l'eau plate (pour éliminer le sucre et l'acidité)

Penser aussi à ne pas oublier de zone à nettoyer, en particulier la face interne des dents ou les dents du fond un peu difficiles à atteindre.

Il est important d'alterner les mouvements verticaux et rotatifs, mais jamais horizontaux car ils abîment l'émail.

Et de brosser du rose vers le blanc, c'est-à-dire des gencives vers la dent, afin de bien éliminer la plaque dentaire.

Changer souvent de brosse à dent. La brosse électrique permet d'éliminer deux à trois fois plus de plaque dentaire qu'une brosse classique.

Côté pratique, les brosses à dents électriques sont généralement plus faciles à saisir et à manier, elles sont donc recommandées chez les personnes âgées dont la mobilité des mains est souvent moindre. Pour les enfants, elles ont un côté ludique qui peut les motiver pour se laver les dents.

## DEUX CONSEILS POUR LA BROSSÉ À DENT MANUELLE :

Préférez les brosses à dent à petite tête car elles sont plus faciles à manier et permettent de nettoyer toutes les dents, y compris les dents du fond.

cales telles que la gingivite (inflammation de la gencive) et la parodontite (inflammation du tissu de soutien de la dent). Ne pas hésiter à acheter des brossettes de différentes tailles, adaptées à l'espace entre chaque dent.

**1/10** - Le bain de bouche, c'est tous les jours ? C'est inutile si on ne souffre d'aucune affection buccale. Les personnes sujettes aux caries peuvent se rincer la bouche après chaque repas, en plus du brossage, avec une solution fluorée afin de renforcer l'émail de leurs dents.

**2/10** - Faut-il choisir un bain de bouche antiseptique ? Les formules antiseptiques, à base de chlorhexidine, ne sont recommandées qu'en cas d'infection de la muqueuse buccale (parodontite, abcès, etc.) ou après une intervention chirurgicale. Il existe aussi des formules à effet rafraîchissant pour combattre la mauvaise haleine ou encore des bains de bouche à base d'acide hyaluronique pour faciliter la cicatrisation en cas d'aphte. Mais à n'utiliser que ponctuellement.

Choisir des brosses à poils souples car elles sont plus douces avec vos dents et évitent d'abîmer et de faire saigner les gencives.

Et bien sûr, le plus important, c'est de le changer régulièrement. Idéalement, tous les 2 à 3 mois car ce sont des repères à bactéries.

## PENSER AU DENTIFRICE AU MAJOR

Si la plupart sont de bonne qualité, privilégier toujours les dentifrices au fluor. Le fluor c'est un minéral qui va se fixer sur l'émail dentaire pour le renforcer et le rendre moins sensible aux attaques acides, et donc aux caries.

L'astuce : à la fin du brossage, cracher l'excédent de dentifrice, mais ne pas se rincer la bouche, ce qui permet de laisser un léger film de fluor pur qui agit sur les dents plus longtemps.

## NE PAS ATTENDRE D'AVOIR MAL POUR VOIR LE DENTISTE

C'est aussi l'occasion de faire un détartrage. Le problème, en plus d'être inesthétique, c'est que le tartre favorise le développement de gingivite (inflammation des gencives, qui saignent au moindre contact) voire de parodontite, à l'origine de déchaussements dentaires. Donc une fois par an, on prend rendez-vous avec le dentiste.

C'est aussi l'occasion de voir les personnes âgées dont la mobilité des mains est souvent moindre. Pour les enfants, elles ont un côté ludique qui peut les motiver pour se laver les dents.

Chez l'enfant, la première visite doit être effectuée à un an car les bébés peuvent avoir des caries, puis les visites de contrôle tous les ans. Grâce au programme MT dents,

vous pouvez bénéficier de rendez-vous gratuits pris en charge par l'Assurance maladie dès les 3 ans de l'enfant et tous les 3 ans.

**3/10** - Le chewing-gum peut remplacer le brossage ? C'est une solution pratique pour rafraîchir son haleine ou après la pause déjeuner, quand on n'a pas le temps de se laver les dents. La mastication stimule la sécrétion salivaire, ce qui produit un auto-nettoyage des dents et limite les attaques acides. Mais les chewing-gums sans sucre ou ceux achetés en pharmacie ne sont pas des produits miracles. Ils ne permettent pas de nettoyer les dents aussi bien qu'un brossage, ni d'éliminer la plaque dentaire.

**10/10** - Pourquoi a-t-on des taches sur les dents ? Elles sont provoquées par certains aliments (curry, cerises...) et boissons (principalement le thé et le café), le tabac ou des médicaments tels que les antibiotiques. Avec l'âge aussi, les dents perdent de leur éclat. Le mieux est d'en parler à son dentiste, qui pourra proposer un éclaircissement. Prudence avec les dentifrices à base de bicarbonate de soude, de citron ou d'oxygène, car ils peuvent altérer l'émail et être agressifs pour les gencives ainsi que pour les racines dentaires en cas de déchaussement.

## Caries : le fil dentaire n'a pas fait ses preuves



Les dentistes américains reviennent sur leurs recommandations d'utilisation du fil dentaire. La majorité des études disponibles ne montre pas une réelle efficacité de ce fil de soie. Aux États-Unis, le fil dentaire fait partie des recommandations d'hygiène bucco-dentaire depuis 1979. Il a

été trouvé sa place dans le Dietary Guidelines for Americans, le guide de santé publique édité tous les 5 ans par les départements de la Santé et de l'Agriculture des États-Unis. Pendant des décennies, les dentistes ont donc affirmé à leurs patients que ce petit fil recouvrait de crépe permettant de limiter le retour de la plaque dentaire. En France, les dentistes recommandent son utilisation le soir, après le brossage et le rinçage de la bouche.

**LE RÉDUT MODÉRISTEMENT LES RISQUES D'INFLAMMATION**  
Mais après avoir lu le tour des études existantes, les autorités sanitaires américaines viennent de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'intérêt du fil dentaire sur la santé des gencives".

Les recommandations de la Société américaine de parodontologie sont de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'intérêt du fil dentaire sur la santé des gencives".

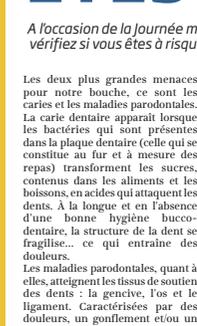
Les recommandations de la Société américaine de parodontologie sont de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'intérêt du fil dentaire sur la santé des gencives".

Les recommandations de la Société américaine de parodontologie sont de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'intérêt du fil dentaire sur la santé des gencives".

Les recommandations de la Société américaine de parodontologie sont de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'intérêt du fil dentaire sur la santé des gencives".

Les recommandations de la Société américaine de parodontologie sont de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'intérêt du fil dentaire sur la santé des gencives".

## Caries : le fil dentaire n'a pas fait ses preuves



Les dentistes américains reviennent sur leurs recommandations d'utilisation du fil dentaire. La majorité des études disponibles ne montre pas une réelle efficacité de ce fil de soie. Aux États-Unis, le fil dentaire fait partie des recommandations d'hygiène bucco-dentaire depuis 1979. Il a

été trouvé sa place dans le Dietary Guidelines for Americans, le guide de santé publique édité tous les 5 ans par les départements de la Santé et de l'Agriculture des États-Unis. Pendant des décennies, les dentistes ont donc affirmé à leurs patients que ce petit fil recouvrait de crépe permettant de limiter le retour de la plaque dentaire. En France, les dentistes recommandent son utilisation le soir, après le brossage et le rinçage de la bouche.

**LE RÉDUT MODÉRISTEMENT LES RISQUES D'INFLAMMATION**  
Mais après avoir lu le tour des études existantes, les autorités sanitaires américaines viennent de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'intérêt du fil dentaire sur la santé des gencives".

Les recommandations de la Société américaine de parodontologie sont de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'intérêt du fil dentaire sur la santé des gencives".

Les recommandations de la Société américaine de parodontologie sont de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'intérêt du fil dentaire sur la santé des gencives".

Les recommandations de la Société américaine de parodontologie sont de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'intérêt du fil dentaire sur la santé des gencives".

Les recommandations de la Société américaine de parodontologie sont de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'intérêt du fil dentaire sur la santé des gencives".

Les recommandations de la Société américaine de parodontologie sont de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour "vérifier réellement l'intérêt du fil dentaire sur la santé des gencives".

# GINGIVITE ET PARODONTITE ÊTES-VOUS À RISQUE ?

*À l'occasion de la Journée mondiale de la santé bucco-dentaire, le 20 mars, faites le point sur votre hygiène dentaire et vérifiez si vous êtes à risque (ou non) de maladie parodontale. Allez-vous souffrir de gingivite ou de parodontite ? Répondez aux questions suivantes.*



lupus érythémateux...) ou la favoriser (endocardite infectieuse, AVC, etc.). Les personnes souffrant de parodontite auraient ainsi 25 % de risques supplémentaires de présenter une atteinte cardiovasculaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe autour des dents des mini-instruments afin de nettoyer les poches parodontales. Une à quatre séances sont nécessaires, parfois associées à un traitement antibiotique par voie orale pendant 3 jours. On peut utiliser certains biomatériaux (corail, os de synthèse) pour reconstruire de l'os ponctuellement et combler un espace vertical entre deux dents, par exemple. Le résultat dépend pour moitié de l'intervention du chirurgien dentiste, pour l'autre moitié du patient qui doit "entretenir" ce travail : se brosser les dents deux à trois fois par jour, utiliser des brossettes interdentaires pour déloger les bactéries, se faire aider si besoin pour arrêter de fumer, s'assurer que son diabète est équilibré... On sait que le dentiste est nécessaire plusieurs fois par an, sinon la parodontite récidive.

Les contraires réguliers sont importants même si vous ne remarquez pas de problème. Au moment où vous avez aperçevu que quelque chose ne va pas ou que vous avez mal, il sera peut-être trop tard !

Elles peuvent alors aggraver une maladie déjà présente (cardiopathie, diabète, insuffisance rénale, polyarthrite rhumatoïde,

plusieurs poches parodontales entre la gencive et la dent. Quelquefois, de micro-abcès apparaissent et, après quelques années, certaines dents deviennent plus mobiles. Souvent, la maladie évolue insidieusement jusqu'à ce que les différents tissus de soutien qui forment le parodonte (gencive, ciment, ligament et os alvéolaire) soient détruits, de façon irréversible. À terme, si rien n'est fait, la dent qui n'est plus soutenue finit par tomber. L'autre risque est que les bactéries et les toxines présentes dans la cavité buccale passent dans la circulation sanguine lors de la mastication ou du brossage des dents, puis se fixent sur un autre organe.

## PARODONTITE : QUEL TRAITEMENT ?

La parodontite fait suite à une gingivite non soignée : les bactéries qui se sont développées sous la gencive forment alors une ou

Elles peuvent alors aggraver une maladie déjà présente (cardiopathie, diabète, insuffisance rénale, polyarthrite rhumatoïde,

plusieurs poches parodontales entre la gencive et la dent. Quelquefois, de micro-abcès apparaissent et, après quelques années, certaines dents deviennent plus mobiles. Souvent, la maladie évolue insidieusement jusqu'à ce que les différents tissus de soutien qui forment le parodonte (gencive, ciment, ligament et os alvéolaire) soient détruits, de façon irréversible. À terme, si rien n'est fait, la dent qui n'est plus soutenue finit par tomber. L'autre risque est que les bactéries et les toxines présentes dans la cavité buccale passent dans la circulation sanguine lors de la mastication ou du brossage des dents, puis se fixent sur un autre organe.

Elles peuvent alors aggraver une maladie déjà présente (cardiopathie, diabète, insuffisance rénale, polyarthrite rhumatoïde,

plusieurs poches parodontales entre la gencive et la dent. Quelquefois, de micro-abcès apparaissent et, après quelques années, certaines dents deviennent plus mobiles. Souvent, la maladie évolue insidieusement jusqu'à ce que les différents tissus de soutien qui forment le parodonte (gencive, ciment, ligament et os alvéolaire) soient détruits, de façon irréversible. À terme, si rien n'est fait, la dent qui n'est plus soutenue finit par tomber. L'autre risque est que les bactéries et les toxines présentes dans la cavité buccale passent dans la circulation sanguine lors de la mastication ou du brossage des dents, puis se fixent sur un autre organe.

Elles peuvent alors aggraver une maladie déjà présente (cardiopathie, diabète, insuffisance rénale, polyarthrite rhumatoïde,

plusieurs poches parodontales entre la gencive et la dent. Quelquefois, de micro-abcès apparaissent et, après quelques années, certaines dents deviennent plus mobiles. Souvent, la maladie évolue insidieusement jusqu'à ce que les différents tissus de soutien qui forment le parodonte (gencive, ciment, ligament et os alvéolaire) soient détruits, de façon irréversible. À terme, si rien n'est fait, la dent qui n'est plus soutenue finit par tomber. L'autre risque est que les bactéries et les toxines présentes dans la cavité buccale passent dans la circulation sanguine lors de la mastication ou du brossage des dents, puis se fixent sur un autre organe.

Elles peuvent alors aggraver une maladie déjà présente (cardiopathie, diabète, insuffisance rénale, polyarthrite rhumatoïde,

Elles peuvent alors aggraver une maladie déjà présente (cardiopathie, diabète, insuffisance rénale, polyarthrite rhumatoïde,

plusieurs poches parodontales entre la gencive et la dent. Quelquefois, de micro-abcès apparaissent et, après quelques années, certaines dents deviennent plus mobiles. Souvent, la maladie évolue insidieusement jusqu'à ce que les différents tissus de soutien qui forment le parodonte (gencive, ciment, ligament et os alvéolaire) soient détruits, de façon irréversible. À terme, si rien n'est fait, la dent qui n'est plus soutenue finit par tomber. L'autre risque est que les bactéries et les toxines présentes dans la cavité buccale passent dans la circulation sanguine lors de la mastication ou du brossage des dents, puis se fixent sur un autre organe.

Elles peuvent alors aggraver une maladie déjà présente (cardiopathie, diabète, insuffisance rénale, polyarthrite rhumatoïde,

plusieurs poches parodontales entre la gencive et la dent. Quelquefois, de micro-abcès apparaissent et, après quelques années, certaines dents deviennent plus mobiles. Souvent, la maladie évolue insidieusement jusqu'à ce que les différents tissus de soutien qui forment le parodonte (gencive, ciment, ligament et os alvéolaire) soient détruits, de façon irréversible. À terme, si rien n'est fait, la dent qui n'est plus soutenue finit par tomber. L'autre risque est que les bactéries et les toxines présentes dans la cavité buccale passent dans la circulation sanguine lors de la mastication ou du brossage des dents, puis se fixent sur un autre organe.

Elles peuvent alors aggraver une maladie déjà présente (cardiopathie, diabète, insuffisance rénale, polyarthrite rhumatoïde,

plusieurs poches parodontales entre la gencive et la dent. Quelquefois, de micro-abcès apparaissent et, après quelques années, certaines dents deviennent plus mobiles. Souvent, la maladie évolue insidieusement jusqu'à ce que les différents tissus de soutien qui forment le parodonte (gencive, ciment, ligament et os alvéolaire) soient détruits, de façon irréversible. À terme, si rien n'est fait, la dent qui n'est plus soutenue finit par tomber. L'autre risque est que les bactéries et les toxines présentes dans la cavité buccale passent dans la circulation sanguine lors de la mastication ou du brossage des dents, puis se fixent sur un autre organe.

Elles peuvent alors aggraver une maladie déjà présente (cardiopathie, diabète, insuffisance rénale, polyarthrite rhumatoïde,

Elles peuvent alors aggraver une maladie déjà présente (cardiopathie, diabète, insuffisance rénale, polyarthrite rhumatoïde,

plusieurs poches parodontales entre la gencive et la dent. Quelquefois, de micro-abcès apparaissent et, après quelques années, certaines dents deviennent plus mobiles. Souvent, la maladie évolue insidieusement jusqu'à ce que les différents tissus de soutien qui forment le parodonte (gencive, ciment, ligament et os alvéolaire) soient détruits, de façon irréversible. À terme, si rien n'est fait, la dent qui n'est plus soutenue finit par tomber. L'autre risque est que les bactéries et les toxines présentes dans la cavité buccale passent dans la circulation sanguine lors de la mastication ou du brossage des dents, puis se fixent sur un autre organe.

Elles peuvent alors aggraver une maladie déjà présente (cardiopathie, diabète, insuffisance rénale, polyarthrite rhumatoïde,

plusieurs poches parodontales entre la gencive et la dent. Quelquefois, de micro-abcès apparaissent et, après quelques années, certaines dents deviennent plus mobiles. Souvent, la maladie évolue insidieusement jusqu'à ce que les différents tissus de soutien qui forment le parodonte (gencive, ciment, ligament et os alvéolaire) soient détruits, de façon irréversible. À terme, si rien n'est fait, la dent qui n'est plus soutenue finit par tomber. L'autre risque est que les bactéries et les toxines présentes dans la cavité buccale passent dans la circulation sanguine lors de la mastication ou du brossage des dents, puis se fixent sur un autre organe.

Elles peuvent alors aggraver une maladie déjà présente (cardiopathie, diabète, insuffisance rénale, polyarthrite rhumatoïde,

plusieurs poches parodontales entre la gencive et la dent. Quelquefois, de micro-abcès apparaissent et, après quelques années, certaines dents deviennent plus mobiles. Souvent, la maladie évolue insidieusement jusqu'à ce que les différents tissus de soutien qui forment le parodonte (gencive, ciment, ligament et os alvéolaire) soient détruits, de façon irréversible. À terme, si rien n'est fait, la dent qui n'est plus soutenue finit par tomber. L'autre risque est que les bactéries et les toxines présentes dans la cavité buccale passent dans la circulation sanguine lors de la mastication ou du brossage des dents, puis se fixent sur un autre organe.

Elles peuvent alors aggraver une maladie déjà présente (cardiopathie, diabète, insuffisance rénale, polyarthrite rhumatoïde,

# HYGIÈNE DENTAIRE : VOUS EN FAITES TROP OU PAS ASSEZ ?

**1/10** - Brosse à dents manuelle ou électrique ? C'est une question de choix personnel. La brosse à dents manuelle marque des dents au niveau du contrôle du brossage, alors que la version électrique (à système sonique ou oscillo-rotatif) est plus facile d'emploi. De plus, elle retire jusqu'à 2,5 fois plus de plaque dentaire.

**2/10** - Comment bien se brosser les dents ? Le lavage des dents, c'est matin et soir, pendant au minimum deux minutes, avec un dentifrice fluoré (1 400 ppm de fluor pour les adultes), et en douceur. Inutile de frotter énergiquement, cela agresse à la fois l'émail et la gencive. Le bon geste ? Partir du haut de la gencive vers le bas de la dent (du rose vers le blanc).

**3/10** - Comment savoir si le brossage est efficace ? L'aide d'un révélateur de plaque dentaire. Il se présente sous forme de chewing-gum, de pastille à sucer ou de gel liquide. On peut l'utiliser deux ou trois fois par an. Ce colorant se fixe sur la plaque dentaire. Il révèle toutes les zones qui n'ont pas été suffisamment brossées et sur lesquelles il faut donc davantage insister.

**4/10** - On n'oublie pas le détartrage. On prévoit un rendez-vous annuel chez son dentiste. Il pourra alors représenter les bons gestes à effectuer au cours du brossage des dents. Et il procédera à un détartrage, afin de retirer la plaque dentaire qui s'est minéralisée en tartre, formant une couche dure et blanchâtre.

**5/10** - Faut-il se brosser la langue ? Un nettoyage doux peut s'avérer utile, mais de manière occasionnelle seulement. Par exemple, en cas de mauvaise haleine, lorsque la langue est chargée d'un enduit blanchâtre, formé après une épisode infectieux touchant la sphère ORL (laryngite, rhinite...), la prise de médicaments ou encore en cas de diminution de la salivation. Mais attention à ne pas abuser : un brossage quotidien peut irriter la surface de la langue et perturber sa flore microbienne.

**6/10** - Les brossettes interdentaires sont-elles indispensables ? Nettoyer chaque espace interdentaire est une étape incontournable pour éliminer correctement, là où la brosse à dents ne peut pas passer, la plaque dentaire et les résidus d'aliments. Cela permet de prévenir les pathologies buc-

cales telles que la gingivite (inflammation de la gencive) et la parodontite (inflammation du tissu de soutien de la dent). Ne pas hésiter à acheter des brossettes de différentes tailles, adaptées à l'espace entre chaque dent.

**7/10** - Le bain de bouche, c'est tous les jours ? C'est inutile si on ne souffre d'aucune affection buccale. Les personnes sujettes aux caries peuvent se rincer la bouche après chaque repas, en plus du brossage, avec une solution fluorée afin de renforcer l'émail de leurs dents.

**8/10** - Faut-il choisir un bain de bouche antiseptique ? Les formules antiseptiques, à base de chlorhexidine, ne sont recommandées qu'en cas d'infection de la muqueuse buccale (parodontite, abcès, etc.) ou après une intervention chirurgicale. Il existe aussi des formules à effet rafraîchissant pour combattre la mauvaise haleine ou encore des bains de bouche à base d'acide hyaluronique pour faciliter la cicatrisation en cas d'aphte. Mais à n'utiliser que ponctuellement.

**9/10** - Le chewing-gum peut remplacer le brossage ? C'est une solution pratique pour rafraîchir son haleine ou après la pause déjeuner, quand on n'a pas le temps de se laver les dents. La mastication stimule la sécrétion salivaire, ce qui produit un auto-nettoyage des dents et limite les attaques acides. Mais les chewing-gums sans sucre ou ceux achetés en pharmacie ne sont pas des produits miracles. Ils ne permettent pas de nettoyer les dents aussi bien qu'un brossage, ni d'éliminer la plaque dentaire.

**10/10** - Pourquoi a-t-on des taches sur les dents ? Elles sont provoquées par certains aliments (curry, cerises...) et boissons (principalement le thé et le café), le tabac ou des médicaments tels que les antibiotiques. Avec l'âge aussi, les dents perdent de leur éclat. Le mieux est d'en parler à son dentiste, qui pourra proposer un éclaircissement. Prudence avec les dentifrices à base de bicarbonate de soude, de citron ou d'oxygène, car ils peuvent altérer l'émail et être agressifs pour les gencives ainsi que pour les racines dentaires en cas de déchaussement.

## ENERGIE NUCLÉAIRE

# Des experts africains réunis au Kenya veulent promouvoir l'utilisation pacifique du nucléaire

Une réunion de trois jours s'est ouverte lundi à Nairobi qui réunit plus de 2.500 participants pour discuter de l'utilisation pacifique de la technologie nucléaire dans différents secteurs et dans le développement et la recherche.

Le quatrième Sommet de la jeunesse africaine sur le nucléaire a réuni des autorités de régulation, des chercheurs et des étudiants de plus de 20 pays du continent dans le but de développer des stratégies pour la coopération dans l'utilisation de la technologie nucléaire.

Dans son discours d'ouverture, le directeur général de l'Autorité kenyane de régulation du nucléaire, James Keter Chumba, a déclaré que "la technologie nucléaire est idéale pour le diagnostic de maladies telles que les cancers, car elle est non intrusive et très précise." La radiothérapie, qui fait appel à la technologie nucléaire, est également une option pour traiter des maladies complexes et la science nucléaire peut aider les agriculteurs à protéger leurs cultures de la vermine grâce à l'utilisation de techniques de stérilisation des insectes, a-t-il ajouté.



Enobot Agboraw, secrétaire exécutif de la Commission africaine de l'énergie nucléaire, a estimé que la technologie nucléaire était une source d'énergie propre qui peut contribuer à améliorer l'accès à l'énergie dans les pays africains.

## UNION AFRICAINE

### Des économistes africains discutent de la transformation structurelle du continent face aux défis extérieurs

Les conflits, la pandémie de COVID-19 et le changement climatique ont exposé la vulnérabilité de l'Afrique aux fluctuations externes, rendant plus évidente que jamais l'urgence d'une transformation structurelle à l'échelle du continent, a déclaré l'Union africaine (UA).

"Les faibles niveaux de diversification économique et de création de valeur ajoutée, associés aux effets négatifs des crises récurrentes, entravent les efforts de l'Afrique pour parvenir à une crois-

sance inclusive, un développement durable et une prospérité accrue", a indiqué l'UA dans un communiqué publié lundi.

Cette déclaration survient à la veille de la sixième édition du Congrès des économistes africains (CAE) de l'UA, qui se tiendra sous le thème "Financer le développement de l'Afrique au-delà de la crise".

Le congrès se penchera sur diverses questions cruciales pour les pays africains, qui s'efforcent actuellement de remédier à leur déficit de finance-

ment pour réaliser la vision d'avenir, les aspirations et les objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA.

Selon l'UA, le CAE, qui se tiendra du 6 au 8 décembre à Lusaka, la capitale zambienne, rassemblera des économistes africains venus du continent ou de la diaspora dans le but d'approfondir la compréhension du lien entre les flux financiers illicites, la gestion de la dette et le développement en Afrique.

Cette réunion sera l'occasion de discuter des

perspectives de développement de l'Afrique face aux retombées de la pandémie de COVID-19, aux conflits récurrents et aux effets néfastes du changement climatique, a-t-elle indiqué.

Le CAE, un événement biennal, est une plateforme de dialogue politique continentale qui vise à analyser les problèmes économiques émergents essentiels à la transformation de l'Afrique, dans le but de concevoir et de mettre en œuvre des solutions optimales.

## NIGERIA

### 5 morts et 5 kidnappés lors d'une attaque dans le nord du pays

Au moins cinq personnes ont été tuées et cinq autres kidnappées lorsque des hommes armés ont attaqué une ville de l'Etat de Katsina, dans le nord du Nigeria, a annoncé lundi la police.

Abubakar Sadik, porte-parole de la police de l'Etat, a déclaré que l'attaque s'était produite dimanche soir. Des hommes armés ont pris d'assaut la ville de Danmusa, siège de la zone administrative du même nom, et ont tiré sans discernement sur les habitants.

"Pour le moment, il est confirmé que cinq personnes ont été tuées par balle et que cinq autres ont été emmenées par les hommes armés", a indiqué M. Sadik. La police a lancé une chasse à l'homme pour retrouver les coupables et sécuriser les personnes enlevées, a-t-il affirmé, ajoutant qu'une enquête était en cours sur l'attaque.

Les habitants ont déclaré que les hommes armés avaient bloqué tous les points d'entrée et de sortie du bourg pour pouvoir accomplir leur sinistre mission avant l'arrivée des forces de sécurité. Les attaques armées constituent la principale menace sécuritaire dans les régions du nord et du centre du Nigeria. Elles ont causé de nombreux morts et enlèvements au cours des derniers mois.

## NIGER

### Six personnes périssent dans l'explosion d'un camion-citerne

Six personnes ont péri, dimanche soir, au Niger dans l'explosion d'un camion-citerne près d'un village de la région de Zinder (centre-sud), ont appris, lundi, des médias de sources locales.

"Six personnes sont mortes et une trentaine (ont été) blessées dans l'explosion d'un camion-citerne accidenté lorsqu'elles tentaient de recueillir du carburant", a indiqué un responsable du gouvernorat de Zinder.

Quatre personnes sont décédées sur le coup et deux autres ont succombé lundi à leurs brûlures aux urgences de l'hôpital de Zinder", a-t-il ajouté. Selon le site Zinder-Infos, le drame est survenu dimanche aux environs de 20h00 quand deux camions-citernes se sont renversés après s'être violemment heurtés à Tirmini, une commune située à une dizaine de kilomètres de Zinder. Des habitants de villages environnants se sont rués pour si- phonner du carburant d'un des camions qui a subitement pris feu, a expliqué le maire de Tirmini cité par Zinder-Infos.

## BARRAGE DU NIL

### L'Egypte annonce un nouveau cycle de négociations tripartites

Le ministère égyptien des Ressources en Eau et de l'Irrigation a annoncé lundi le lancement d'un nouveau cycle de négociations tripartites au niveau ministériel sur le Grand barrage de la Renaissance éthiopienne (GERD).

Dans un communiqué, le ministère a fait savoir que ce nouveau cycle avait débuté lundi matin au Caire en Egypte, avec la participation de délégations d'Egypte, du Soudan et d'Ethiopie. Le cycle de négociations actuel est la poursuite d'un processus de négociations déjà en cours qui a connu deux cycles précédents au Caire puis à Addis-

Abeba au cours des deux mois écoulés.

Cette réunion tripartite est basée sur l'accord entre les trois pays visant à accélérer la finalisation des règles sur le remplissage et l'exploitation du barrage GERD, suite à la réunion des dirigeants d'Egypte et d'Ethiopie du 13 juillet, a indiqué le ministère.

Le président égyptien Abdel-Fattah Al-Sissi et le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed ont convenu, lors d'une réunion au Caire le 13 juillet, en marge du sommet des pays voisins du Soudan, d'entamer des négociations d'urgence pour

parvenir à un accord sur le GERD dans les quatre mois. Le 10 septembre 2023, le Premier ministre éthiopien a annoncé l'achèvement du quatrième et dernier remplissage du réservoir du GERD. L'Egypte a mis en garde que cette action était une violation par l'Ethiopie de la Déclaration des principes signée par les trois parties en 2015.

L'Ethiopie a commencé en 2011 la construction du GERD, et estime que ce projet hydroélectrique géant génère plus de 6.000 mégawatts d'électricité, toutefois l'Egypte et le Soudan craignent que cela ne réduise leur part d'eau du Nil.

## TCHAD

### Léger remaniement du gouvernement

Le gouvernement tchadien a été légèrement remanié samedi, selon un décret présidentiel relayé par des médias. Adago Yacouba est nommé ministre des Armées, des Anciens combattants et des Victimes de guerre, en remplacement du général Daoud Yaya Brahim.

M. Yacouba occupait jusqu'à ce jour, le poste de secrétaire général adjoint du Mouvement patriotique du salut, l'ancien parti au pouvoir. Selon la même source, Ramatou Mahamat Houtouin est nommée ministre secrétaire générale du gouvernement, en remplacement de Choua Haliki Mahamat.

Mme Houtouin cède, ainsi, le poste de ministre délégué auprès du ministre de l'Energie, chargé de l'indépendance énergétique, à Abdoulaye Diar Mogodi. Pour rappel, le gouvernement d'union nationale, mis en place en octobre 2022 et dirigé par Saleh Kebzabo, est chargé de mener la deuxième phase de transition de vingt-quatre mois et d'organiser un référendum constitutionnel et des élections post-transition. Le référendum sur le projet de nouvelle Constitution est prévu pour le 17 décembre prochain.

APS

## MALI

### La mission de l'ONU s'est retirée de Tessalit

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a annoncé dimanche qu'elle avait achevé, la veille, le retrait accéléré de toutes ses troupes et son personnel

civil de sa base à Tessalit (nord).

La MINUSMA a invité les autorités maliennes "à apporter toute la coopération nécessaire" pour faciliter le retrait de ses troupes d'ici au 31 décembre, comme stipulé dans

la résolution du Conseil de sécurité adoptée en juin dernier. "La MINUSMA est pleinement déterminée à respecter le délai imparti", a-t-elle affirmé dans la note publiée dimanche. Le départ de Tessalit marque la pre-

mière fermeture d'un camp de la MINUSMA dans la région de Kidal au nord du Mali, et la sixième base de la MINUSMA à fermer depuis fin juin. Dans les prochains jours, la MINUSMA doit se retirer d'Aguelhok (nord).

## PALESTINE Ghaza: 110 Palestiniens tombent en martyrs lors de raids nocturnes des forces sionistes

Des enfants, des femmes et des vieillards sont tombés en martyrs dans la nuit de lundi à mardi dans des bombardements nocturnes des forces d'occupation sionistes qui ont fait selon un premier décompte au moins 110 martyrs et des dizaines de blessés.

Ces raids aériens ont visé des maisons habitées dans différentes parties de la bande de Ghaza, rapporte l'agence de presse palestinienne Wafa. Les bombardements se poursuivent dans les quartiers résidentiels de diverses zones de la bande de Ghaza, faisant des martyrs parmi les Palestiniens de l'enclave, dont la majorité sont des enfants, des femmes et des personnes âgées. Environ 1.500 Palestiniens, dont 630 enfants, sont toujours sous les décombres de leurs maisons bombardées par l'armée d'occupation.

### Six employés de l'agence de l'ONU pour les réfugiés tués en 24 heures à Ghaza

Six employés de l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) ont été tués à Ghaza en l'espace de 24 heures, a annoncé lundi soir le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA). Cela porte à 35 le nombre de membres du personnel de l'UNRWA morts depuis le 7 octobre. "Les mots nous manquent", a déclaré l'agence sur le réseau social X (ex-Twitter). "Nous rendons hommage à nos 35 collègues qui ont été tués à Ghaza depuis le 7 octobre. Nous pleurons et nous nous souvenons. Ce ne sont pas que des chiffres. Ce sont nos amis et nos collègues. Beaucoup étaient des enseignants dans nos écoles. L'UNRWA pleure cette énorme perte", a ajouté l'UNRWA. Toujours sur X, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a déploré ces morts et dit se tenir "aux côtés de nos collègues qui font tout ce qu'ils peuvent pour aider ceux qui sont dans le besoin". Dans son rapport quotidien, l'OCHA a souligné les difficultés rencontrées par les agences humanitaires

pour acheminer de l'aide à la population de Ghaza "en raison des hostilités en cours, des restrictions de mouvement et des pénuries d'électricité, de carburant, d'eau, de médicaments et d'autres articles essentiels". Depuis samedi, l'aide internationale a commencé à arriver au compte-gouttes via l'Égypte dans le petit territoire où s'entassent 2,4 millions de Palestiniens. Une cinquantaine de camions sont entrés en trois jours dans la bande de Ghaza via le terminal de Rafah, seule issue du terri-

toire qui ne soit pas contrôlée par l'entité sioniste.

Les forces d'occupation sionistes continuent de bombarder des quartiers résidentiels dans diverses zones de la bande de Ghaza, faisant des victimes et des blessés parmi les citoyens. Le nombre de morts s'élevant à plus de 5 087 martyrs et plus de 15 273 blessés, dont la majorité sont des enfants, des femmes et des personnes âgées, et environ 1 500 sont encore sous les décombres des maisons bombardées, dont 630 enfants.

### Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme appelle à un "cessez-le-feu humanitaire immédiat" à Ghaza

Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Volker Türk a appelé à un "cessez-le-feu humanitaire immédiat" à Ghaza, exhortant les dirigeants à faire des "choix courageux".

"La première étape doit être un cessez-le-feu humanitaire immédiat qui sauve des vies civiles grâce à la livraison rapide et efficace de l'aide humanitaire à Ghaza", a dit M. Türk

dans un communiqué, ajoutant : "l'humanité doit passer en premier". Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a souligné que "si davantage d'aide, y compris du carburant, des médicaments, de la nourriture et de l'eau, ne parvient pas aux habitants de Ghaza dans les jours ou même les heures à venir, davantage de personnes mourront de faim, de soif et du manque de soins

médicaux", avant d'exprimer sa "profonde inquiétude" pour la vie des habitants de la bande de Ghaza, ainsi que les équipes des différentes organisations des Nations Unies. Par ailleurs, il a dénoncé les mesures prises par l'entité sioniste "pour empêcher les Palestiniens de bénéficier des services de base", et c'est là, selon lui, "une forme de punition collective", qui s'oppose au droit international.

## OTAN

### Le président turc signe le protocole sur l'adhésion de la Suède à l'OTAN

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a signé lundi le protocole d'adhésion de la Suède à l'OTAN et l'a soumis au Parlement turc pour ratification, a annoncé le bureau du chef de l'Etat.

Le texte sera d'abord discuté en commission puis sera présenté à l'As-

semblée générale pour vote. La Turquie avait précédemment déclaré qu'elle n'approuverait pas l'adhésion de la Finlande et de la Suède à l'OTAN à moins que les deux pays ne prennent les mesures nécessaires concernant le terrorisme et n'extradent les personnes recher-

chées. Les destructions par le feu d'exemplaires du Coran en Suède ont été dénoncées en Turquie où ont été organisées des manifestations de protestation, rappelle-t-on.

Cependant, les vetos de l'adhésion à l'OTAN de la Finlande puis de la Suède ont été successivement

levés. Le Parlement turc a ratifié la candidature de la Finlande à l'OTAN en mars, mais s'était montré réticent à l'idée d'approuver celle de la Suède, qui a apporté de nouveaux amendements à sa loi antiterroriste dans le cadre du processus d'adhésion à l'OTAN.

## DANEMARK

### Le vice-Premier ministre se retire de la politique

Le vice-Premier ministre danois Jakob Ellemann-Jensen a annoncé lundi se retirer de la vie politique, quelques mois après avoir repris ses fonctions à la suite d'un arrêt maladie de six mois pour cause de surmenage.

"Je quitte complètement et définitivement la politique danoise aujourd'hui", a déclaré M. Ellemann-Jensen, qui est également ministre de l'Economie, lors d'une conférence de presse.

Cette démission signifie également qu'il abandonne son poste à la direction du parti libéral Venstre, qui fait partie de la coalition au pouvoir au Danemark.

Début août, Jakob Ellemann-Jensen avait repris ses fonctions après un arrêt maladie de six mois pour cause de surmenage au travail. Le ministre de la Défense, aussi membre du parti Venstre, Troels Lund Poulsen prendra sa relève au sein du gouvernement.

## ARGENTINE

### Les péronistes dominent un Parlement fragmenté, le parti de Milei troisième force

Le Parlement argentin sera une nouvelle fois fragmenté, sans majorité absolue mais avec le bloc péroniste (centre-gauche) dominant dans chaque chambre, où le parti de l'ultralibéral Javier Milei devient la troisième force, selon les résultats consolidés lundi des élections générales.

En même temps que la présidentielle, quelque 35,8 millions d'Argentins votaient dimanche pour renouveler la moitié des députés, et un tiers du Sénat.

Ils ont envoyé au second tour de la présidentielle le ministre de l'Economie Sergio Massa, arrivé en tête avec 36,6% des voix, et l'économiste libertarien et "antisystème" Javier Milei avec 29,9%, selon les résultats consolidés lundi avec près de 99% des votes décomptés.

"Union por la Patria" (Union pour la Patrie), coalition gouvernementale dont Massa est le candidat, perd dix sièges par rapport à la législature précédente, mais sera encore la première force à la Chambre, avec 108 députés sur 257, ce qui le forcera à des alliances ou accords pour faire passer des lois, s'il est élu président le 19 novembre.

"La Libertad Avanza" (La Liberté Avance) de Javier Milei, qui avait depuis les élections de mi-mandat en 2021 une présence minimale - trois députés dont lui-même - disposera désormais d'un groupe conséquent avec 38 parlementaires.

Il ne sera pour autant pas le deuxième groupe, qui reste celui du bloc d'opposition de centre-droit "Juntos por el Cambio" (Ensemble pour le changement) dont la candidate présidentielle Patricia Bullrich est arrivée 3e.

Le reste de la nouvelle Chambre des députés se compose de sept députés péronistes indépendants, six de partis provinciaux et cinq de gauche radicale.

## MEXIQUE

### Au moins 24 morts, dont 12 policiers, dans trois attaques

Trois attaques armées ont fait au moins 24 morts, dont 12 policiers, lundi dans trois Etats du sud du Mexique en proie à la violence liée au trafic de drogue, selon les autorités locales.

Une patrouille de police a été attaquée dans la ville de Coyuca de Benitez, dans l'Etat de Guerrero (sud-ouest), faisant au moins treize morts et deux blessés, selon le bureau du procureur local, qui n'a pas précisé le nombre de policiers morts dans l'attaque.

Il avait toutefois précédemment indiqué que "onze membres de la police municipale" avaient perdu la vie. Quatre civils et un policier ont également été tués lors d'une autre attaque armée dans la ville de Tacambaro, dans l'Etat voisin de Michoacan.

Ces deux régions, couloirs stratégiques pour le trafic de drogue le long de la côte pacifique, sont le théâtre fréquent d'actions criminelles attribuées aux puissants cartels mexicains. Six autres personnes sont mortes dans une fusillade entre des trafiquants de drogue présumés dans la localité de San Miguel Canoa (Etat de Puebla, centre), à environ 120 km de Mexico.

A Coyuca de Benitez, la patrouille attaquée escortait le déplacement du secrétaire local à la sécurité, a déclaré le procureur adjoint de l'Etat de Guerrero, Alejandro Hernandez.

## HAÏTI

### Le nombre de crimes atteint de "nouveaux records", alerte l'ONU

La situation en Haïti, gangréné par la violence des gangs, s'est encore détériorée ces derniers mois, avec le nombre de crimes graves atteignant de "nouveaux records", a alerté lundi la représentante de l'ONU dans le pays.

"Malheureusement, la situation sécuritaire sur le terrain continue de se détériorer alors que la violence grandissante des gangs a plongé la vie des Haïtiens dans le chaos et que les crimes graves ont augmenté nettement, atteignant de nouveaux records", a déclaré Maria Isabel Salvador devant le Conseil de sécurité de l'ONU, espérant que le déploiement attendu d'une force d'intervention multinationale puisse améliorer les choses.

Selon le rapport sur Haïti du secrétaire général de l'ONU, publié lundi, "les infractions majeures, y compris les homicides volontaires et les enlèvements, ont connu une augmentation sans précédent, principalement dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite".

Ainsi, entre le 1er juillet et le 30 septembre, la police nationale a signalé 1.239 homicides, contre 577 au cours de la même période en 2022.

Et de juillet à septembre, 701 personnes - dont 221 femmes, 8 filles et 18 garçons - ont été victimes d'enlèvements, soit 244 % de plus qu'en 2022 à la même période.

L'ONU s'inquiète également des meurtres perpétrés par des groupes d'autodéfense apparus au prin-

temps dernier: "388 personnes ont ainsi été lynchées entre le 24 avril et le 30 septembre en raison de leur appartenance présumée à des bandes", selon le rapport.

Alors que la violence des gangs qui contrôlent plus de la moitié de la capitale Port-au-Prince ne cessent de s'aggraver, le Conseil de sécurité de l'ONU a donné son feu vert début octobre au déploiement d'une mission multinationale, non onusienne, menée par le Kenya, pour aider la police haïtienne dépassée.

"La reprise du contrôle par la police haïtienne est une condition préalable à la tenue d'élections crédibles et inclusives", a insisté Maria Isabel Salvador, alors qu'aucune élection n'a eu lieu depuis 2016.

## MILA

## 29 œuvres pour participer aux journées nationales Milah du film documentaire et court-métrage (association)

L'association Milah de la commune de Mila a reçu 29 œuvres artistiques candidates aux journées nationales Milah du film documentaire et court-métrage, a indiqué lundi le président de l'association, Mohamed Lotfi Koudri.

Ces œuvres représentent durant cette manifestation placée sous le slogan "notre histoire inspiration, notre présent créativité" 26 wilayas dont Tlemcen, Alger, Laghouat, Sidi Bel Abbès, Mostaganem, Jijel, Médéa et Mila, a précisé, Koudri à l'APS.

Les 17 courts-métrages et 12 films documentaires concourent durant ces journées prévues du 31 octobre

au 2 novembre mais qui pourrait être reportées du fait de la suspension des activités culturelles en raison de l'agression sioniste contre la Palestine, selon la même source.

Les œuvres retenues de durée n'excédant pas 40 minutes ont été produites entre 2020 et 2023, a déclaré Koudri qui a souligné que les trois premières œuvres dans chaque

catégorie seront primées.

Le programme de ces journées qui se tiendront à la maison de la culture Moubarek El Mili prévoit également une exposition sur l'histoire du cinéma algérien et des ateliers de formation à la réalisation de documentaire et court-métrage, a indiqué le président de l'association Milah.

## ORAN

## Réouverture prochaine de la salle de cinéma "Marhaba" (commune)

La salle de cinéma "Marhaba" d'Oran sera rouverte dans les tout prochains jours, après avoir bénéficié d'une large opération de réhabilitation et d'équipement, a-t-on appris, lundi auprès des services de la commune.

Le Président de la Commission culturelle, sportive et de jeunesse de l'Assemblée populaire communale d'Oran, Abderrahim Belabbès, a indiqué que "cette structure, sise sur le boulevard Emir Abdelkader, au centre ville d'Oran, sera rouverte dans les tout prochains jours, après l'achèvement des travaux de sa réhabilitation et de son équipement, à laquelle il faut ajouter 10 autres salles de cinéma qui fonctionnent au niveau de la ville".

Par ailleurs, l'Assemblée populaire communale d'Oran s'appête à délibérer pour le renouvellement de

la convention qui lie la commune d'Oran à l'Office national de la culture et de l'information, établissement qui assure la gestion des cinémas "El Maghreb" et "Es-Saâda", et qui organise périodiquement, sous sa coupe, des manifestations, représentations et diverses activités artistiques au profit des différentes catégories d'âge. La ville d'Oran dispose, selon la même source, de 35 salles de cinéma dont certaines ne sont pas exploitables, en raison de leur vétusté et leur état de dégradation avancé.

Certaines d'entre elles sont exploitées par des privés, par contrat de location, alors que la salle de cinéma "El Feth" est exploitée par des associations culturelles et artistiques qui activent au niveau de la commune.

## TIPASA

## Report du colloque international sur le "patrimoine culturel subaquatique"

Le colloque international sur le "Patrimoine culturel subaquatique, recherche et protection", prévu du lundi au vendredi à Tipasa, a été reporté à une date ultérieure, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction du Centre national de recherche en archéologie (CNRA). Selon la directrice du CNRA, Amel Soltani, des représentants de trois pays étrangers et

d'une organisation onusienne, ainsi que des chercheurs, experts et étudiants algériens dans le domaine de l'archéologie et des vestiges immergés, devaient prendre part à cette rencontre qui a été finalement reportée par le ministère de tutelle, "en raison de l'escalade de l'agression barbare contre le peuple palestinien sans défense à Ghaza et dans d'autres

villes palestiniennes". Pour rappel, le CNRA, visait, à travers cette rencontre, la sécurisation et la protection du patrimoine culturel immergé dans le littoral algérien, à travers l'élaboration d'une stratégie nationale claire et définie ainsi que la formation et le renforcement des connaissances des chercheurs algériens dans le domaine des vestiges immergés.

## THÉÂTRE RÉGIONAL DE TIZI-OUZOU

## Le petit chaperon rouge subjugué les potiches

Le public juvénile du théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou (TRTO) était samedi au rendez-vous avec la représentation de la pièce "Le petit chaperon rouge" de l'association culturelle Imal d'Ait Anane.

La pièce de 60 minutes, interprétée en langue amazigh et avec un style accessible, racontant l'histoire d'une fillette coiffée d'un chaperon rouge aux prises à la ruse d'un loup,

est programmée dans le cadre des activités pour enfants instituées par le ministère de la Culture et des Arts. Une dizaine d'activités au total, dont 4 représentations théâtrales pour enfants et 3 pour adultes, ainsi qu'un concert de musique (annulé suite à la décision des autorités du pays en solidarité avec le peuple palestinien) et un programme de célébration des événements du 17 octobre 1961,

étaient au programme du TRTO durant ce mois d'octobre.

Un hommage sera, également, rendu le 28 de ce mois à l'écrivain et dramaturge, Kateb Yacine, dont l'institution porte le nom, à l'occasion du 34ème anniversaire de sa disparition.

Le TRTO qui a subi des travaux de rénovation de ses installations techniques au mois de juillet dernier "s'est tracé un ambitieux programme, pour

adultes et enfants, dès le mois de septembre dernier" a souligné, Thanina Ouikid, directrice de la communication et du marketing de cette institution culturelle.

Elle a ajouté, concernant le programme destiné aux enfants, que "des ateliers de formation théâtrale et de danse classique ont été, également, lancés et suscitent un grand engouement auprès des enfants et leurs parents".

## ETATS UNIS

## Ventes record pour le nouveau Spider-Man sur PlayStation

Sorti vendredi sur la PlayStation 5, "Marvel's Spider-Man 2" s'est déjà vendu à plus de 2,5 millions d'exemplaires, devenant ainsi le jeu vidéo le plus rapidement vendu de l'histoire de la console de Sony au cours des 24 premières heures, selon le groupe japonais.

Développé par Insomniac Games en collaboration avec PlayStation Studios et Marvel Games, "Marvel's Spider-Man 2" était attendu comme l'une des plus grosses sorties de l'année sur PS5.

L'homme-araignée est jouable dans la peau du Spider-Man original, Peter Parker, ainsi que sous les traits de l'adolescent hispano-américain Miles Morales, apparu dans les comics en 2011.

L'action se situe dans le New York des studios Marvel et le jeu est censé pousser la console dans ses derniers retranchements technologiques.

"Conçu de A à Z pour tirer parti des caractéristiques uniques de la PlayStation 5, l'objectif était de déve-

lopper massivement l'action, les intrigues et les caractéristiques des deux premiers jeux", a souligné Eric Lempel.

Dans les années 2000, le succès au box-office des films de super-héros a propulsé l'homme-araignée en tête d'affiche de la série de jeux développés à partir de 2018 par Insomniac Games pour Sony, qui a racheté ce studio l'année suivante.

Pari réussi avec 33 millions de copies vendues, selon les derniers compteurs publiés en mai 2022.

## EL OUED

## Le Festival international du monodrame féminin organisé du 6 au 10 novembre (organisateurs)

L'Association "Al-Sitar" pour la création théâtrale d'El Oued a annoncé l'organisation de la 3e édition du Festival international du monodrame féminin du 6 au 10 novembre prochain dans la wilaya d'El Oued, avec la participation de la Palestine en tant qu'invitée d'honneur, a-t-on appris auprès des organisateurs.

L'Association "Al-Sitar" a précisé que la 3e édition du Festival international du monodrame féminin, intitulée "édition de l'artiste Fatima Hlilou", se tiendra à la maison de la culture Mohamed El Amine El Amoudi dans la wilaya d'El Oued, sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, et sera organisée sous le thème "Le monodrame ... et le patrimoine culturel mondial", avec la participation de troupes théâtrales de 18 pays. Prendront part à ce festival des troupes de Tunisie, de Libye, d'Égypte, du Yémen, de Syrie, d'Iran, du Soudan, de la Côte d'Ivoire et d'autres pays, ainsi que les deux troupes algériennes, à savoir l'Association "Bouderka" et la Coopérative "Al-Nahda Al-Nailia".

La Palestine sera également présente avec la troupe "Kawalis" et leur spectacle intitulé "Nous étions... et sommes toujours". Ces œuvres seront en lice pour les principaux prix de cet événement (meilleure mise en scène, meilleure scénographie, meilleur texte, meilleure interprétation et prix du jury), et seront évaluées par un jury composé des Algériens Dr.

Bachir Ghrib et l'actrice Fadila Hachmaoui, ainsi que les artistes Khaled Bouzid de Tunisie, Manal Salama d'Égypte et Mariam Al-Ghamdi d'Arabie saoudite. Plusieurs figures artistiques algériennes et arabes dans les domaines de l'art et de la création seront également honorées, en plus de l'organisation d'ateliers spécialisés sur la mise en scène, le "body langage", le théâtre de rue et autres.

## FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE À BAGHDAD L'algérienne Asma Cheikh décroche le prix de la meilleure comédienne

La comédienne algérienne Asma Cheikh a décroché le prix de la meilleure comédienne au concours officiel de la 4ème édition du Festival international du théâtre de Baghdad (Irak), qui s'est déroulé du 10 au 18 octobre, pour son rôle dans la pièce théâtrale "Nostalgia", a-t-on appris auprès de la coopérative du Théâtre du Point d'Oran dans laquelle la comédienne évolue.

La coopérative "Théâtre du Point" a présenté cette œuvre inspirée du texte de l'écrivain franco-roumain Mathieu Visnik, traduit par Abdelhamid Haouès, traitant du roman "La Panda" relatée par un saxophoniste.

Les rôles principaux ont été campés par le duo Asma Cheikh et Fethi Mebarki, accompagnés d'une équipe technique, sachant que la musique a été composée par Amine Dahane et l'éclairage a été conçu par Mokhtar Mouffok. L'artiste comédienne Asma Cheikh a déjà remporté le prix de la meilleure actrice, lors de la 30ème édition du Festival international de théâtre expérimental du Caire, organisé du 1er au 18 septembre dernier en Égypte, pour son rôle dans la même pièce, mise en scène et scénographie de Lakhdar Mansouri, assisté d'Abdallah Bahloul et produite par la même Coopérative. Cette coopérative, créée en 1995, possède un répertoire qui comprend de nombreuses œuvres théâtrales présentées en Algérie et à l'étranger, telles que "Kalaat El Karama" (2013), "Marra Marra" (2002), "Kanat Leila" (1997), "El Qinaa" (Le Masque) (1995) et aussi "Nostalgia".

APS

# RECHERCHE SCIENTIFIQUE L'Académie "El-Wahrani" des études scientifiques et d'interaction culturelle signe plusieurs conventions de coopération scientifique

L'Académie "El-Wahrani" des études scientifiques et d'interaction culturelle a signé, dernièrement, plusieurs conventions de coopération scientifique avec des organisations, instances, associations et laboratoires, a-t-on appris de la présidente de cette académie activant à Oran.

Des conventions ont été paraphées avec l'Organisation internationale arabe de Libye, le Groupe académique mondial en Irak, l'Académie de Minnesota d'enseignement des langues en Turquie, pour la coopération scientifique et les échanges d'activités scientifiques, a indiqué à l'APS, Souad Besnassi.

L'Académie a également conclu d'autres accords avec le Laboratoire du patrimoine culturel de Tamanrasset et le Centre d'interprétation à caractère muséal du costume traditionnel de Tlemcen, tandis que d'autres devront être signés avec le haut Conseil de la langue arabe et le Laboratoire de traitement automatisé de la langue arabe à l'Université "Abou Bakr Belkaid" de Tlemcen, a



ajouté Dr Besnassi, qui est la directrice du Laboratoire des dialectes et de l'orthophonie à l'Université d'Oran-1, "Ahmed Ben Bella".

L'objectif de ces accords réside également dans la construction d'un réseau de relations durables et l'établissement de passerelles de

communication avec les institutions scientifiques et culturelles et les associations locales, selon la même source.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la relance du mouvement scientifique et culturel, la mise en exergue des activités organisées au niveau local, national et

international, outre l'enrichissement de la recherche scientifique selon les unités de recherche relevant de l'Académie. A noter que l'Académie "El-Wahrani" pour les études scientifiques et l'interaction culturelle, créée en 2021, conformément à la loi sur les associations, comprend un groupe d'élite de professeurs et de chercheurs du pays.

Elle œuvre à publier des recherches et des études scientifiques et à contribuer au développement de la société en transférant les expériences des universitaires et en soutenant les activités des chercheurs dans les différents types de connaissances.

L'Académie est également considérée comme un espace pour les étudiants des études supérieures.

## CHINE

### Lancement d'un nouveau satellite de télédétection

La Chine a envoyé mardi avec succès un nouveau satellite de télédétection dans l'espace depuis le Centre de lancement de satellites de Xichang, dans la province chinoise du Sichuan (sud-ouest).

Une fusée Longue Marche-2D portant le satellite Yaogan-39 a décollé à 4h03 (heure de Pékin). Il s'agit de la 492e mission de vol de la série de fusées porteuses Longue Marche.

## MICROSOFT

### Annonce de 3,2 milliards de dollars d'investissement en Australie

Microsoft a annoncé mardi un investissement de 3,2 milliards de dollars américains en Australie en particulier sur les services informatiques dématérialisés (cloud computing) et l'intelligence artificielle (IA), précisant qu'il renforcerait la cyber-défense australienne. Cet investissement, le plus gros de Microsoft en Australie en 40 ans de présence sur l'île-continent, selon le géant technologique, a été détaillé aux Etats-Unis par le Premier ministre australien Anthony Albanese, au 4e jour de sa visite, ainsi que par l'entreprise américaine.

Ce partenariat devrait améliorer la capacité de l'Australie à identifier, prévenir et répondre aux cybermenaces, s'est-il félicité.

Fin 2022, les données personnelles de plus de neuf millions d'Australiens ont été volées lors d'une cyberattaque contre l'opérateur téléphonique australien Optus et les informations de 9,7 millions de personnes ont fuité dans le dark web après que l'assurance médicale Medibank a été ciblée.

APS

## PUBLICITÉ





## AVIRON / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2023 Trois médailles d'or pour l'Algérie

La sélection algérienne (toutes catégories) d'aviron a glané huit médailles dont trois en or mardi, aux Championnats d'Afrique d'aviron actuellement en cours en Tunisie, après avoir dominé les finales du Skiff poids lourd (U23 dames), Skiff poids léger (messieurs), et celle du Double-Poids léger (dames), disputées au plan d'eau du Lac de Tunis.

Les médaillés d'or algériens sont : Nihed Benchadli en Skiff poids lourd (U23 dames), Sid Ali Boudina en Skiff poids léger (messieurs), alors que le tandem Feriel Zitouni et Lilia Meguedel s'est imposée dans l'épreuve du Double-Poids léger (dames). La sélection algérienne qui participe à cette compétition continentale avec un total de 14 rameurs (messieurs et dames, de différentes catégories d'âge), a glané trois autres médailles dans la foulée : trois en argent et deux en bronze.

Celle en argent a été remportée par le tandem Boudjemaâ Chems-Eddine - Aymen Fateh, dans l'épreuve du Double-poids-lourd (messieurs), alors que les breloques en bronze ont été l'œuvre de Hellal Chaïma-Berrouane en Skiff poids-léger (dames) et Aymen Fateh, dans l'épreuve du Skiff poids-lourd U23. Les jeunes internationaux algériens n'étaient pas en reste, puisqu'eux aussi sont montés sur le podium, à commencer par le tandem Yacine Lahlou - Chérif Boukhous, ayant glané une médaille d'argent en Double-juniors, avant que leur compatriote Sabria Boukhous, ne bonifie un peu plus cette moisson, en décrochant à son tour une médaille d'argent en Solo-junior. Cette 15e édition des championnats d'Afrique d'aviron se déroule du 23 au 26 octobre, au plan d'eau du Lac de Tunis. L'Algérie y prend part avec un total de 14 rameurs, dont six sont concernés par la qualification aux Jeux olympiques de 2024 à Paris (France).

En effet, cette compétition continentale (toutes catégories) est qualificative aux prochains Jeux olympiques et Paralympiques de 2024. Selon les organisateurs,

elle a drainé la participation d'un total de 168 rameurs, représentant 20 pays. Il s'agit de la Tunisie, l'Algérie, l'Angola, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Cap Vert, l'Égypte, le Kenya, la Libye, le Maroc, la Namibie, le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Sénégal, le Soudan, le Togo, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe.

Le programme comprend les compétitions du championnat d'Afrique seniors, U23 et juniors, outre les tournois des qualifications olympiques et paralympiques pour les Jeux de Paris-2024. Les spécialités olympiques se disputeront en individuel, messieurs et dames, ainsi qu'en double messieurs et dames, tandis que les épreuves paralympiques se joueront en individuel messieurs et dames (paraplégie) et en double mixte (paraplégie partielle).



### Les Algériens Benchadli et Boudina qualifiés en demi-finales

Les rameurs algériens Nihed Benchadli et Sid Ali Boudina se sont qualifiés lundi pour les demi-finales des Championnats d'Afrique d'aviron actuellement en cours en Tunisie, après avoir dominé leurs séries respectives. Engagée dans la spécialité du Skiff poids lourd, Benchadli a dominé sa série avec un chrono relativement intéressant de 8:10.12, et idem pour Boudina, qui a pris la première place en Skiff poids léger, avec un chrono de 7:16.64.

Cette 15e édition des championnats d'Afrique d'aviron se déroule du 23 au 26 octobre, au plan d'eau du Lac de

Tunis. L'Algérie y prend part avec un total de 14 rameurs, dont six sont concernés par la qualification aux Jeux olympiques de 2024 à Paris (France). En effet, cette compétition continentale (toutes catégories) est qualificative aux prochains Jeux olympiques et Paralympiques 2024.

Selon les organisateurs, elle a drainé la participation d'un total de 168 rameurs, représentant 20 pays. Il s'agit de la Tunisie, l'Algérie, l'Angola, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Cap Vert, l'Égypte, le Kenya, la Libye, le Maroc, la Namibie, le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Sénégal, le Soudan, le Togo, l'Ou-

ganda, la Zambie et le Zimbabwe. Le programme comprend les compétitions du championnat d'Afrique seniors, U23 et juniors, outre les tournois des qualifications olympiques et paralympiques pour les Jeux de Paris-2024. Les spécialités olympiques se disputeront en individuel, messieurs et dames, ainsi qu'en double messieurs et dames, tandis que les épreuves paralympiques se joueront en individuel messieurs et dames (paraplégie) et en double mixte (paraplégie partielle). Les finales sont prévues le mercredi 25 octobre.

### KARATÉ

#### Six juges-arbitres algériens passent au grade international (FAK)



Six juges-arbitres algériens ont réussi leur passage au grade international organisé par la Fédération internationale de karaté en marge des championnats du monde de la discipline qui se déroulent à Budapest en Hongrie, a appris l'APS lundi de la Fédération algérienne de karaté (FAK).

Les six juges arbitres algériens sont : Rabhi Omar (référé A Kumité), Boukerche Khaled (référé A Kumité), Zaoui Ryad (référé B Kumité), Birouk Abdelaziz (référé B Kumité), Oujit Naima (juge A Kata) et Youcef Ghezal (juge A Kumité).

Pour rappel, la sélection algérienne de karaté avait pris part aux Jeux Mondiaux 2023 des Arts Martiaux, catégorie des moins de 21 ans (messieurs et dames), organisés les 20-21 octobre en Arabie saoudite.

Trois médailles (1or et 2 argent) ont été glanées par les athlètes algériens. La médaille d'or a été remportée par Louiza Abourriche (-55 kg), alors que les deux médailles d'argent ont été décrochées par Syla Ouikène (-50 kg) et Khadija Ghellam (-61 kg).

Selon les organisateurs, 96 athlètes (messieurs et dames), représentant 42 pays, ont pris part aux épreuves de karaté, inscrites au programme de ces Jeux Mondiaux 2023 des Arts Martiaux.

### JEUX MONDIAUX 2023 DES ARTS MARTIAUX - JUDO (DEMI-FINALE): L'Algérie éliminée (4-2) par l'Ouzbékistan



L'aventure de la sélection algérienne (seniors/mixte) de judo aux Jeux Mondiaux 2023 des Arts Martiaux actuellement en cours en Arabie saoudite s'est finalement arrêtée au stade des demi-finales, après sa défaite (4-2) contre son homologue ouzbèk.

Les victoires algériennes ont été remportées par Belkadi Amina et Sonia Asselah, alors que Zina Bouakache, Dris Messaoud, Imad Aghiles Benazzoug et Mohamed El Mahdi Lili ont tous perdu.

La sélection nationale s'était quali-

fiée en demi-finales en battant son homologue française (4-3), alors que celle de l'Ouzbékistan avait dominé celle des Pays-Bas (4-1).

Composée de sept judokas (quatre messieurs et trois dames), la sélection algérienne a abordé la compétition par une large victoire (4-0) contre le Maroc.

Les sept représentants nationaux dans cette compétition sont : Dris Messaoud (-73 kg), Imad Aghiles Benazzoug, (-73 kg), Mustapha Yasser Bouamar (+90 kg) et Mohamed El Mahdi Lili (+90 kg) chez les messieurs, ainsi que Zina Bouakache (-57 kg), Belkadi Amina (-70 kg) et Sonia Asselah (+70 kg) chez les dames.

Selon les organisateurs, 85 judokas (43 messieurs et 42 dames), représentant 14 pays des cinq continents, ont participé à cet événement planétaire.

### BASKET / CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS 2023 Sept pays ont confirmé leur participation à la 25e édition

Sept pays dont l'Algérie ont confirmé pour l'instant leur participation au 25e Championnat arabe des nations de basketball messieurs prévu en Égypte du 26 décembre 2023 au 3 janvier 2024, a annoncé mardi la Confédération arabe de basketball (ABC). Outre l'Algérie et l'Égypte (pays hôte), cinq autres sélections arabes prendront part à l'édition 2023, il s'agit du Koweït, Emirats arabes unis, la Mauritanie, la Libye et le Maroc. D'autres pays devraient annoncer incessamment leur participation à cette compétition qui se déroule chaque année depuis 2007. La 24e édition s'est déroulée à Dubaï (Emirats arabes unis) et a été remportée par le Liban pour la première fois de son histoire en battant en finale la Tunisie (72-69). Avec 12 titres remportés, l'Égypte est largement en tête des équipes sacrées devant la Tunisie (4 trophées).



## RÉUNION FAF-LIGUE RÉGIONALES Le démarrage de la nouvelle saison à l'ordre du jour

L'évaluation de la situation relative au démarrage de la saison sportive 2023-2024, au niveau de chaque ligue régionale de football, a été au centre de la réunion du président de la Fédération algérienne de football avec ses homologues des Ligues régionales, tenue lundi au siège de la FAF, a indiqué l'instance fédérale mardi.



"Cette rencontre de coordination a, en outre permis au président de la FAF d'évaluer la situation relative au démarrage de la saison sportive 2023-2024, au niveau de chaque ligue régionale de football, à travers les rapports présentés, en saluant les efforts consentis par ces mêmes ligues dans le traitement des contraintes liées à l'engagement des clubs, et de l'intérêt accordé pour que la pratique du football demeure l'axe central et primordial de l'action de la fédération", précise la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel.

Inscrite dans le cadre de la série des rencontres du président de la

FAF avec les responsables et acteurs du football national, cette rencontre a été rehaussée par la présence du Directeur technique national (D TN), Ameer Mansoul et du Directeur technique national de l'arbitrage (DTNA), Mehdi Abid Chared, selon la même source.

Par ailleurs, la question de l'accession et de la rétrogradation, au niveau des ligues, dont les championnats ne dépassant pas vingt journées, a été longuement débattue, en raison des dysfonctionnements cumulés ces dernières années. A ce sujet, il a été recommandé aux ligues régionales d'adapter leurs systèmes d'accession et de rétrogradation, en tenant

compte des particularités de chaque région. Le président de la FAF a saisi l'occasion de cette rencontre pour exiger davantage d'efforts en matière de gouvernance des ligues et des actions de rapprochement effectifs avec les structures de base ainsi que d'assurer une meilleure coordination, souligne l'instance suprême du football algérien. Les présidents des ligues régionales de football ont salué, pour leur part, les efforts favorisant la communication entre les acteurs du football amateur, prônés par Walid Sadi depuis son élection à la tête de la Fédération algérienne de football, conclut le communiqué de la FAF.

## LIGUE RÉGIONALE D'ORAN Un directoire pour gérer la Ligue (FAF)

Un directoire a été mis en place pour gérer les affaires de la Ligue régionale de football d'Oran, suite à la situation "conflictuelle" qui prévaut au sein de cette instance, a annoncé la Fédération algérienne de la discipline (FAF).

"En ce qui concerne la situation conflictuelle au sein de la ligue régionale d'Oran, il a été décidé de mettre en place un di-

rectoire, après consultation du comité d'urgence de la FAF", a indiqué la première instance footballistique nationale sur son site électronique officiel, à l'issue d'une réunion que son président Walid Sadi a tenue, lundi, avec les présidents des Ligues régionales.

Le directoire aura pour mission essentielle, "d'assurer la stabi-

lité de la structure, le démarrage du championnat et la préparation des élections pour le reste du mandat", explique-t-on.

Cette structure est présidée par Dr Yacine Benhamza, également président de la Ligue régionale de football de Saïda, qui sera assisté de Mustapha Okhani et Djamel Zerhouni, en qualité de vice-présidents, alors que Miloud Mekali a été

désigné au poste de Secrétaire général, précise-t-on de même source.

La Ligue régionale d'Oran est sans président depuis la démission, le 12 juillet dernier, de Mohamed Bensekrane. Ce dernier avait occupé ce poste pendant près de 30 ans avant de jeter l'éponge pour des raisons de santé, rappelle-t-on.

## LIGUE RÉGIONALE DE SAÏDA Le développement de la discipline à la base au centre des débats avec les DTW

La Direction Technique Régionale (DTR) de la Ligue régionale de football de Saïda a organisé, lundi, des ateliers avec la participation des directions techniques des Ligues de wilayas y affiliées (Saïda, Tiaret, Mascara et Tissemsilt) pour discuter des moyens de développer le football à la base, a-t-on appris de cette instance.

La même source a précisé que ces ateliers, auxquels ont participé le Directeur technique régional, Barni Noureddine, le chargé de la formation au sein de la DTR, Amara Abdelkader et les directeurs techniques des Ligues de wilaya (DTW) concernées, interviennent en application des résolutions de la dernière réunion de la Direction technique nationale avec les directions techniques régionales.

Les recommandations de ces ateliers seront présentées, lors de la réunion prévue mercredi et jeudi prochains au niveau du Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), avec la participation des directeurs techniques régionaux, informe-t-on.

Il est prévu, d'ailleurs, qu'une synthèse des travaux de ces ateliers soit établie, aussi bien au niveau local, régional ou national, afin de la présenter au président de la Fédération algérienne de football et aux membres du Bureau Fédéral, dans le cadre de la réflexion lancée sur le développement du sport populaire, notamment au niveau de la base, indique-t-on encore.

D'autre part, la Ligue régionale de Saïda a fixé les dates du début des compétitions qu'elle gère et

celle du tirage au sort du calendrier des championnats Régionaux 1 et 2 au titre de la saison footballistique 2023-2024.

A cet effet, il a été décidé de démarrer le championnat régional 1, le vendredi 3 novembre, tandis que le coup d'envoi du championnat régional 2 est prévu pour le samedi 4 novembre.

Le tirage au sort du calendrier des deux épreuves, quant à lui, aura lieu mercredi, signale-t-on. Toutefois, la Ligue régionale de Saïda a souligné que le début des deux championnats est tributaire de la levée du gel qui touche les compétitions sportives suspendues par la tutelle, depuis la fin de la semaine dernière. Une décision prise en solidarité avec le peuple palestinien qui subit l'agression et le génocide de l'occupant sioniste.

## LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST) Lakhdar Belloumi nommé Directeur technique du GC Mascara (club)

L'ancienne star du football algérien, Lakhdar Belloumi, a été désigné Directeur technique du GC Mascara, a-t-on appris, mardi, du club de Ligue 2 de football amateur (Gr. Centre-ouest).

Le ballon d'or africain en 1981 a fait partie de la délégation du GCM, dirigée par le nouveau président du club Rachid Aït Idir, qui a été reçue, lundi, par le wali de Mascara, Farid Mohammedi, a précisé la même source. Cette rencontre a été mise à profit par le premier responsable de la wilaya pour "assurer ses hôtes de l'accompagnement des autorités locales au club afin de retrouver l'élite", souligne-t-on.

Lakhdar Belloumi (66 ans) était l'un des artisans du seul titre de champion d'Algérie que compte le "Ghali" dans son palmarès et qui remonte à la saison 1983-1984, sachant que cette formation n'a plus joué au premier palier, depuis sa relégation à l'issue de l'exercice 2004-2005.

Pour cette saison et après trois journées de championnat, le GCM occupe la deuxième place au classement de son groupe avec 7 points, derrière le leader l'ES Mostaganem qui en compte 9. Lors de la prochaine journée, le GC Mascara se déplacera à Alger pour affronter le RC Kouba.

## QUALIFICATIONS OLYMPIQUES FÉMININES DE LA ZONE AFRIQUE (2E TOUR) Programme des matchs

Programme des matchs du deuxième tour des qualifications africaines pour le Tournoi olympique féminin Paris 2024, prévus du 25 au 31 octobre 2023.

### Ethiopie - Nigéria

**Aller le 25 octobre (15h30)** : stade Abebe Bikila, Addis-Abeba (Ethiopie)

**Retour le 31 octobre (16h00)** : MKO Abiola Stadium, Abeokuta (Nigeria)

RD Congo - Afrique du Sud

**Aller le 25 octobre (15h30)** : stade de Martyrs, Kinshasa (RD Congo)

**Retour le 30 octobre (16h00)** : Orlando Stadium, Johannesburg (Afrique du Sud)

Namibie - Maroc

**Aller le 26 octobre (19h00)** : stade de Marrakech (Maroc)

**Retour le 31 octobre (19h00)** : stade Rabat (Maroc)

Ouganda - Cameroun

**Aller le 26 octobre (16h00)** : Centre Technique FUSA, Njeru (Ouganda)

**Retour le 31 octobre (17h00)** : stade de la Réunification, Douala (Cameroun)

Bénin - Ghana

**Aller le 27 octobre (17h00)** : stade de l'Amitié Général Mathieu Kérékou, Cotonou (Bénin)

**Retour le 31 octobre (15h30)** : Accra Sports Stadium, Accra (Ghana)

Tanzanie - Botswana

**Aller le 26 octobre (16h00)** : Azam Complex Stadium, Chamazi (Tanzanie)

**Retour le 31 octobre (18h00)** : stade National, Gaborone (Botswana)

La Côte d'Ivoire ayant déclaré forfait pour le deuxième tour, la Tunisie est qualifiée d'office pour le troisième tour. La Zambie est elle aussi qualifiée pour le troisième tour en raison du retrait du Mali.

### Troisième tour

**Dates** : 19-28 février 2024 Participants : les 8 équipes vainqueurs du deuxième tour, en matchs aller-retour

### Quatrième tour

**Dates** : 19-28 février 2024 Participants : les 4 équipes vainqueurs du troisième tour, en matchs aller-retour

Les deux vainqueurs du quatrième tour se qualifient pour le tournoi de football des Jeux olympiques 2024 qui se déroulera du 25 juillet au 10 août.

APS

## LIGUE DES CHAMPIONS - C1 Des blessés dans une rixe entre supporters du Bayern et de Galatasaray à Istanbul

Des affrontements survenus, mardi à Istanbul avant le match de Ligue des champions d'Europe entre Galatasaray et Bayern Munich ont provoqué la blessure de cinq personnes, dont quatre supporters du club allemand, ont rapporté les médias turcs. Selon des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux, un groupe réunissant plusieurs dizaines de supporters du Bayern Munich s'est retrouvé au cœur d'une rixe sur l'avenue d'Istiklal, immense artère piétonne bordée de rues fourmillant de bars, aux alentours de 03H00 (00H00 GMT). Plusieurs bagarres ont éclaté avec des supporters de Galatasaray, dont le quartier est le fief, accompagnées de jets de chaises et de bouteilles. Des fans munichoïses ont également lancé des projectiles sur la vitrine de la boutique officielle de Galatasaray, devant laquelle la police turque est intervenue. Cinq personnes, dont quatre Allemands âgés de 24 à 32 ans, ont été légèrement blessés au visage, selon l'agence de presse turque IHA. Tous avaient quitté l'hôpital mardi matin, selon cette même source. Leader du groupe A de la Ligue des champions, le Bayern Munich tentera mardi soir d'enchaîner une troisième victoire consécutive dans la compétition sur le terrain de Galatasaray, tombeur de Manchester United à Old Trafford lors de la 2e journée.

## SERIE A ITALIENNE (ÉCONOMIE) L'AC Milan dégage un bénéfice pour la première fois depuis 17 ans

L'AC Milan (Serie A italienne de football) est bénéficiaire pour la première fois depuis 17 ans, lors de la saison 2022-2023 où le club lombard a atteint les demi-finales de la Ligue des champions, a-t-il annoncé lundi.

Lors de l'exercice 2022-23, clos le 30 juin 2023, l'AC Milan a dégagé un bénéfice de 6,1 millions d'euros, soit une progression de 72,6 millions euros sur un an (pertes de 66,5 M euros en 2021-22), a-t-il précisé.

Ce bénéfice a été rendu possible par la forte progression du chiffre d'affaires qui a enregistré un bond de 36% par rapport à 2021-22 à 404,5 millions d'euros, "un record dans l'histoire du club", précise le communiqué.

Les résultats sportifs expliquent en partie cette progression: en atteignant le dernier carré de la Ligue des champions où il s'est incliné face à son grand rival l'Inter et en terminant 4e du Championnat d'Italie, l'AC Milan a enregistré une augmentation de ses recettes commerciales et de sponsoring (+44,4 millions d'euros), des droits TV perçus (+41,8 millions d'euros) et de la billetterie (+40,3 millions d'euros). L'AC Milan a en outre réduit ses dépenses en matière de salaires et de frais de transferts, avec une baisse de 50,5 millions d'euros sur un an "qui sera poursuivie dans l'exercice en cours avec les résultats de la période des transferts qui s'est récemment terminée". Ces résultats financiers "marquent une étape importante dans l'histoire de notre club qui se dirige vers un nouveau chapitre important de son développement", s'est réjoui Paolo Scaroni, le président du club qui fut la propriété de Silvio Berlusconi de 1986 à 2017.

## RB LEIPZIG Le Danois Poulsen prolonge jusqu'en 2026 son contrat

L'attaquant danois Yussuf Poulsen, 29 ans dont dix passés au RB Leipzig, a prolongé de deux années, jusqu'en 2026, son contrat avec le club allemand, a annoncé ce mardi. Poulsen est arrivé à Leipzig en 2013 (...). Ce qui s'est passé depuis, c'est vraiment fou", ajoute l'international danois (72 sélections, 11 buts). Le RB Leipzig, 5e de Bundesliga après huit journées, reçoit mercredi l'Étoile rouge de Belgrade pour le compte de la 3e journée du groupe G de la Ligue des champions, où évoluent aussi Manchester City et les Young Boys de Berne.

## SERIE A ITALIENNE (AC MILAN) Bennacer retape dans le ballon pour la première fois depuis sa blessure

Le milieu international algérien de l'AC Milan (Serie A italienne de football) Ismaël Bennacer, indisponible depuis mai dernier, s'est entraîné lundi en solo pour la première fois avec ballon, depuis sa blessure contractée au genou.

"Ballon, comme tu m'as manqué", a écrit Bennacer sur ses réseaux sociaux, en posant deux photos dont l'une d'elle le montrant embrasser un ballon. Bennacer s'est blessé au genou lors de la demi-finale aller de Ligue des champions contre l'Inter Milan (0-2), disputée en mai dernier.

Les examens auxquels avait été soumis le joueur algérien avaient révélé une blessure du cartilage du condyle fémoral latéral (partie inférieure du fémur, ndr) du genou droit.

L'international algérien (46 sélections, 2 buts), pièce majeure des Rossoneri au milieu, avait subi une arthroscopie du genou dans une clinique à Lyon (France), avant d'entamer un long processus de rééducation à l'hôpital de la médecine du sport à Doha (Qatar).

Toutefois, le retour du meilleur joueur de la CAN-2019 à la compétition n'est pas pour demain, puisqu'il devra encore observer quelques semaines de travail avant de rejouer.



Bennacer (25 ans) espère être prêt pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier - 11 février), cela passera inévitablement par la nécessité de retrouver tous ses moyens.

"Je suis en contact

permanent avec lui, d'autant qu'il poursuit sa rééducation à Doha.

Il a cet objectif de jouer la CAN, est ce qu'il sera prêt? Je ne sais pas.

Il a envie de se remettre à temps, c'est une très bonne chose, j'espère qu'il sera parmi nous en Côte d'Ivoire", a

indiqué le sélectionneur national Djamel Belmadi à propos du joueur lors de sa dernière conférence de presse tenue au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, à la veille du début du dernier rassemblement des "Verts" en ce mois d'octobre.

## AFL (1/4 DE FINALE RETOUR) Report du match ES Tunis-TP Mazembe à jeudi (CAF)

Le match devant opposer l'Espérance de Tunis au TP Mazembe (RD Congo), initialement prévu ce mercredi à Radès, pour le compte des quarts de finale retour de la Ligue Africaine de Football (AFL) a été reporté de 24 heures et se jouera jeudi, a annoncé mardi la Confédération africaine de foot-

ball (CAF). Le match entre le Wydad AC (Maroc) et Enyimba (Nigeria), initialement programmé mercredi, a été également reporté à jeudi, ajoute la CAF qui précise que ce report est dû à des problèmes liés au vol des équipes visiteuses.

Lors de la manche aller, l'Espé-

rance de Tunis s'est inclinée sur le score de 1 but à 0 à Dar Essalam, tandis que le WAC s'est imposé chez Enyimba (1-0).

Pour rappel, le vainqueur final de cette nouvelle compétition de clubs lancée par la CAF cette année, empochera une prime de 4 millions de dollars.

## CAN 2023 Les équipes seront logées à la "Cité CAN" (CAF)

Les 24 équipes qualifiées à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations prévue du 13 janvier au 11 février 2024 en Côte d'Ivoire, seront hébergées à la "Cité CAN", composée de 7 maisons d'équipes et 1 maison pour le chef de la délégation, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF).

Selon la même source, chaque "Cité CAN" accueille quatre équipes et offre un espace commun multifonctionnel.

Les espaces communs comprennent des restaurants, une salle de

gym, une salle de réunion, et un espace de détente pour favoriser la cohésion et le bien-être des équipes.

Les services de blanchisserie et d'entretien ménager sont conformes aux normes d'un hôtel quatre étoiles, garantissant ainsi un niveau de confort et de propreté élevé, souligne l'instance suprême du football africain.

Pour rappel, le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Walid Sadi a profité de sa présence en Côte d'Ivoire à l'occasion du tirage au sort de la

CAN 2024 effectué le 12 octobre dernier à Abidjan, pour visiter la Cité CAN, construite sous forme de villa pour loger les sélections africaines.

"Nous avons opté pour un plan B, car j'ai estimé que cet hébergement n'offrirait pas une concentration optimale. Alors, nous avons réquisitionné tout un hôtel, pas loin du stade, pour l'ensemble de la délégation algérienne, qui sera mise dans les meilleures conditions." avait confié Sadi à l'APS. La CAN-2023 se jouera pour la troisième fois en présence de 24 nations,

après les éditions 2019 (Égypte) et 2021 (Cameroun). Les nations qualifiées ont été réparties sur six groupes de quatre équipes chacun. L'Algérie a hérité du groupe D composé du Burkina Faso, l'Angola et la Mauritanie. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifient pour les 8es de finale de cette 34e édition, qui se déroulera dans cinq villes ivoiriennes : Abidjan, Bouaké, Korhogo, Yamoussoukro et San Pedro.

JUVENTUS : LA SÉLECTION ESPAGNOLE POUR HUIJSEN ?

Après avoir fait ses grands débuts dimanche en Serie A, lors de la victoire de la Juventus Turin sur la pelouse de l'AC Milan (1-0), le défenseur néerlandais Dean Huijsen (18 ans, 1 apparition en Serie A cette saison) pourrait changer de nationalité sportive et opter pour la sélection espagnole, d'après les informations du journal AS. L'arrière, né à Amsterdam en 2005, a déménagé avec sa famille en Espagne, à Marbella, en 2010. Formé à Malaga, Huijsen a rejoint la Vieille Dame en 2021 et penserait désormais à défendre les couleurs de la Roja. Le sélectionneur ibérique Luis de la Fuente n'hésite pas à faire appel très tôt aux jeunes pépites, ce qui pourrait lui permettre de rapidement lancer sa carrière internationale.

MILAN DONNARUMMA PARTI À CAUSE DE MAIGNAN ?

L'histoire officielle du départ libre de Gianluigi Donnarumma (24 ans, 2 matchs en LdC cette saison) au Paris Saint-Germain en 2021 ? Le gardien n'a pas voulu prolonger son contrat, et les Rossoneri ont donc acheté Mike Maignan à Lille pour prendre sa succession. Mais selon l'agent de "Gigio", Enzo Raiola, cousin de feu Mino Raiola, les choses ne se sont pas exactement déroulées de la sorte : Paolo Maldini, l'ancien directeur sportif, avait déjà bouclé l'arrivée du portier français alors que son homologue italien n'avait pas encore pris de décision définitive. "Maldini a dit : 'Mino, le chapitre Gianluigi est déjà clos parce que nous avons déjà notre gardien'. Donnarumma a alors pris un rocher sur sa tête. Nous, en dehors de la Juve, nous n'avions pas parlé avec d'autres clubs pour Gianluigi qui, en janvier, toujours pour ne pas trahir Milan, n'avait même pas voulu écouter d'offres en tant que futur joueur libre. Après ce qu'il s'est passé, il nous a toujours dit qu'il ne voulait plus jouer en Italie. (...) Croyez-moi, nous n'avions rien en main car tous les clubs avaient des gardiens titulaires, y compris le PSG qui avait récemment prolongé Keylor Navas", a raconté l'agent dans Tuttosport avant les retrouvailles entre Donnarumma et son club formateur, mercredi en Ligue des Champions. "Mais Mino voulait encore jouer la carte parisienne quand il a compris que Gianluigi était libre. Il a décroché le téléphone devant nous et a dit à Leonardo (ancien directeur sportif du PSG, ndr) de prendre Gianluigi", a conclu Enzo Raiola.

BAYERN MUSIALA A DEUX CLUBS EN TÊTE

Jamal Musiala (20 ans, 9 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) a un rêve : remporter un jour le Ballon d'Or. Sous les couleurs du Bayern Munich, de préférence. Le milieu offensif a toutefois conscience qu'un titre en Ligue des Champions augmente considérablement les chances de soulever la plus prestigieuse des récompenses individuelles, et il pourrait donc un jour quitter les champions d'Allemagne si ces derniers ne lui permettent pas de le faire. Pour aller où ? Selon les informations de Sky Germany, le prodige allemand a deux cadors européens en tête : Manchester City, tenant du titre en C1, où il n'aurait aucun mal à se fondre dans le moule de l'équipe, et le Real Madrid, détenteur du record absolu concernant la coupe aux grandes oreilles avec 14 trophées, et où son grand copain Jude Bellingham évolue. Une mauvaise nouvelle pour Liverpool, qui pense au joueur de la Mannschaft pour remplacer Mohamed Salah l'été prochain. Pour l'instant, le Bayern n'a aucun souci à se faire : Musiala ne compte pas partir de suite, et son contrat court jusqu'en 2026. Mais cela n'empêche pas les Roten de faire pression pour le prolonger, avec une nette revalorisation salariale à la clé



AL-NASSR RONALDO ÉVOQUE SA FIN DE CARRIÈRE

Toujours performant en club comme en sélection, Cristiano Ronaldo (38 ans) n'est sûrement pas près de raccrocher les crampons. Mais l'attaquant d'Al-Nassr a quand même prévu de faire le point à la fin du prochain exercice. "Je continuerai à jouer cette saison et la suivante. Ensuite je ferai le point sur mon corps pour voir si je peux continuer. Les supporters me rendent heureux et je les rends heureux. J'ai 38 ans, j'aide encore et je suis toujours utile à l'équipe. Je dois être reconnaissant pour ça. Ce qui m'a amené au plus haut niveau c'est le travail acharné, mais rien n'aurait été possible sans mon équipe", a confié le Portugais aux médias saoudiens.

NEWCASTLE LA SANCTION SE CONFIRME POUR TONALI

Comme Nicolò Fagioli (Juventus), suspendu sept mois, Sandro Tonali (23 ans, 8 matchs et 1 but en Premier League cette saison) va bien écoper d'une lourde sanction dans l'affaire des paris illicites en Italie. Selon La Gazzetta dello Sport, le milieu de terrain, recruté pour 70 millions d'euros par Newcastle cet été, sera sanctionné d'une suspension comprise entre 10 et 12 mois. Alors qu'il risquait jusqu'à trois ans de suspension, l'international italien aurait reconnu rapidement les faits pour adoucir sa sanction. Un gros coup dur à venir pour l'ancien Milanais et les Magpies...

INTER INZAGHI RAVI POUR THURAM

Buteur samedi contre le Torino (3-0) en Serie A, Marcus Thuram (26 ans, 9 matchs et 3 buts en Serie A cette saison) continue de montrer de très belles choses sous ses nouvelles couleurs de l'Inter Milan. Avant d'affronter Salzbourg ce mardi (18h45) en Ligue des Champions, l'entraîneur nerazzurro Simone Inzaghi a souligné l'adaptation express de l'international français, arrivé en provenance du Borussia Mönchengladbach. "Lorsqu'on change de championnat et de pays, c'est parfois difficile. On aurait pu penser qu'il aurait des difficultés à s'intégrer. Au contraire, il s'est très bien débrouillé. Ses coéquipiers ont été très bons, parce qu'ils lui ont permis de se sentir tout de suite chez lui, à l'aise dans cette équipe. Et il nous donne de très bons résultats. Mais ce n'est que le début. Il doit continuer à travailler et rester aussi concentré", a prévenu le coach italien.

## JOURNÉE DES NATIONS UNIES

# Une occasion pour renouveler l'appel à s'unir davantage

L'ONU célèbre mardi sa journée internationale qui correspond à l'entrée en vigueur de la Charte des Nations unies le 24 octobre 1945, une occasion pour rappeler la nécessité de s'unir davantage pour surmonter les divisions et restaurer la paix et la stabilité dans le monde.

La Charte des Nations unies, ratifiée il y a 78 ans par la majorité des signataires (y compris par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité) marque en effet l'acte de naissance des Nations unies.

A l'occasion de la célébration de cette journée qui intervient cette année aussi dans un contexte marqué par une succession de crises - les conflits armés et le changement climatique notamment - le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a écrit dans un message : "Notre monde est divisé. Nous pouvons et nous devons être des nations unies". "L'Organisation des Nations unies est le reflet du monde tel qu'il est - tout en incarnant, dans nos aspirations, ce qu'il pourrait être. Il nous appartient d'aider à construire ce monde de paix, de développement durable et de droits humains, pour toutes et pour tous", a-t-il dit dans son message.

La Charte des Nations unies, a-t-il poursuivi, "nous montre la voie à suivre. Elle est, avant tout, ancrée dans la détermination de surmonter les divisions, de restaurer les relations mises à mal et de bâtir la paix. D'ouvrir de nouvelles perspectives et de ne laisser personne de côté. D'assurer la justice, l'égalité et l'autonomisation des femmes et des filles. D'apporter une assistance vitale à celles et ceux qui sont dans le besoin".

"Et de permettre, par sa polyvalence, de relever des défis qui n'existaient même pas lorsque l'Organisation a été fondée - depuis la crise climatique, qui menace notre existence même, jusqu'aux périls et aux promesses de l'intelligence artificielle", ajoute M. Guterres.



### L'ONU appelée à agir face à de nombreux défis

Cette année, l'ONU célèbre sa journée au moment où les yeux sont braqués sur les événements en cours dans la région du Proche-Orient, à savoir l'agression sioniste barbare lancée le 7 octobre contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza.

Depuis, de nombreux appels pressants ont été lancés à l'ONU, en particulier à son Conseil de sécurité, pour assumer ses responsabilités en prenant toutes les mesures urgentes pour faire cesser le bain de sang et éviter une catastrophe humanitaire à Gaza, où des milliers de Palestiniens, en majorité des femmes et des enfants, sont tombés en martyrs ou blessés dans les massacres que continue de commettre l'occupant sioniste en toute impunité. Le cessez-le-feu se fait attendre notamment après l'échec, la semaine passée, de l'adoption au Conseil de sécurité d'un projet de résolution rédigé par la Russie pour "un cessez-le-feu humanitaire immédiat, durable et pleinement respecté". De nombreux autres conflits continuent de se-

couler le monde notamment en Ukraine, la crise opposant l'Azerbaïdjan à l'Arménie autour du territoire du Nagorny Karabakh ou encore les conflits armés en Afrique. Pour y faire face efficacement, l'ONU doit réformer son système, en particulier le Conseil de sécurité.

Dans ce contexte, M. Guterres avait lancé un appel lors des travaux de la 78<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations unies, exhortant les dirigeants mondiaux à réformer les institutions multilatérales, parmi lesquelles le Conseil de sécurité et l'architecture financière internationale, sur la base des réalités économiques et politiques actuelles. L'Algérie, qui a été élue comme membre non-permanent au Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2024-2025, accorde une grande importance à la question de la réforme du Conseil de sécurité. A ce sujet, elle ne cesse de réaffirmer, par la voix du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, son engagement à œuvrer sans relâche pour faire entendre la voix du continent africain et ses revendications légitimes.

Pour l'Algérie, "la question de la réforme du Conseil de sécurité est impérative pour parvenir à un ordre mondial plus représentatif, plus juste et plus équilibré, notamment en cette conjoncture délicate marquée par une succession de crises et leurs retombées porteuses de prémices de nouveaux changements dans les rapports de forces sur la scène internationale", a souligné en février dernier M. Tebboune, dans une allocution lors des travaux de la réunion ministérielle du Comité des dix de l'Union africaine (UA) sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies tenue à l'occasion du 36<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, lue en son nom par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane. A cela s'ajoutent la crise climatique qui contribue désormais aux conflits de multiples façons, les implications négatives des technologies numériques et les discours de haine qui alimentent l'instabilité sociale.

S'agissant du climat, qui est aujourd'hui une urgence, l'ONU doit saisir sa journée internationale pour réitérer son appel aux dirigeants mondiaux à une "action climatique sur tous les fronts", afin de faire face aux retombées du réchauffement climatique sur la planète.

Dans son dernier rapport, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations unies (GIEC) a alerté sur les conséquences du changement climatique, assurant que près de la moitié de la population mondiale vit dans des régions extrêmement vulnérables et que les décès dus à ces changements ont été 15 fois plus nombreux dans ces régions au cours de la dernière décennie.

## RÉUNION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LA SITUATION EN PALESTINE Attaf à New York

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, est arrivé à New York pour participer, mardi, à une réunion de haut niveau du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les graves développements dans les territoires palestiniens occupés, notamment dans la bande de Gaza, où l'agression sioniste barbare se poursuit depuis le 7 octobre, indique un communiqué du ministère.

M. Attaf a été invité à participer aux travaux de cette réunion par son homologue brésilien, Mauro Vieira, dont le pays assure la présidence périodique du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre, précise le communiqué.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger prendra également part aux travaux de la session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale des Nations Unies, prévue jeudi, "face à l'incapacité du Conseil de sécurité à agir pour faire cesser l'agression sioniste contre la bande de Gaza et secourir et assurer la protection internationale aux Palestiniens".

## DÈCES DE L'ANCIEN PRÉSIDENT FINLANDAIS MARTTI AHTISAARI M. Goudjil signe le registre de condoléances

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a signé, lundi, au siège de l'ambassade de Finlande à Alger, au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le registre de condoléances suite au décès de l'ancien président finlandais, Martti Ahtisaari. "C'est avec une immense tristesse que j'ai appris la nouvelle du décès de l'ancien président de la République de Finlande, Martti Ahtisaari, survenu lundi 16 octobre 2023, des suites d'une longue maladie. En cette douloureuse circonstance, je présente, au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et au nom du peuple et du Gouvernement algériens, mes sincères condoléances, à votre excellence et à l'ensemble du personnel de l'ambassade de la République de Finlande à Alger, et, à travers vous, au Gouvernement et au peuple finlandais ami, ainsi qu'à la famille du défunt, vous assurant de ma sympathie", a écrit M. Goudjil sur le registre de condoléances.

"Les Finlandais se souviendront toujours de l'engagement du défunt et de son dévouement au service de son pays et les peuples du monde garderont en mémoire ses efforts incommensurables en faveur de la paix dans plusieurs régions sous l'égide de l'ONU, ce qui lui a valu l'estime de tous et le prix Nobel de la paix", a ajouté M. Goudjil.

## ALGÉRIE-TUNISIE

### Le président de l'Assemblée tunisienne des représentants du peuple en visite officielle en Algérie

Le président de l'Assemblée tunisienne des représentants du peuple (ARP), M. Brahim Bouderbala entame, mardi, une visite officielle de quatre jours en Algérie, à l'invitation du président de l'As-

semblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, indique un communiqué de la Chambre basse du parlement. Cette visite s'inscrit dans le cadre du "renforcement des relations de coopération entre

les Assemblées des deux pays, et les voies et moyens de leur promotion" et tend à "renforcer les liens de fraternité entre les deux pays voisins et peuples frères". Lors de sa visite, M. Bouderbala sera reçu ainsi

que la délégation qui l'accompagne par le président de l'APN et le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, et il aura des rencontres avec de hauts responsables de l'Etat.

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

### Lancement officiel du Réseau algérien de transparence Narakom

Le Réseau algérien de transparence Narakom a été lancé officiellement, lundi à Alger, en tant que nouveau mécanisme visant à activer le rôle de la société civile et à renforcer son efficacité en matière de prévention et de lutte contre la corruption. L'annonce de la création de ce réseau et le lancement officiel de sa plateforme numérique, ont eu lieu lors d'"une journée nationale" organisée, à l'Institut supérieur de la gestion et de la planification (ISGP) de Bordj El Kiffan, par la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et en coordination avec l'Observatoire national de la société civile (ONSC).

La rencontre a réuni près de 350 représentants de la société civile et des autorités locales en présentiel et en visioconférence. La Haute autorité de transparence, de

prévention et de lutte contre la corruption avait mis en place un plan d'action, à travers lequel, des consultations internationales ont été organisées, en coordination avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, autour des plus importantes pratiques impliquant la société civile dans la prévention et la lutte contre la corruption.

Des consultations nationales ont été organisées autour de la mise en place d'un réseau interactif qui vise à associer la société civile et à promouvoir ses activités en matière de prévention et de lutte contre la corruption.

Le réseau algérien Narakom se veut un mécanisme supplémentaire d'un système intégré mis en place par les hautes autorités du pays pour la prévention et la lutte contre la corruption. Il se charge, dans ce cadre, du réseautage entre les acteurs de la société civile à travers "une plateforme numérique" en coordination avec la haute

autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption afin de promouvoir la transparence et l'intégrité au sein des collectivités ciblées concernées par l'exécution des politiques publiques. Narakom a entre autres missions d'encourager la participation de la société civile et les médias à la prévention et à la lutte contre la corruption, de sensibiliser sur les risques et les effets néfastes de la corruption sur la société, de former et de mettre à niveau les compétences des formateurs en la matière, et de mener des enquêtes pour évaluer les degrés de perception de la corruption. La Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption mise beaucoup sur Narakom et tend à faire de ce réseau "une pratique optimale" à promouvoir à travers les mécanismes régionaux et internationaux, notamment le PNUD et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC).